

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER  
-----

RELIGIONS ET DYNAMIQUE SOCIALE  
EN NOUVELLE-CALEDONIE

°  
° °

Fascicule II  
Effectifs et pratique religieuse

Jean Marie KOHLER  
Centre ORSTOM de NOUMEA  
1979  
-----

Essentiellement descriptif et analytique, ce fascicule présente en détail les résultats des recherches quantitatives menées en vue d'établir la carte des religions et la notice correspondante dans l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Ces recherches s'étaient avérées indispensables en raison de l'inexistence quasi générale d'informations quantitatives récentes et exhaustives sur la situation des Eglises en Nouvelle-Calédonie.

Par ailleurs, ces recherches ont constitué, malgré leur caractère ingrat et limité, une étape nécessaire : préalable d'une analyse en profondeur du rôle des religions dans la dynamique sociale en Nouvelle-Calédonie. Elles permettent de mieux cerner le champ des rapports sociaux commandés par les forces religieuses (ou manipulés sous leur couvert), et fournissent d'utiles indications sur l'ampleur des processus d'évolution qui, par le biais des facteurs religieux, affectent les formes anciennes d'organisation sociale et de culture, assurent l'émergence de nouvelles forces sociales, et l'élaboration de valeurs et de modèles de comportement nouveaux.

Si les considérations pratiques et méthodologiques qui précèdent ont conduit à traiter d'abord de l'état actuel des religions en Nouvelle-Calédonie et de leur évolution récente au plan quantitatif, il est néanmoins certain que la situation présente ne saurait être valablement interprétée sans l'éclairage du passé. Et c'est seulement au terme d'un long détour par l'histoire, qu'il sera possible de tenter une synthèse critique sur les rapports entre les religions et la dynamique sociale dans son ensemble. Le fascicule I étudiera ces rapports sous l'angle de la sociologie historique, et le fascicule III en analysera les implications actuelles en termes qualitatifs.

A la suite d'un rapide exposé méthodologique, le fascicule II présente en première partie les principales données relatives à la répartition de la population de la Nouvelle-Calédonie et des Iles Loyauté selon les diverses Confessions religieuses ; puis en deuxième partie, une description de la pratique religieuse à Nouméa. L'historique de l'implantation missionnaire et de la diffusion du christianisme, qui explique en grande partie la répartition actuelle des religions, fait l'objet d'une première annexe. Et dans une seconde annexe, on trouvera quelques informations sur les infrastructures, le personnel, et les oeuvres sociales des Eglises.

## INTRODUCTION

### L'importance sociale du fait religieux en Nouvelle-Calédonie (1)

L'étude de l'évolution et de l'état actuel des croyances, des pratiques, et des institutions religieuses en Nouvelle-Calédonie présente un intérêt général, dans la mesure où certaines Eglises ont exercé, depuis les débuts de la colonisation jusqu'à récemment, une influence prédominante sur les secteurs les plus importants de la vie sociale dans ce pays. L'évolution culturelle, politique, voire économique, comme la situation présente de la Nouvelle-Calédonie, ne sauraient se comprendre sans les déterminations des facteurs religieux.

La Mission Mariste n'a pas seulement favorisé la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France (2) - pour assurer l'avenir du catholicisme face à l'influence britannique protestante. Mais portées par l'expansion européenne dans la seconde moitié du XIXe siècle, les Missions ont été, en permanence et à tous les niveaux, impliquées dans l'entreprise de la colonisation. Bien qu'elles aient toujours privilégié leurs objectifs religieux, évitant habituellement de se compromettre aux côtés de l'Administration et du colonat blanc, et bien qu'elles aient défendu avec constance et parfois aux dépens de leurs intérêts immédiats les droits et la dignité de la société colonisée (3), les Missions ont occupé une position stratégique de première importance dans le dispositif colonial. Les efforts déployés par elles pour promouvoir la civilisation chrétienne (confondue avec la civilisation occidentale) figurent en effet parmi les plus efficaces de toutes les actions menées dans le cadre de la colonisation, et

.../...

- 
- (1) Les notes figurant sous ce titre seront largement développées dans les fascicules I et III.
  - (2) La Mission Mariste s'est longtemps prévalu d'avoir "donné la Nouvelle-Calédonie à Dieu et à la France" - jusqu'à récemment, cette formule a figuré sur une plaque commémorative apposée devant la Cathédrale.
  - (3) Il ne semble pas exagéré de dire que sans les Missions, les Mélanésien auraient peut-être disparu, comme telle autre population colonisée des rivages du Pacifique.

indirectement à son bénéfice. On peut même affirmer que l'entreprise missionnaire a constitué, souvent à l'insu de ses protagonistes, l'action la plus profonde et la plus vaste pour la substitution des valeurs et des modèles de comportement occidentaux aux valeurs et modèles traditionnels -et, par conséquent, pour la soumission globale du monde mélanésien au monde blanc.

D'autre part, les Missions ont indirectement joué un rôle social majeur du fait que les apports du christianisme ont été largement manipulés et utilisés par les Mélanésiens dans le cadre de leurs propres stratégies politiques - dont beaucoup échappaient aux missionnaires. De fait, la société autochtone s'est servie du christianisme, de son idéologie comme de ses structures, pour inventer et mettre en oeuvre des formes sociales conservatoires ou nouvelles. Contrairement à une conception répandue, en effet, les Mélanésiens n'ont pas été passifs dans l'épreuve du contact qui leur a été imposé par le monde occidental, mais ils ont pris une part active à la christianisation - comme, du reste à la colonisation (1). Faut-il rappeler que les autochtones ont d'abord adhéré à la religion nouvelle avec l'espoir d'obtenir ainsi la richesse et la puissance qu'à leurs yeux le Dieu des Blancs distribuait aux Européens ? Mais au-delà des intérêts matériels qu'elle présentait, la conversion au christianisme leur apparaissait comme la possibilité de renouveler le jeu social, de se constituer un moyen mythique et politique élargi et modernisé, et de se doter d'un cadre de communication efficace avec l'étranger. En fait, le christianisme a servi à rebâtir sur les ruines qu'il avait causées conjointement avec la colonisation - pour restructurer la société traditionnelle et la soutenir face à l'agression coloniale, et pour s'appropriier les éléments utiles des apports extérieurs. Et c'est largement grâce à lui que la société autochtone a pris conscience de sa situation politique et de son identité culturelle.

Si, aujourd'hui, les Eglises ne jouissent plus que d'une influence minime auprès de l'Administration et dans le monde blanc,

---

(1) L'étude des rapports dialectiques entre aliénation coloniale et acculturation en Nouvelle-Calédonie reste à faire.

elles conservent, au contraire, un crédit important dans le milieu mélanésien, et elles continuent à représenter une force sociale appréciable dans plusieurs groupes ethniques importés - en particulier chez les Wallisiens et chez les Vietnamiens. Bien que l'audience des grandes Eglises traditionnelles soit partout en régression, comme le manifeste la baisse de la pratique religieuse et l'étiollement du contenu des croyances, ces Eglises demeurent encore susceptibles d'influencer notablement l'évolution sociale actuelle. Au demeurant, l'enjeu de la situation présente est capital pour elles, car leur avenir dépend en partie des positions qu'elles prennent dans le processus de la décolonisation qui les met toutes en cause, quelque soit leur discours, ne serait-ce qu'en raison de leur passé.

Enfin, diverses minorités religieuses se sont fortement développées au cours des dernières années, exprimant notamment les inquiétudes et les aspirations nouvelles qui se font jour dans une conjoncture de crise.

°  
° °

## 1. - Remarques méthodologiques

### 1.1. - L'approche sociologique du fait religieux

Les phénomènes religieux forment une réalité complexe, susceptible d'être étudiée de différents points de vue. Mais dans le cadre de ce travail, ces phénomènes ne sont traités qu'en tant que faits sociaux, c'est-à-dire pratique sociale et production des collectivités - à l'exclusion de toute considération théologique ou métaphysique. Ce qui est appréhendé, c'est la force sociale des Eglises, institutionnelle et idéologique, telle qu'elle se définit dans le champ des autres forces sociales. Le comportement religieux est considéré comme justiciable des méthodes d'analyse que les sciences humaines appliquent aux autres catégories du comportement social ; et, on admet la compétence de la démarche scientifique - dans le champ qui est le sien - pour l'étude critique des idéologies religieuses. Ne sont prises en compte, pour la description et l'explication des phénomènes religieux, que les données qu'il est possible d'observer ou d'établir objectivement. Notons, pour illustrer cette démarche, que la pratique religieuse n'est traitée qu'en tant que comportement social, et qu'on

.../...

ne prétend nullement mesurer la foi elle-même par ce biais - ni celle des individus, ni celle des communautés.

Ce principe de méthode n'implique aucun jugement sur la signification essentielle des phénomènes religieux, ou sur le statut épistémologique de la connaissance théologique. Pour n'être pas investis dans l'explication profane, la transcendance et le sacré ne sont nullement niés dans leur existence ou leur spécificité, et pour n'être point sollicitée ici, la théologie n'est pas recusée en tant que discipline efficace à son propre niveau.

## 1.2. Volume et implantation des Eglises et associations religieuses

### 1.2.1 L'appartenance religieuse

La première difficulté d'un traitement quantitatif des phénomènes religieux résulte de leur hétérogénéité, que le caractère composite du milieu humain calédonien contribue à fortement accentuer. Comment intégrer dans une transcription d'ensemble une réalité aussi mouvante et disparate que la vie religieuse ? Les normes qui définissent l'appartenance confessionnelle diffèrent d'une Eglise à l'autre ; et à l'intérieur d'une même Eglise, elles ont pu varier avec le temps et selon les groupes sociaux. Une adhésion militante à la doctrine officielle et à l'institution ecclésiale, s'exprimant par un savoir codifié et par un prosélytisme actif, discrimine parfois de façon rigoureuse les fidèles de certaines minorités religieuses et ceux qui ne partagent pas la même foi ; mais ce cas est exceptionnel. Il y a des Eglises qui ne reconnaissent la foi qu'en tant qu'adhésion individuelle à un corps de doctrines, et n'attachent qu'une importance secondaire aux manifestations sociales de cette foi, alors que d'autres ont au contraire tendance à se satisfaire d'une large participation à leurs rites, sans que leurs membres se soucient beaucoup de la spécificité et du contenu des croyances, ou du caractère personnel de l'engagement religieux. Ici une Confession admet que ses néophytes continuent à pratiquer temporairement leur ancienne religion (pour éviter des conflits jugés nuisibles) ; là, une autre consent à dispenser ses rites à quiconque les demande de bonne foi, sans

.../...

considération de l'appartenance confessionnelle. Et que dire de l'appartenance à une religion quand, en l'absence de toute instance proprement ecclésiastique et de tout culte organisé, on n'observe guère que les manifestations profanes d'une culture imprégnée de religion ? Plus difficile encore à situer sont les survivances éparses des religions traditionnelles.

Pour saisir et cartographier ces réalités hétérogènes et parfois ambiguës, les Eglises et associations religieuses sont définies comme systèmes d'identification sociale. De façon tout à fait pragmatique, sans la rapporter aux normes édictées par les Eglises, c'est l'identité religieuse déclinée par les fidèles qui est retenue pour déterminer l'appartenance religieuse. Il en résulte une grande relativité, symptomatique du mode d'être social et historique des Eglises, qui interdit d'établir des comparaisons simples et absolues entre les faits présentés. L'importance démographique ne mesure pas à elle seule l'impact social des Eglises, et la manière de vivre la foi peut varier considérablement d'une Eglise à l'autre.

#### 1.2.2. L'ethnie, facteur de différenciation religieuse

Pour des raisons idéologiques et pratiques, les instances religieuses attachent une importance prépondérante à l'unité de leurs Eglises et à l'expression formelle de cette unité, quelle que soit la diversité réelle (voire les oppositions) des collectivités qui les constituent. Pourtant, en fait, il est évident que l'appartenance ethnique détermine des clivages majeurs, particulièrement opérants à l'intérieur de certaines Eglises. L'observation concrète de la vie religieuse montre en effet que chaque ethnie a sa propre manière de vivre la religion ou de s'en désintéresser.

Certains groupes ethniques vivent la religion comme une expression immédiate et essentielle de leur culture, et leur comportement religieux conduit alors à les différencier autant des autres membres de l'Eglise à laquelle ils appartiennent que des autres groupes ethniques en général ; dans d'autres, la religion est réduite à ne jouer qu'un rôle social secondaire, dont les orientations varient en fonction de

.../...

nécessités conjoncturelles qui frappent le groupe ; enfin, quelques unes renoncent progressivement à leurs références religieuses traditionnelles et optent pour le système de valeurs profanes engendré par la société de consommation. Par ailleurs, les clivages déterminés par les différences ethniques et culturelles peuvent être rehaussés par de violents antagonismes politiques.

Le catholicisme de la communauté wallisienne installée en Nouvelle-Calédonie n'est guère comparable, tel qu'il se manifeste socialement, avec le catholicisme de la communauté calédonienne blanche par exemple ; et, à s'en tenir au simple examen des comportements, voire à l'inventaire des croyances, un observateur non averti pourrait même être tenté de croire, parfois, qu'il s'agit de Confessions différentes.

L'analyse du fait religieux ne peut donc ignorer les déterminations liées à l'appartenance ethnique des fidèles, car seules les déterminations culturelles et historiques permettent de rendre compte des modalités particulières que revêtent, selon les ethnies, la pratique religieuse, la sélection des références doctrinales, et la production symbolique. C'est seulement pour les minorités religieuses que le critère ethnique ne présente pas la même importance : l'appartenance ethnique ne devient un facteur de différenciation religieuse qu'au-delà d'un certain seuil démographique et, au demeurant, les groupes concernés sont trop réduits pour permettre une analyse intéressante.

### 1.2.3. Le dénombrement des fidèles

Seules les minorités religieuses tiennent à jour la liste de leurs membres - deux d'entre elles disposent même de fichiers exploités sur ordinateur par leurs Eglises-mères américaines. Les autres Eglises ont cessé depuis plusieurs années de procéder au recensement périodique de leurs fidèles ; ici par simple négligence, là parce que l'on estime que les éléments significatifs de l'évolution religieuse relèvent plutôt de l'ordre qualitatif que du quantitatif, ailleurs parce que l'Eglise se méfie de la vanité que pourrait lui inspirer le fait de dénombrer les siens (il est écrit que "l'oeuvre de Dieu ne doit pas être rapportée aux mesures de l'homme").

.../...

Devant ces carences, et l'obédience religieuse n'ayant pas été relevée par les derniers recensements administratifs, il a été nécessaire de faire procéder à un dénombrement des fidèles dans les différentes Eglises. Outre les difficultés que comporte tout recensement, cette opération a rencontré quelques complications et réticences particulières, qu'il y a lieu d'évoquer rapidement. Tandis que, par exemple, les Eglises catholique et protestante comptent les enfants comme membres au même titre que les adultes, la plupart des Confessions minoritaires ne prennent pas en compte les enfants tant qu'ils ne sont pas baptisés ; et la disparité introduite de ce fait est encore accrue par la variation de l'âge au baptême. Diverses Eglises ont rechigné à fournir des informations précises sur leurs fidèles, par crainte qu'il en soit fait un usage indiscret ou contraire à leur intérêt - il y a des pays où les adeptes de certaines minorités religieuses ont été persécutés, et il est arrivé en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs que les domaines religieux et politique aient été confondus à des fins partisans.

En fait, les données numériques présentées dans ce fascicule, relatives à l'importance démographique des Eglises et à leur implantation géographique, comprennent l'ensemble des personnes, sans distinction d'âge, vivant dans les différentes sphères d'influence religieuse inventoriées - y compris les catéchumènes. Ces données ont été rassemblées par enquête, dans la mesure du possible, auprès des responsables locaux des collectivités religieuses. Mais, parallèlement à l'enquête de terrain, on a collationné pour chaque Eglise tous les documents accessibles contenant des informations démographiques, depuis les recensements ecclésiastiques jusqu'aux rapports de la Gendarmerie Nationale. Là où, pour quelques groupes locaux ou ethnies minoritaires, les résultats de l'enquête ont fait défaut ou sont apparus erronés, et où l'on ne pouvait recourir à aucune autre source d'information susceptible de fournir des données actuelles, ce sont les données les plus récentes qui ont été retenues après correction (opérée en fonction de la croissance démographique et des mouvements migratoires du milieu considéré). Et en l'absence de toute indication sur l'appartenance religieuse, comme pour certains groupes d'immigrés dépourvus de tout encadrement ecclésiastique, on a utilisé, moyennant quelques précautions

.../...

(sondages et recoupements), les taux de répartition religieuse obtenus à la faveur des recensements religieux ou civils effectués dans les pays d'origine de ces groupes. En fin de compte, on peut considérer comme relativement précises et sûres les données ayant trait à l'appartenance confessionnelle en milieu mélanésien, wallisien, vietnamien et européen, ainsi que le recensement des minorités religieuses ; les données concernant la religion des Tahitiens et des Néo-Hébridais sont un peu plus approximatives. Pour les Indonésiens, c'est plutôt le flou des critères de l'appartenance religieuse qui rend discutable l'évaluation retenue.

#### 1.2.4. La localisation des fidèles

Les circonscriptions ecclésiastiques varient selon les Confessions, et ne correspondent généralement pas au découpage administratif ; quant aux collectivités locales de fidèles, elles non plus ne coïncident pas toujours avec les villages officiels. S'agissant d'une étude sur la pratique sociale des religions, et non sur l'habitat, les unités de référence retenues pour la cartographie sont, là où ils existent, les regroupements de fidèles se caractérisant par une certaine autonomie rituelle et sociale. En milieu mélanésien, on a individualisé les communautés normalement dotées d'un encadrement religieux minimum (par exemple un catéchiste ou un diacre) et d'un lieu réservé aux réunions liturgiques. Mais pour les groupes ethniques géographiquement dispersés, ce sont soit les lieux de polarisation religieuse qui ont été relevés, soit l'implantation résidentielle, selon que la religion constitue ou non un facteur de regroupement social. D'autre part, pour le milieu mélanésien, ce n'est pas le critère de la résidence effective qui a été pris en considération, mais celui du lien qui rattache un individu à ce qu'il considère comme sa véritable communauté religieuse. C'est en effet dans le temple ou l'église de leurs villages d'origine que la majorité des Mélanésiens, y compris ceux qui sont urbanisés à Nouméa, pratiquent les rites les plus importants de leur vie religieuse ; c'est à leurs communautés d'origine qu'ils accordent les dons les plus substantiels ; et c'est

.../...

également dans le cadre de celles-ci qu'ils mettent en oeuvre les stratégies sociales passant par le domaine religieux (1). Ce qui a d'abord été recherché dans la transcription cartographique, c'est la représentation des structures de répartition de la population selon les religions, et non pas une localisation stricte et assujettie aux détails (celle-ci serait du reste impossible dès lors que, dans une région de peuplement dense, plusieurs signes se référant à une même localité sont alignés).

### 1.3. La pratique religieuse

#### 1.3.1. La pratique religieuse, indicateur de l'influence sociale des Eglises.

Pour important qu'il soit, l'inventaire démographique des Eglises ne fournit que des indices incertains quant à leur force sociale. Il peut exister des minorités religieuses instruites et engagées, ou tout simplement résolues, présentant des capacités d'intervention infiniment plus efficaces que certaines Eglises qui ont hérité du passé une masse de fidèles peu motivés. Pour mieux cerner l'influence des Eglises, l'étude de la pratique religieuse s'avère une démarche commode et éclairante. Elle permet de distinguer les fidèles, au moins grossièrement, selon que leur obédience religieuse ne constitue qu'une référence formelle, ou qu'elle se traduit par une participation effective à la vie sociale d'une Eglise, contribuant à en renforcer le rayonnement et le pouvoir.

Même si, dans les communautés traditionnelles, les baptêmes et les mariages religieux ne constituaient plus que des rites sociaux peu signifiants quant au degré de la motivation religieuse, leur baisse

.../...

---

(1) La disjonction entre les liens coutumiers et affectifs rattachant les fidèles à leur paroisse d'origine, et les contraintes liées à leur appartenance à la paroisse où ils résident hors de leur tribu, manifeste l'ambiguïté de la situation actuelle d'un grand nombre de Mélanésiens. Une étude des implications et de l'évolution de cette disjonction serait fort instructive.

serait significative ; et la même remarque vaut pour l'évolution des vocations religieuses - encore faut-il savoir que celle-ci est en rapport avec la conjoncture générale des possibilités d'ascension sociale, et que cette conjoncture varie non seulement avec le temps, mais aussi selon les milieux.

Dans cette étude, c'est la pratique dominicale qui a été de préférence retenue comme indicateur de la dynamique religieuse. Manifestation de masse, occasion privilégiée pour l'enseignement officiel du savoir religieux et pour la transmission affective des croyances dans le cadre des communautés, elle contribue à façonner l'institution ecclésiale en permettant, à travers la distribution des rôles liturgiques, une gestion régulièrement contrôlée des pouvoirs accordés aux divers partenaires sociaux des assemblées. L'étude de la pratique dominicale permet de mesurer, pour chaque Eglise, son impact social sur ses fidèles ; et ce en différenciant les divers milieux, notamment en fonction des clivages ethniques et socio-économiques. Partant de là, on peut apprécier la force sociale que représente chaque Eglise dans la population totale, et le poids respectif des différents milieux qui constituent les Eglises. Enfin, l'analyse de l'évolution de la pratique selon ces milieux permet de prévoir, dans une certaine mesure, les transformations du profil social de chaque Eglise - en particulier sa composition ethnique et socio-économique ; et d'éclairer certaines options que les Eglises sont amenées à prendre, et certaines de leurs stratégies - qu'elles soient d'ordre culturel ou politique (choix et formation des futurs responsables, engagement dans les combats sociaux, organisation du pouvoir, etc.), ou plus simplement d'ordre matériel (affectation des infrastructures, des moyens financiers, etc.).

Cependant, l'interprétation de la pratique dominicale exige certaines précautions. Les obligations de pratique religieuse se présentent très différemment selon les groupes confessionnels : si, par exemple, le respect du sabbat demeure pour les Adventistes un devoir absolu, l'assistance à la messe dominicale ne présente plus pour la majorité des Catholiques le caractère d'obligation stricte qui la spécifiait autrefois. En plus des données chiffrées sur la situation passée et actuelle, une analyse qualitative des facteurs déterminant le processus d'évolution de la pratique apparaît donc indispensable.

.../...

Car il s'agit, en fait, d'un comportement social complexe, dont les apparences peuvent être trompeuses. On observe, par exemple, qu'une pratique religieuse massive n'est, dans certains cas, que l'expression d'une habitude sociale ; elle ne mesure alors que la prégnance de celle-ci (la survivance d'une telle habitude ne constituant nullement un critère pour juger de l'autorité des instances qui en bénéficient, ni pour apprécier l'efficacité réelle de l'idéologie et des structures ecclésiastiques). Une église pleine ne forme pas *ipso facto* un corps social motivé et cohérent, partageant activement une même idéologie, susceptible d'être mobilisé pour une même action ; une pratique contrainte et collective de la religion peut même conduire au rejet, à terme, de toute valeur et organisation religieuse. Inversement, la disparition des expressions de la vie religieuse liées à des formes dépassées de la vie sociale ne signifie pas nécessairement un rejet total et définitif des valeurs religieuses et des structures ecclésiastiques. On ne peut pas toujours conclure d'une église vide à l'inexistence de facteurs religieux socialement opérants ; l'église vide n'exprime parfois que l'inadéquation des formes de vie religieuse anciennes avec les besoins religieux nouveaux, et indiquer alors l'urgence de formes appropriées. Toutefois, une église vide signifie pratiquement toujours, et quelles qu'en soient les causes, la rupture de la communication entre les instances cléricales de l'appareil ecclésiastique et la masse des fidèles, et une perte de pouvoir de ces instances. Il faut donc analyser la signification et l'évolution de la pratique religieuse en fonction de la dynamique sociale globale des Eglises et de la société profane ; et non pas comme si les manifestations liturgiques pouvaient exister par elles-mêmes, au sein de chaque Eglise, au-delà des contradictions de la société profane.

### 1.3.2. L'enquête sur la pratique dominicale

Les informations chiffrées relatives à la pratique dominicale ont été obtenues par une enquête organisée en collaboration avec les responsables des Eglises, en 1978. Elles concernent près de

.../...

la moitié de la population de la Nouvelle-Calédonie, mais seulement en milieu urbain - où l'évolution de la pratique religieuse est la plus significative. Cette enquête a porté sur tous les offices célébrés dans tous les lieux de culte de Nouméa et de la périphérie, un dimanche (ou samedi) ordinaire (1). Chaque personne présente âgée de cinq ans et plus a rempli un formulaire anonyme, précisant son sexe, son âge, l'année de sa première arrivée en Nouvelle-Calédonie, son ethnie, sa situation de famille, son niveau d'instruction, les diplômes obtenus, sa profession, son adresse (localité et quartier), la pratique dominicale au cours des deux dimanches précédents, et les églises ou temples éventuellement fréquentés lors de ces deux dimanches - toute fiche comportant par ailleurs l'indication du lieu de culte et de l'office fréquenté. Les informations ainsi recueillies, soit autour de 90.000, ont été exploitées sur ordinateur (2).

Les données concernant la pratique dominicale catholique en 1963 proviennent d'une enquête sommaire, mais précise et sûre, qui fut réalisée par les paroisses de Nouméa, et dont les résultats sont restés

.../...

- (1) Pour des raisons pratiques, il n'a pas été possible d'effectuer l'enquête le même jour auprès de toutes les Eglises. Mais, c'est dans des conditions comparables qu'elle fut menée aux dates suivantes :

22 et 23 avril pour l'Eglise Catholique, 28 mai pour l'Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté, 25 juin pour l'Eglise Evangélique Libre, et 9 juillet pour l'Eglise Evangélique Tahitienne.

- (2) La participation du P. Riocreux à la préparation et à la réalisation pratique de l'enquête a été très utile. La codification des données a été réalisée par Srs Jacquemart et Reinaudo, Mme Gros, Mrs. Meunier et Moisson. La Banque d'Indochine a assuré la saisie de l'information sur disquettes, et une recopie logique de cette information sur bande - programmation préparée par M. Faure. L'ensemble du traitement des données sur ordinateur a été conduit par M. Deroche, en collaboration avec Melle Carbonnel. Le P. Koster s'est chargé de divers travaux de dactylographie. Nous tenons à souligner que c'est seulement grâce à ces aides bénévoles que cette étude a pu être menée à bien. La présentation du document a été réalisée à l'CRSTOM par Mme Daydé pour la dactylographie, par MM. Lamolère et Suprin pour les figures. Pour l'établissement des cartes, nous avons bénéficié de la collaboration de M. Dubois.

.../...

inédits. Pour dénombrer les fidèles, on avait distribué des images pieuses, prélevées sur des carnets à souches, en affectant une couleur particulière à chaque sexe et grand groupe d'âge, et en portant sur les souches l'indication de l'ethnie. Bien que déjà anciens et peu détaillés, les résultats de cette enquête fournissent une base de référence précieuse.

°  
° °

## 2. Situation démographique et implantation géographique des Eglises (1)

### 2.1 Répartition globale (2)

Les Eglises ou associations religieuses officiellement représentées en Nouvelle-Calédonie sont au nombre de neuf, d'importance numérique fort inégale. L'Eglise catholique se place largement en tête par le nombre de ses fidèles, avec 67 % de la population totale. Puis, viennent les Eglises Evangéliques communément appelées Protestantes, qui regroupent près de 25 % de la population. Elles sont au nombre de

.../...

- 
- (1) Les données présentées sous ce titre se rapportent au début de l'année 1978. Etant donné les difficultés inhérentes, au plan technique comme au plan humain, à une première étude exhaustive des aspects quantitatifs du fait religieux en Nouvelle-Calédonie, il n'a pas été possible de réduire le délai séparant la date de référence des données et leur date de diffusion. Ce délai pourrait être beaucoup plus court pour des études similaires ultérieures. Aussi peut-on envisager que les principales données soient périodiquement remises à jour, ce qui permettrait un suivi des phénomènes en évolution rapide..
- (2) La répartition de la population selon l'appartenance religieuse n'était connue que de manière globale et approximative avant les dénombrements réalisés dans le cadre de cette étude. Dans le journal "La Croix" du 2.8.77, le P. Hodée écrivait : "L'Eglise Evangélique a environ 15.000 fidèles (...), l'Eglise Libre a 8.000 membres (...), l'Eglise Catholique a plus de 30.000 fidèles mélanésiens (...)" . Et dans l'Annuaire du Diocèse de Nouméa de 1978, on lit ceci : "Religion des Calédoniens : environ 90.000 sont de religion catholique dans toutes les ethnies. Les Protestants, Mélanésiens en grande partie, sont autour de 35.000, dont 20.000 pour l'Eglise Evangélique, 10.000 pour l'Eglise Libre; 5.000 musulmans répartis surtout chez les Indonésiens, les Arabes. Il y a quelques centaines de Juifs".

.../...

trois : l'Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté, dite Eglise Autonome, l'Eglise Evangélique Libre, parfois dite "de Charlemagne" (du nom de son fondateur), et l'Eglise Evangélique Tahitienne - avec respectivement 16 %, 6 % et 2 % de la population. La communauté d'obédience islamique forme, par son volume, le troisième groupe religieux. On peut évaluer ses membres à 3 % de la population. Enfin, suivent diverses minorités religieuses qui, ensemble, touchent un peu plus de 2 % de la population ; par ordre décroissant, on classe les Assemblées de Dieu (0,50 % de la population), que l'on appelle aussi Eglise Pentecôtiste, la Mission des Adventistes du 7ème Jour (0,47 %), la Congrégation des Témoins de Jéhovah (0,45 %), l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (0,39 %), ou Eglise Mormone, l'Assemblée Spirituelle Nationale des Baha'is (0,23 %), et l'Eglise Réorganisée de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (0,19 %), ordinairement appelée Eglise Sanito. La communauté des Néo-Hébridais presbytériens se rattache à l'Eglise Evangélique Autonome, alors que quelques Néo-Hébridais anglicans fréquentent plutôt l'Eglise catholique. On rencontre encore quelques fidèles d'autres Confessions comme des Israélites d'origine européenne, quelques Bouddhistes, voire des sympatisants du mouvement Hare Krishna ; mais ils sont trop peu nombreux, et trop peu organisés, pour qu'il en soit traité ici. Une mention particulière doit cependant être faite des communautés mélanésiennes demeurées païennes (1) (0,14 % de la population). Quant aux personnes qui se déclarent dépourvues de toute appartenance religieuse, elles ne se rencontrent guère que dans le milieu européen (au sens large), et ne forment qu'une fraction très restreinte de la population totale - peut-être voisine de 2 %.

(1) Pour éviter d'utiliser un terme à connotation péjorative nous désignons par l'expression minorités religieuses les groupes que l'on appelle communément les sectes.

Si la survance de certaines croyances traditionnelles est assez générale en milieu mélanésien, rares sont les groupes qui ont maintenu les formes anciennes de leur organisation socio-religieuse en les opposant à la christianisation. Pour ces groupes, le paganisme a constitué un mode de résistance face à la colonisation voire un défi, de nature culturelle et politique. On aurait tort de la réduire à une option strictement religieuse.

Tableau 1 : Distribution de la population selon l'appartenance religieuse et ethnique.

|               | O C E A N I E N S |                 |         |        | EUROPÉENS | ASIATIQUES |        | AUTRES | TOTAUX     |
|---------------|-------------------|-----------------|---------|--------|-----------|------------|--------|--------|------------|
|               | Mélan.<br>cal.    | Mélan.<br>hébr. | Wallis. | Tahit. |           | Indon.     | Vietn. |        |            |
| Catholiques   | 28 500            | 150             | 10 000  | 2 100  | 46 700    | 300        | 1 800  | 1 450  | 91 000 )   |
| Protestants   | 28 900            | 400             | -       | 3 200  | 1 000     | 100        | -      | 400    | 34 000 ) * |
| Musulmans     | -                 | -               | -       | -      | 100       | 4 000      | -      | 150    | 4 250 )    |
| A. de Dieu    | 200               | 100             | 10      | 60     | 120       | 130        | 15     | 45     | 680 )      |
| Adventistes   | 80                | 150             | 5       | 125    | 130       | -          | -      | 160    | 650 )      |
| T. de Jéhovah | 50                | 5               | 20      | 80     | 380       | 20         | 40     | 25     | 620 )      |
| Mormons       | 25                | -               | 5       | 375    | 100       | -          | 10     | 15     | 530 ) **   |
| Baha'is       | 235               | -               | 60      | -      | 15        | -          | -      | 10     | 320 )      |
| Sanitos       | -                 | -               | -       | 225    | 25        | 10         | -      | -      | 260 )      |
| Divers        | 410               | 295             | -       | 235    | 2 930     | 540        | 135    | 145    | 4 690 )    |
| Totaux        | 58 400            | 1 100           | 10 100  | 6 400  | 51 500    | 5 100      | 2 000  | 2 400  | 137 000    |

\* Chiffres arrondis à 50 et multiples

\*\* Chiffres arrondis à 5 et multiples.

La population mélanésienne protestante se répartit de la manière suivante entre l'Eglise Autonome et l'Eglise Libre : respectivement 20.350 et 8.500 - soit 70 et 30 %.

## 2.2. Composition ethnique des Eglises (1)

L'Eglise Catholique présente l'éventail ethnique le plus diversifié. Les Européens et assimilés y sont majoritaires, avec 51 % des fidèles ; les Océaniens sont 45 % de l'effectif total, se partageant entre

.../...

- (1) S'agissant des "Européens et assimilés", "Wallisiens et Futuniens", "Tahitiens et autres Polynésiens", on ne retiendra dans la suite du texte que le premier terme de chaque catégorie pour désigner celle-ci dans son ensemble. Dans le décompte global, les athées sont compris dans la catégorie "Divers".

FIG.1 APPARTENANCE RELIGIEUSE DE LA POPULATION SELON L'ETHNIE

Distribution globale.

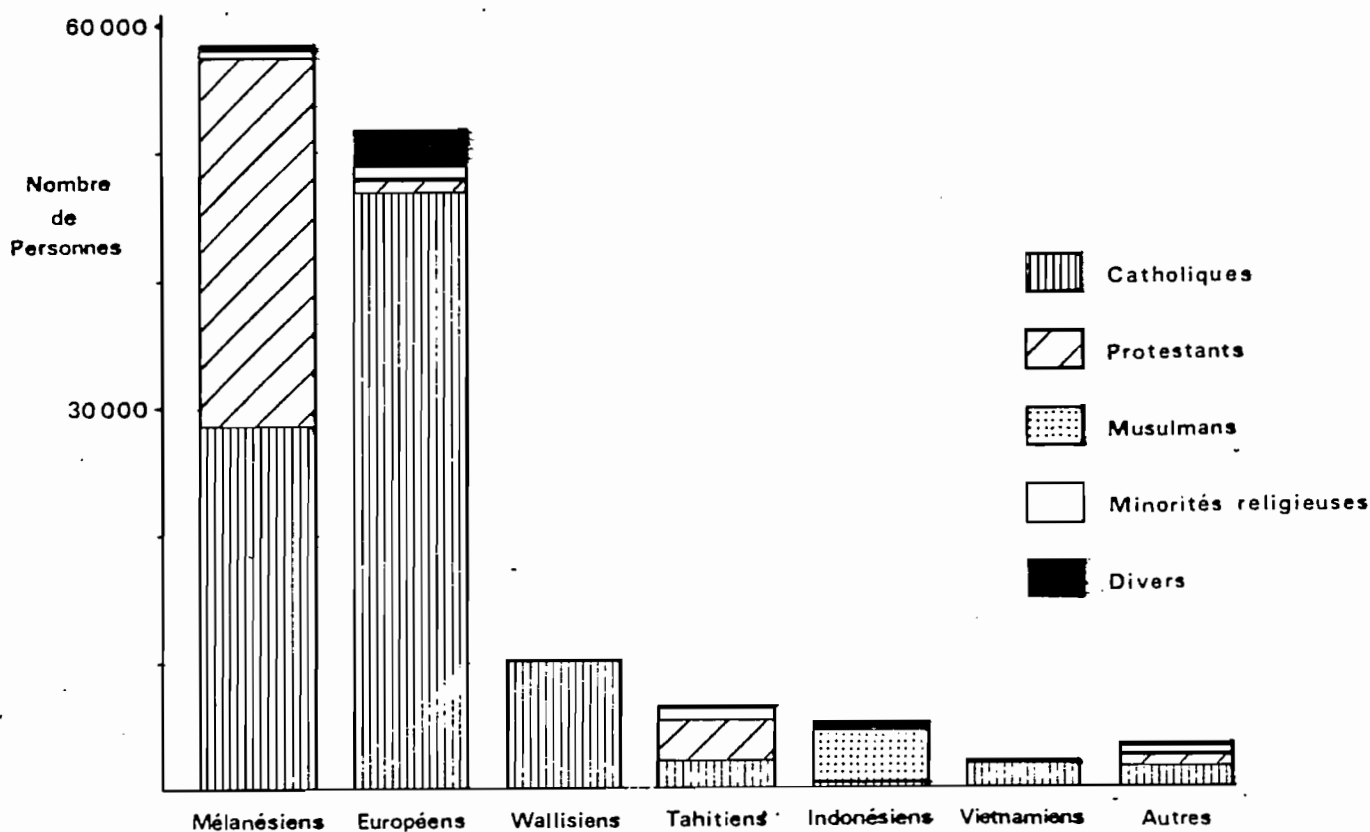


FIG.2 APPARTENANCE RELIGIEUSE DE LA POPULATION SELON L'ETHNIE

Minorités religieuses

Nb. de Personnes

TAHITIENS

EUROPÉENS

NEO-HÉBRIDAIS

MÉLANÉSIENS

INDONÉSIENS

WALLISIENS

VIETNAMIENS

AUTRES

Ass. de Dieu  
Adventistes  
T de Jéhovah  
Mormons  
Sanitos  
Bahais

Mélanésiens, 31 %, Wallisiens et Futuniens 11 %, Tahitiens et autres Polynésiens 2 % ; les Vietnamiens représentent près de 2 % des Catholiques (1). De leur côté, les Eglises Protestantes sont beaucoup plus homogènes : elles sont océaniques à 95 %, avec 85 % de Mélanésiens, 9 % de Tahitiens, et 1 % de Néo-Hébridais ; les Européens y sont moins de 3 %. Mais c'est pour la communauté islamique qu'appartenance religieuse et appartenance ethnique présentent la correspondance la plus remarquable : 94 % des membres de cette communauté sont d'origine indonésienne. Parmi les Confessions minoritaires, certaines se caractérisent par des prédominances ethniques marquées. Les Tahitiens sont respectivement 71 % et 87 % des Eglises Mormone et Sanito, les Mélanésiens sont 73 % chez les Baha'is, les Européens forment 61 % des Témoins de Jéhovah. Par contre, l'Eglise Adventiste et l'Eglise Pentecôtiste présentent une composition pluri-ethnique plus équilibrée : dans la première on compte 20 % d'Européens, 25 % d'Antillais, 23 % de Néo-Hébridais, 19 % de Tahitiens, 12 % de Mélanésiens, et dans la seconde on compte 30 % de Mélanésiens, à peu près 20 % d'Indonésiens, et presque autant d'Européens.

### 2.3. Indications sommaires sur l'évolution démographique des Eglises

La répartition de la population européenne entre Catholiques et Protestants reflète la situation religieuse de la France; les différents flux et reflux de population ne la font guère varier. Et, depuis près d'un demi-siècle la répartition entre ces confessions est de même relativement fixe en milieu mélanésien. Ce sont les fluctuations des migrations de travail qui ont entraîné des variations de ce rapport dans la population globale, selon que les migrants étaient originaires de pays où prédomine l'une ou l'autre Confession. Ainsi l'Eglise Catholique a largement bénéficié de l'apport wallisien, ainsi que du flux européen provoqué par la dernière flambée de l'activité minière et métallurgique ; seuls les Tahitiens et le groupe très réduit des Néo-Hébridais présentaient une majorité protestante. A l'heure actuelle, la croissance des Eglises catholique et protestante résulte

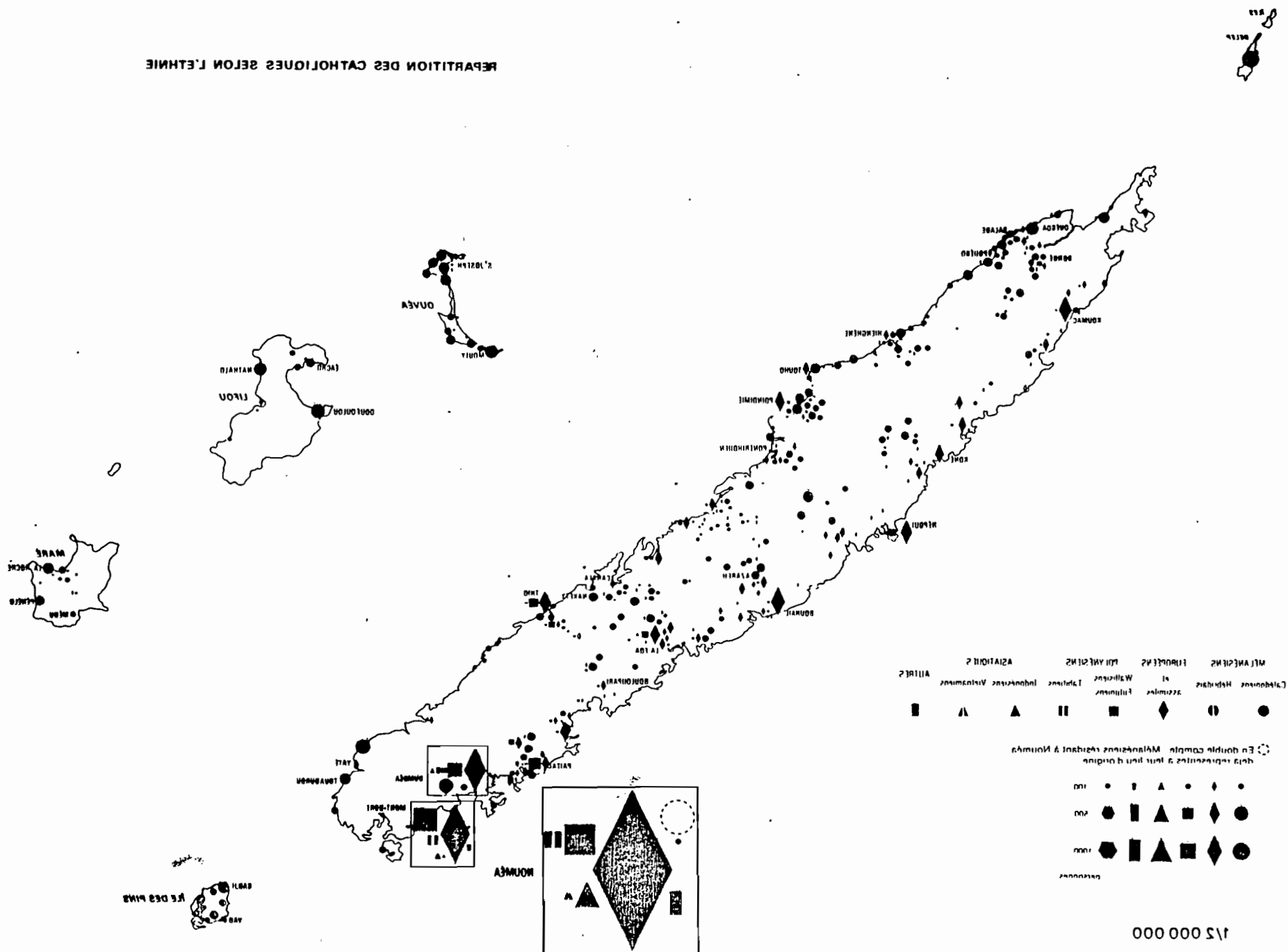
.../...

presque exclusivement de l'accroissement naturel de la population - l'immigration s'est tarie et les conversions sont rares. La même remarque vaut pour la communauté d'obédience islamique. Au contraire, le développement des Eglises minoritaires, considérable depuis une dizaine d'années, se poursuit généralement à un rythme plus soutenu. Tandis que celles qui se sont constituées dans le cadre des migrations de travail progressent peu (Eglises Mormone et Sanito), d'autres pratiquent un prosélytisme actif et relativement efficace (Assemblées de Dieu, Témoins de Jéhovah, Baha'is) ; quant à l'Eglise Adventiste, qui a vu ses effectifs gonfler à la faveur des migrations, elle tente de compenser par un effort missionnaire le tarissement de ces flux.

#### 2.4. Répartition géographique de la population selon la Confession

##### 2.4.1. Données générales

Les Catholiques sont majoritaires dans les localités urbaines, dans les centres administratifs, ainsi que dans les villages miniers, qui comprennent tous une forte proportion d'immigrés ; et il en est de même dans les régions rurales où prédomine la population blanche. On compte 84 % de Catholiques dans la région de Nouméa (communes de Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore), et cette proportion se maintient entre 80 et 95 % dans toutes les communes de la côte Ouest jusque vers Koné ; à Thio, les Catholiques représentent 93 % de la population. Par ailleurs, le catholicisme l'emporte également dans les régions où il a réussi à s'implanter massivement avant l'arrivée du protestantisme. Ainsi, les îles Bélep et l'île des Pins sont entièrement catholiques ; il en est de même pour le sud de la Grande Terre, et presque de même pour le nord-est. Dans les régions qui ont fait l'enjeu d'une forte concurrence entre les confessions chrétiennes rivales, les Eglises se partagent la population. Fortement représentées de Poindimié à Canala, les Eglises protestantes regroupent 51 % de la population dans la commune de Houaïlou. Dans le nord-ouest, dans les communes de Koné, Kaala-Gomen, et Koumac, les Protestants forment également une



REPARTITION DES PROTESTANTS SELON L'ETHNIE

MELANÉSIENS  
Européens et Tahitiens  
ASIATIQUES  
AUTRES

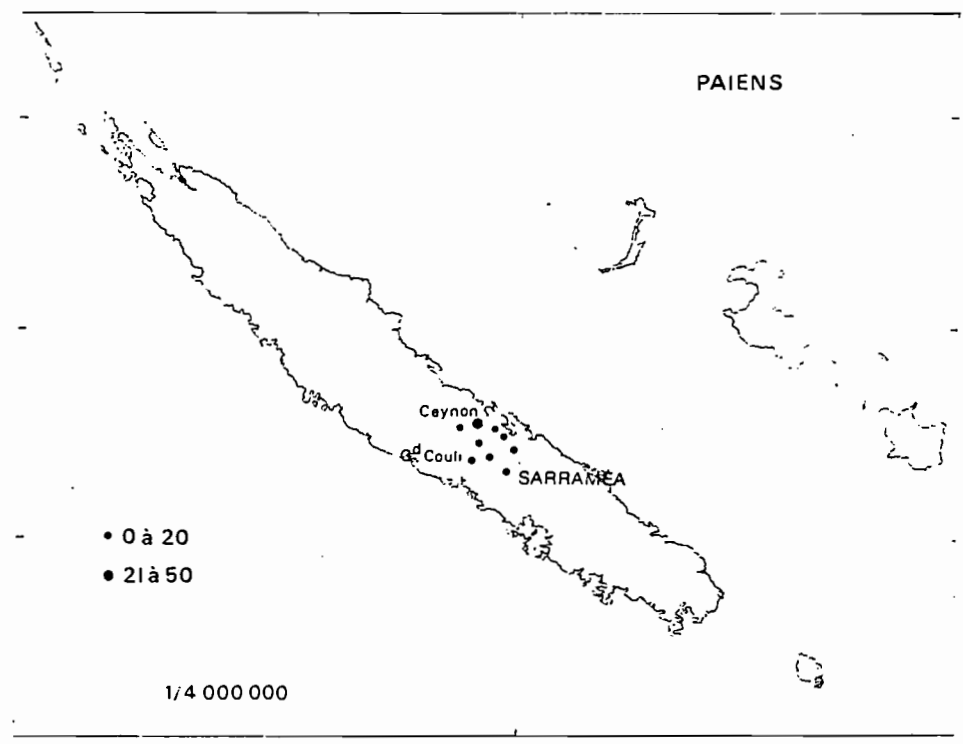
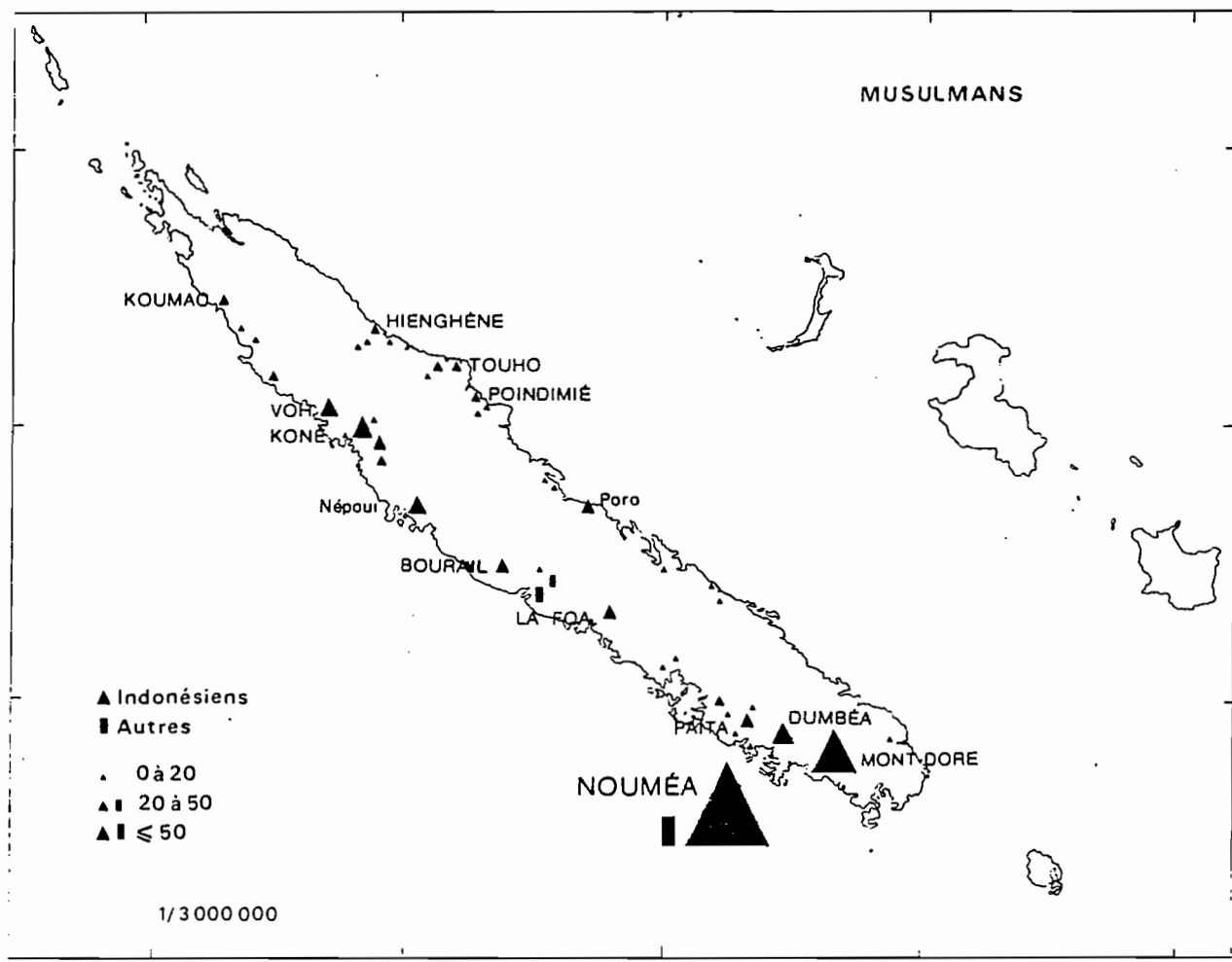
En double compte: Melanésien résidant à Nouméa, déjà représenté à leur lieu d'origine

1/2 000 000

1/2 000 000

fraction notable de la population - entre 35 et 50 %. Mais l'implantation protestante est la plus considérable aux îles Loyauté qui, d'abord christianisées par des missionnaires protestants, n'ont jamais connu de colonisation agricole blanche, ni quelque autre forme d'immigration de travail. Ainsi, cette Confession domine nettement à Lifou avec 87 % de la population, et à Maré où cette proportion est de 81 %, tandis qu'à Ouvéa on compte 38 % de Protestants dans la population.

Les minorités religieuses sont surtout implantées à Nouméa et dans ses extensions sub-urbaines (Dumbéa, Mont-Dore, Païta) - 77 % des fidèles. Plusieurs raisons expliquent cette concentration. On notera d'abord que cette aire géographique regroupe 56 % de la population totale du Territoire ; et que, pour les communautés ethniques les mieux représentées dans les minorités religieuses, la proportion des personnes habitant cette aire est plus élevée encore (on y trouve 87 % des Tahitiens, 83 % des Néo-Hébridais, 72 % des Indonésiens, et la quasi-totalité des Antillais). En second lieu, il faut remarquer que les minorités religieuses bénéficient à Nouméa des moyens résultant de l'implantation de leurs instances centrales et de la majeure part de leurs infrastructures, ainsi que des facilités liées à l'ancienneté relative de leurs communautés urbaines. Enfin, on peut penser que le milieu urbain est plus favorable que le milieu rural au progrès des mouvements religieux marginaux, d'une part à cause du moindre degré d'efficacité des contraintes sociales traditionnelles, et d'autre part en raison des contradictions et de la difficulté de vivre que sécrète l'univers urbain et industriel, particulièrement en période de crise. C'est ce qui explique que 40 % des Mélanésiens adhérant aux minorités religieuses résident à Nouméa (et périphérie), alors que ce secteur ne regroupe que 20 % environ de la population mélanésienne.



**Tableau 2 : Répartition géographique de la population, par communes, selon la Confession et l'ethnie.**

Pour la population mélanésienne, c'est le critère d'origine, et non celui de résidence, qui est pris en considération.

| (1)          | O C E A N I E N S |       |              |     |        |        |      | EUROP. |      | ASIATIQUES |     |        |      | Autres |     | Minorités relig.* |
|--------------|-------------------|-------|--------------|-----|--------|--------|------|--------|------|------------|-----|--------|------|--------|-----|-------------------|
|              | Mélan. cal.       |       | Mélan. hébr. |     | Wallis | Tahit. |      |        |      | Indon.     |     | Vietn. |      |        |     |                   |
|              | C                 | P     | C            | P   | C      | C      | P    | C      | P    | C          | P   | M      | C    | C      | P   |                   |
| Nouméa       |                   |       | 117          | 291 | 4502   | 1231   | 1880 | 27806  | 618  | 200        | 85  | 2055   | 1427 | 1235   | 392 | 2258              |
| Dumbéa       |                   |       |              | 12  | 857    | 108    | 154  | 2200   | 46   | 8          | 2   | 136    | 59   | 83     | 27  | 1                 |
| Mont-Dore    | 991               |       | 14           | 36  | 2426   | 444    | 681  | 4078   | 86   | 30         | 13  | 467    | 118  | 187    | 62  | 75                |
| Bélep        | 993               |       |              |     |        |        |      |        |      |            |     |        |      |        |     |                   |
| Bouloupari   | 466               |       | 3            | 8   | 61     | 4      | 6    | 377    | 8    |            |     | 38     | 4    |        |     |                   |
| Bourail      | 746               | 368   | 4            | 10  | 50     | 4      | 6    | 1826   | 38   | 5          |     | 90     | 4    |        |     | 106               |
| Canala       | 1542              | 1011  | 4            | 9   | 80     | 55     | 78   | 518    | 11   |            |     | 14     | 7    |        |     | 20                |
| Farino       |                   |       |              |     | 8      |        |      | 163    | 5    |            |     | 2      | 1    |        |     |                   |
| Hienghène    | 1492              | 567   |              |     |        |        |      | 180    | 4    | 6          |     | 100    | 1    |        |     | 39                |
| Houailou     | 1073              | 1940  | 4            | 9   | 102    | 45     | 64   | 602    | 13   | 7          |     | 118    | 14   |        |     |                   |
| Kaala-Gomen  | 390               | 683   |              |     | 7      | 2      | 3    | 307    | 6    |            |     | 62     | 13   |        |     |                   |
| Koné         | 875               | 1068  |              |     | 11     | 4      | 6    | 559    | 12   | 12         |     | 194    |      |        |     |                   |
| Koumac       | 451               | 914   |              |     | 3      | 4      | 6    | 1205   | 25   |            |     | 41     | 26   |        |     | 48                |
| La Foa       | 383               | 11    |              |     | 234    | 4      | 6    | 923    | 19   |            |     | 64     | 24   |        |     | 51                |
| Moindou      | 309               | 68    |              |     | 23     |        |      | 122    | 3    |            |     | 8      |      |        |     | 5                 |
| Ou'goa       | 1385              | 43    |              |     |        |        | 1    | 455    | 10   |            |     |        |      |        |     |                   |
| Païta        | 828               |       | 2            | 4   | 884    | 36     | 52   | 1132   | 22   | 10         |     | 167    | 49   | 48     | 16  | 100               |
| Ile des Pins | 1439              |       |              |     | 16     |        |      | 75     | 1    |            |     |        |      |        |     | 2                 |
| Poindimié    | 1965              | 777   |              |     |        | 5      | 8    | 555    | 13   | 5          |     | 88     |      |        |     | 13                |
| Ponérihouen  | 949               | 1547  |              |     |        |        |      | 263    | 6    |            |     | 25     |      |        |     |                   |
| Pouébo       | 2143              | 116   |              |     |        |        |      | 182    | 4    |            |     |        |      |        |     |                   |
| Pouembout    | 86                |       |              |     |        |        |      | 322    | 7    |            |     | 40     | 9    |        |     | 127               |
| Poya         | 794               | 192   | 2            | 5   | 160    | 66     | 95   | 1020   | 15   | 7          |     | 112    | 15   |        |     | 56                |
| Sarraméa     | 327               | 79    |              |     |        |        |      | 53     | 1    |            |     |        |      |        |     |                   |
| Thio         | 965               |       |              |     | 524    | 77     | 113  | 731    | 15   |            |     | 31     | 7    |        |     | 20                |
| Touho        | 897               | 824   |              |     |        |        |      | 242    | 6    | 5          |     | 78     |      |        |     |                   |
| Voh          | 93                | 950   |              |     | 16     | 5      | 6    | 504    | 11   |            |     | 60     |      |        |     |                   |
| Yaté         | 1287              |       | 5            | 12  |        | 4      | 5    | 157    | 3    |            |     | 10     |      |        |     | 16                |
| Ouvéa        | 2953              | 1879  |              |     | 14     |        |      | 31     |      |            |     |        |      |        |     | 23                |
| Lifou        | 1607              | 10971 |              |     | 1      |        |      | 67     | 1    |            |     |        | 1    |        |     | 13                |
| Maré         | 1078              | 4918  |              |     | 1      | 2      | 3    | 27     |      |            |     |        |      |        |     | 81                |
| Totaux       | 28507             | 28926 | 155          | 396 | 9980   | 2100   | 3173 | 46682  | 1009 | 295        | 100 | 4000   | 1779 | 1553   | 497 | 3054              |

(1) C = Catholique P = Protestant M = Musulman

\* Cette catégorie regroupe les Pentecôtistes, les Adventistes, les Témoins de Jéhovah, les Mormons, les Baha'is et les Sanitos. Ce tableau ne comprend donc pas les adeptes des religions ou des groupuscules religieux peu représentés, ni les athées.

#### 2.4.2. Implantation des minorités religieuses

En dehors de Nouméa, où elles recrutent les trois quarts de leurs membres, les minorités religieuses rencontrent une plus forte résistance de la part des grandes Eglises et se heurtent aux contraintes du contrôle social traditionnel. Elles ont néanmoins réussi quelques percées notables, particulièrement dans certains centres. Les facteurs qui jouent en leur faveur dans l'environnement urbain de Nouméa expliquent aussi pour une part au moins, l'importance de leur implantation à Bourail - on y trouve 15 % de l'ensemble des fidèles résidant hors de Nouméa (et de sa périphérie). Pourtant, Pouembout devance Bourail avec 18 % des membres de ces minorités vivant hors de Nouméa ; les Assemblées de Dieu notamment, y comptent plus du quart de leurs membres mélanésiens, et les Témoins de Jéhovah s'y trouvent également bien représentés. Par ailleurs, les Assemblées de Dieu ont des communautés relativement importantes à Hienghène et à La Foa, tandis que les Baha'is comptent près de 20 % des leurs à Maré. Les tableaux suivants fournissent, pour chaque minorité religieuse, la répartition géographique et l'appartenance ethnique des membres.

C'est dans les localités à forte concentration d'immigrés que ces minorités sont les mieux représentées - Mormons et Sanitos n'ont pas d'autre implantation ; et dans le nord, on note la survivance d'établissements adventistes anciens. Par ailleurs, on remarquera que les minorités religieuses ont le plus d'impact dans les catégories ethniques et sociales qui ont été plus ou moins négligées par les grandes Eglises traditionnelles. Les efforts des Témoins de Jéhovah et des Assemblées de Dieu auprès du milieu calédonien blanc ne demeurent pas sans résultats, et la seconde de ces Eglises fait des progrès notables en milieu indonésien.

.../...

Fig 5- Minorités Religieuses

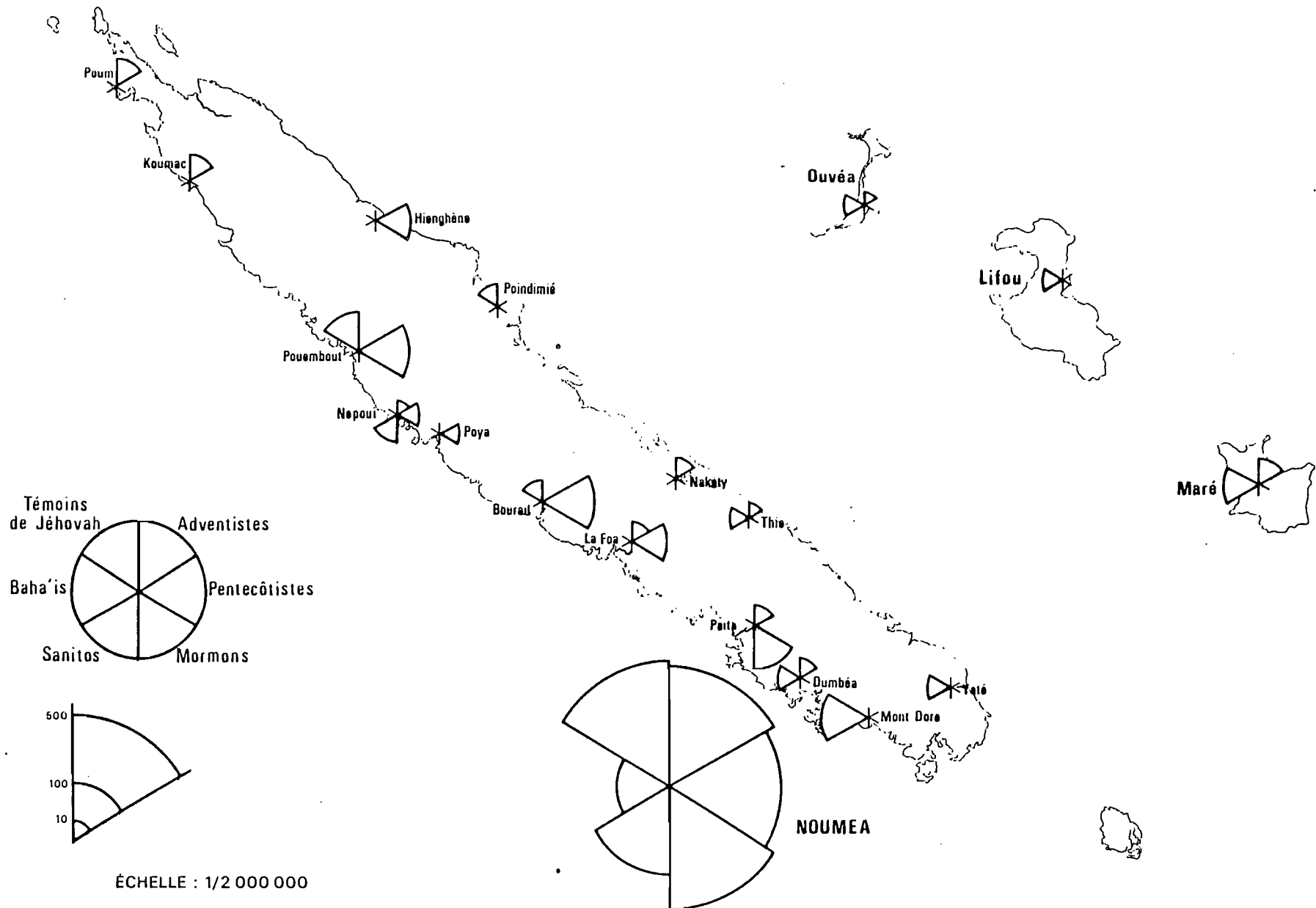


Tableau 3 : Répartition géographique et appartenance ethnique des membres des minorités religieuses

|               | Assemblées<br>de Dieu | Adventistes | Témoins de<br>Jéhovah | Mormons | Baha'is | Sanitos | Totaux |
|---------------|-----------------------|-------------|-----------------------|---------|---------|---------|--------|
| Nouméa        | 406                   | 509         | 546                   | 466     | 95      | 236     | 2 258  |
| Dumbéa        |                       |             |                       |         | 1       |         | 1      |
| Mont-Dore (1) |                       |             |                       |         | 75      |         | 75     |
| Bourail       | 88                    |             | 15                    |         | 3       |         | 106    |
| Canala        |                       | 14          |                       |         |         |         | 14     |
| Hienghène     | 39                    |             |                       |         |         |         | 39     |
| Koumac        |                       | 23          |                       |         |         |         | 23     |
| La Foa        | 38                    | 11          |                       |         | 2       |         | 51     |
| Moindou       | 5                     |             |                       |         |         |         | 5      |
| Nakéty        |                       |             |                       |         | 6       |         | 6      |
| Népoui        | 18                    | 8           |                       |         |         | 20      | 46     |
| Païta         |                       | 15          |                       |         | 12      |         | 27     |
| Ile des Pins  |                       |             |                       |         | 2       |         | 2      |
| Poindimié     |                       |             | 11                    |         | 2       |         | 13     |
| Poum          |                       | 25          |                       |         |         |         | 25     |
| Pouembout     | 79                    |             | 48                    |         |         |         | 127    |
| Poya          | 9                     |             |                       |         | 1       |         | 10     |
| Thio          |                       | 8           |                       |         | 12      |         | 20     |
| Tontouta      |                       | 10          |                       | 63      |         |         | 73     |
| Yaté          |                       |             |                       |         | 16      |         | 16     |
| Ouvéa         |                       | 7           |                       |         | 16      |         | 23     |
| Lifou         |                       |             |                       |         | 13      |         | 13     |
| Maré          |                       | 19          |                       |         | 62      |         | 81     |
| Totaux        | 682                   | 649         | 620                   | 529     | 318     | 256     | 3 054  |

(1) Les Baha'is de la commune du Mont-Dore se répartissent ainsi : 58 à Robinson et Yahoué, 4 à Saint-Michel et Saint-Louis, 13 à Plum et Mont-Dore.

Tableau 4 : Répartition géographique et appartenance ethnique des membres des Assemblées de Dieu

|           | Océaniens      |                 |         |        | Européens |        | Asiatiques |       | Divers<br>* | Totaux |
|-----------|----------------|-----------------|---------|--------|-----------|--------|------------|-------|-------------|--------|
|           | Mélan.<br>cal. | Mélan.<br>hébr. | Wallis. | Tahit. | Cal.      | Métro. | Indon.     | Viet. |             |        |
| Nouméa    | 43             | 102             | 8       | 43     | 25        | 22     | 106        | 13    | 44          | 406    |
| Sourail   | 46             |                 |         | 1      | 40        |        | 1          |       |             | 88     |
| Hienghène | 39             |                 |         |        |           |        |            |       |             | 39     |
| La Foa    | 21             |                 |         | 2      | 9         |        | 6          |       |             | 38     |
| Moindou   | 1              |                 |         |        | 3         |        | 1          |       |             | 5      |
| Népoui    |                |                 |         | 3      | 7         |        | 3          |       |             | 18     |
| Pouembout | 52             |                 |         | 2      | 10        |        | 15         |       |             | 79     |
| Poya      |                |                 | 1       | 2      | 6         |        |            |       |             | 9      |
| Totaux    | 202            | 102             | 9       | 58     | 122       |        | 132        | 13    | 44          | 682    |

\* La catégorie "Divers" compte 21 Antillais.

Tableau 5 : Répartition géographique et appartenance ethnique des membres de l'Eglise des Adventistes du 7ème Jour

|          | Océaniens      |                 |         |        | Européens | Asiatiques |       | Divers<br>* | Totaux |
|----------|----------------|-----------------|---------|--------|-----------|------------|-------|-------------|--------|
|          | Mélan.<br>cal. | Mélan.<br>hébr. | Wallis. | Tahit. |           | Indon.     | Viet. |             |        |
| Nouméa   | 24             | 149             | 3       | 20     | 86        |            |       | 161         | 509    |
| Canala   | 14             |                 |         |        |           |            |       |             | 14     |
| Koumac   | 2              |                 |         |        | 21        |            |       |             | 23     |
| La Foa   | 11             |                 |         |        |           |            |       |             | 11     |
| Népoui   |                |                 |         | 5      |           |            |       |             | 8      |
| Païta    |                |                 |         | 13     |           |            |       |             | 15     |
| Peum     | 2              |                 |         |        | 23        |            |       |             | 25     |
| Thio     | 3              |                 |         | 5      |           |            |       |             | 8      |
| Tentouta |                |                 |         | 10     |           |            |       |             | 10     |
| Ouvéa    | 7              |                 |         |        |           |            |       |             | 7      |
| Maré     | 19             |                 |         |        |           |            |       |             | 19     |
| Totaux   | 82             | 149             | 3       | 124    | 130       |            |       | 161         | 649    |

Tableau 6 : Répartition géographique et appartenance ethnique des membres de la  
Congrégation des Témoins de Jéhovah

|           | Océaniens      |                 |         |        | Européens |             | Asiatiques |       | Divers<br>** | Totaux |
|-----------|----------------|-----------------|---------|--------|-----------|-------------|------------|-------|--------------|--------|
|           | Mélan.<br>cal. | Mélan.<br>hébr. | Wallis. | Tahit. | Cal.      | Métro.<br>* | Indon.     | Viet. |              |        |
| Nouméa    | 33             | 6               | 18      | 71     | 194       | 143         | 19         | 40    | 22           | 546    |
| Bourail   | 1              |                 |         |        | 8         | 5           |            |       | 1            | 15     |
| Poindimié | 9              |                 |         |        | 1         | 1           |            |       |              | 11     |
| Pouembout | 8              |                 |         | 10     | 12        | 15          |            |       | 3            | 48     |
| Totaux    | 51             | 6               | 18      | 81     | 215       | 164         | 19         | 40    | 26           | 620    |

\* La catégorie "Métro" comprend, outre les Français d'origine métropolitaine, 12 originaires d'Afrique du Nord, 9 Italiens, 7 Belges, et 3 Allemands.

\*\* La catégorie "Divers" comprend 12 Antillais, 5 Malgaches, 3 Australiens, 2 Néo-Zélandais, 3 Chinois et 1 Japonais.

Tableau 7 : Répartition géographique et appartenance ethnique des membres de  
l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (Mormons)

|          | Océaniens      |                 |         |        | Européens | Asiatiques |       | Divers | Totaux |
|----------|----------------|-----------------|---------|--------|-----------|------------|-------|--------|--------|
|          | Mélan.<br>cal. | Mélan.<br>hébr. | Wallis. | Tahit. |           | Indon.     | Viet. |        |        |
| Nouméa   | 25             |                 | 3       | 318    | 93        | 1          | 9     | 17     | 466    |
| Tontouta |                |                 |         | 55     | 8         |            |       |        | 63     |
| Totaux   | 25             |                 | 3       | 373    | 101       | 1          | 9     | 17     | 529    |

Tableau 8 : Répartition géographique et appartenance ethnique des membres de  
l'Eglise Réorganisée de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (Sanitos)

|        | Océaniens      |                 |         |        | Européens | Asiatiques |       | Totaux |
|--------|----------------|-----------------|---------|--------|-----------|------------|-------|--------|
|        | Mélan.<br>cal. | Mélan.<br>hébr. | Wallis. | Tahit. |           | Indon.     | Viet. |        |
| Nouméa | 1              |                 |         | 205    | 22        | 8          |       | 236    |
| Népoui |                |                 |         | 20     |           |            |       | 20     |
| Totaux | 1              |                 |         | 225    | 22        | 8          |       | 256    |

Tableau 9 : Répartition géographique et appartenance ethnique des membres  
de l'Assemblée Spirituelle Nationale des Baha'is

|              | Océaniens      |                 |         |        | Européens |        | Asiatiques |       | Divers | Totaux |
|--------------|----------------|-----------------|---------|--------|-----------|--------|------------|-------|--------|--------|
|              | Mélan.<br>cal. | Mélan.<br>hébr. | Wallis. | Tahit. | Cal.      | Métro. | Indon.     | Viet. |        |        |
| Nouméa       | 106            | 1               | 48      | 2      | 2         | 9      |            |       | 3      | 171    |
| Bourail      | 3              |                 |         |        |           |        |            |       |        | 3      |
| La Foa       | 2              |                 |         |        |           |        |            |       |        | 2      |
| Nakéty       | 6              |                 |         |        |           |        |            |       |        | 6      |
| Païta        | 2              |                 | 7       |        |           | 3      |            |       |        | 12     |
| Ile des Pins | 1              |                 |         |        |           |        |            | 1     |        | 2      |
| Poindimié    |                |                 |         |        |           | 2      |            |       |        | 2      |
| Poya         | 1              |                 |         |        |           |        |            |       |        | 1      |
| Thio         | 8              |                 | 4       |        |           |        |            |       |        | 12     |
| Yaté         | 16             |                 |         |        |           |        |            |       |        | 16     |
| Ouvéa        | 16             |                 |         |        |           |        |            |       |        | 16     |
| Lifou        | 13             |                 |         |        |           |        |            |       |        | 13     |
| Maré         | 62             |                 |         |        |           |        |            |       |        | 62     |
| Totaux       | 236            | 1               | 59      | 2      | 2         | 14     |            | 1     | 3      | 318    |

.../...

### 2.4.3. Répartition des Mélanésiens catholiques et protestants

Tableau 10 : Répartition des Mélanésiens selon leur appartenance confessionnelle et selon leur origine en Grande Terre ou dans les Iles Loyauté

|              | Catholiques | Protestants | Minorités religieuses | Autres | Totaux |
|--------------|-------------|-------------|-----------------------|--------|--------|
| Grande Terre | 22 850      | 11 150      | 500                   | 400    | 34 900 |
| Iles Loyauté | 5 650       | 17 750      | 100                   |        | 23 500 |
| Totaux       | 28 500      | 28 900      | 600                   | 400    | 58 400 |

Chiffres arrondis à 50 et multiples

Les Mélanésiens catholiques originaires de la Grande Terre forment 80 % de l'ensemble des Mélanésiens catholiques, alors que les Protestants loyaltiens représentent 61 % de l'ensemble des Protestants mélanésiens (1).

Sur la Grande Terre, 66 % des Mélanésiens sont catholiques, 32 % sont protestants, et les minorités religieuses en regroupent moins de 2 %. Dans les Iles Loyauté, ces rapports sont respectivement les suivants : 24 %, 76 % et moins de 1 %. Toutefois, le tableau ci-après montre qu'il existe des différences importantes selon les Iles. Alors qu'Ouvéa compte une majorité catholique de 61 %, la majorité est protestante à Lifou ainsi qu'à Maré - respectivement 87 et 81 %.

---

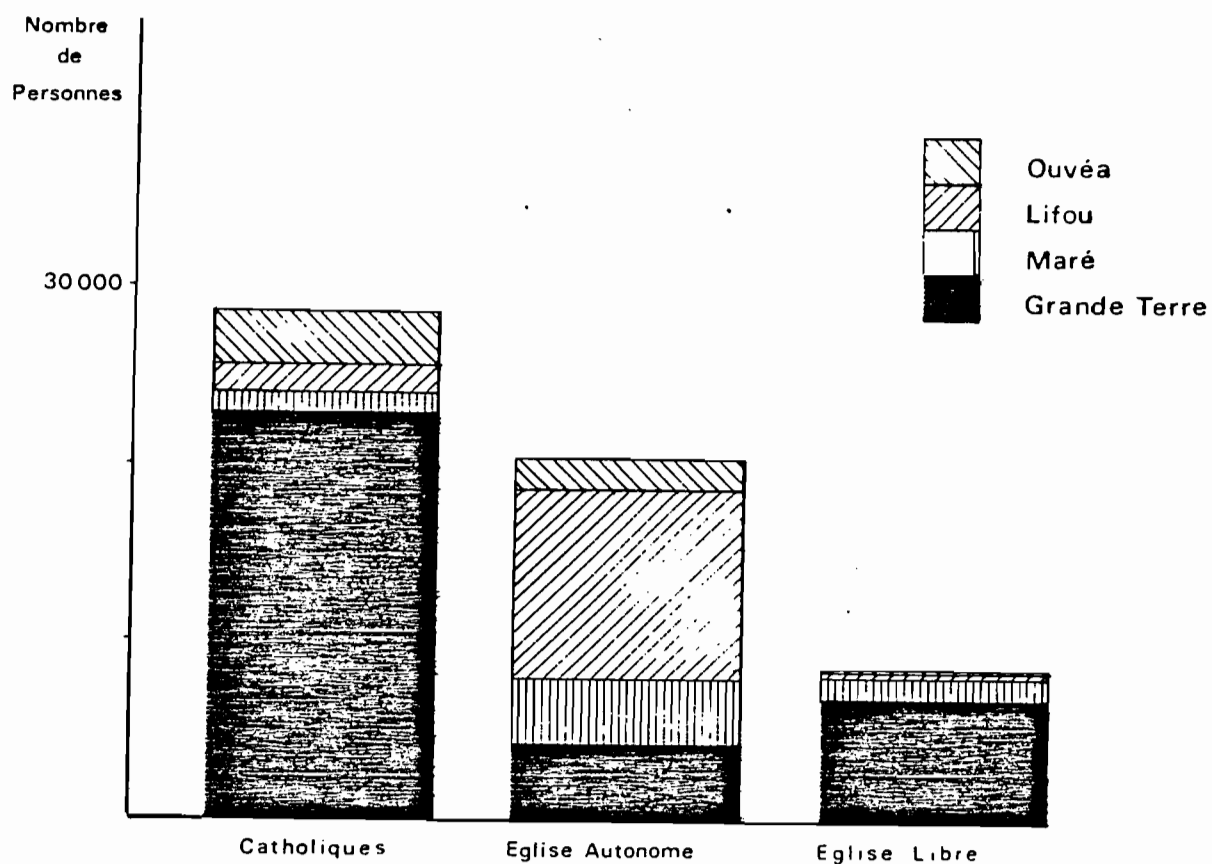
(1) La prépondérance de l'élément loyaltien dans le protestantisme mélanésien - qui se manifeste notamment par la proportion élevée de pasteurs originaires des Iles - résulte davantage d'une dynamique historique que du rapport démographique entre Protestants de la Grande Terre et Protestants des Iles. Il en sera traité dans le fascicule I.

Tableau 11 : Répartition des Mélanésiens loyaltiens selon leur appartenance confessionnelle et selon leur origine dans les Iles

|        | Catholiques | Protestants | Minorités religieuses | Totaux |
|--------|-------------|-------------|-----------------------|--------|
| Ouvéa  | 2 950       | 1 880       | 20                    | 4 850  |
| Lifou  | 1 610       | 10 970      | 10                    | 12 590 |
| Maré   | 1 080       | 4 920       | 80                    | 6 080  |
| Totaux | 5 640       | 17 770      | 110                   | 23 520 |

Chiffres arrondis à 10 et multiples.

**FIG.6** ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET APPARTENANCE CONFESSIONNELLE  
DES MELANESIENS CATHOLIQUES ET PROTESTANTS



2.4.4 Implantation de l'Eglise Evangélique Autonome et de l'Eglise Evangélique Libre.

Tableau 12 : Répartition des Mélanésiens protestants selon leur appartenance à l'Eglise Evangélique Autonome ou à l'Eglise Evangélique Libre.

|              | Egl. Autonome | Egl. Libre | Totaux |
|--------------|---------------|------------|--------|
| Grande Terre | 4 300         | 6 830      | 11 130 |
| Iles Loyauté | 16 070        | 1 700      | 17 770 |
| Totaux       | 20 370        | 8 530      | 28 930 |

|       | Egl. Autonome | Egl. Libre | Totaux |
|-------|---------------|------------|--------|
| Ouvéa | 1 770         | 110        | 1 880  |
| Lifou | 10 620        | 350        | 10 970 |
| Maré  | 3 680         | 1 240      | 4 920  |

Chiffres arrondis à 5 et multiples.

On compte 70 % des Mélanésiens protestants dans l'Eglise Evangélique Autonome, et 30 % dans l'Eglise Evangélique Libre. Leur implantation respective suit, en gros, ce que furent les réseaux d'influence et la délimitation des champs d'apostolat des missionnaires responsables du schisme (1).

.../...

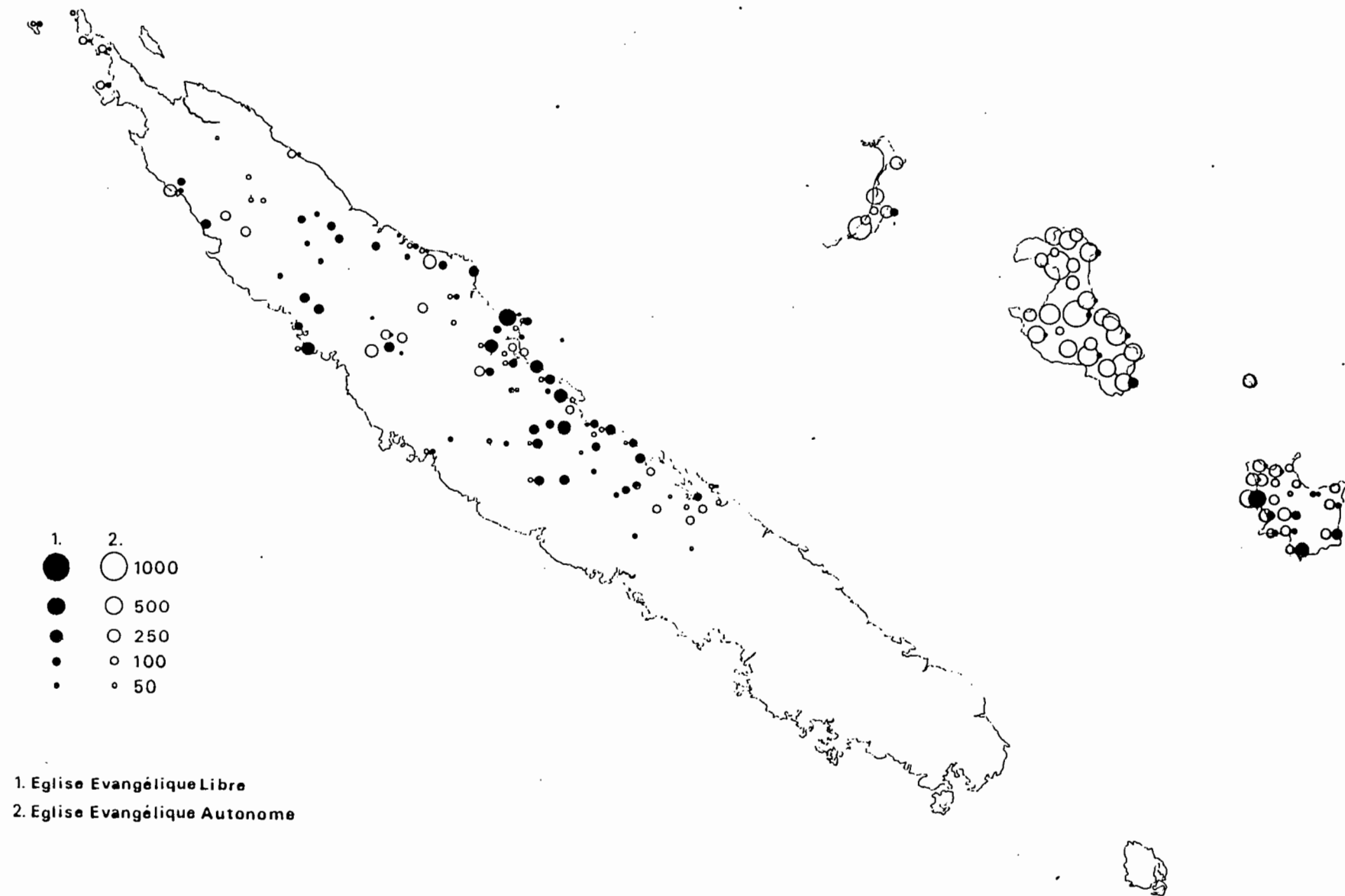
(1) Dans Destin d'un Eglise et d'un peuple, mouvement du christianisme social, 1959, p. 75, J. Guiart précise que "Charlemagne conservait la direction de Do Néva, la responsabilité morale de l'Association des Anciens Elèves de Do Néva et de l'Association des Indigènes calédoniens et loyaltiens français, ainsi que le contrôle missionnaire de Maré. Par contre, ses collègues se voyaient chargés du contrôle des Eglises de la Grande Terre, de Lifou et d'Ouvéa".

Alors que l'Eglise Autonome compte 79 % des siens parmi les Loyaltiens et seulement 21 % de fidèles issus de la Grande Terre, le rapport est inverse dans l'Eglise Libre - dont quatre membres sur cinq sont originaires de la Grande Terre. Dans les Loyauté, c'est seulement à Maré que l'Eglise Libre est représentée de manière notable, avec 25 % de l'ensemble des Protestants - cette proportion n'étant que de 6 % et 3 % respectivement à Ouvéa et à Lifou.

Tableau 13 : Répartition géographique des Mélanésiens protestants, par communes, selon leur appartenance à l'Eglise Evangélique Autonome ou à l'Eglise Evangélique Libre

|             | Population<br>concernée | Eglise Autonome<br>% | Eglise Libre<br>% |
|-------------|-------------------------|----------------------|-------------------|
| Bourail     | 368                     | 9                    | 91                |
| Canala      | 1 011                   | 53                   | 47                |
| Hienghène   | 567                     |                      | 100               |
| Houaïlou    | 1 940                   | 16                   | 84                |
| Kaala-Gomen | 683                     | 71                   | 29                |
| Koné        | 1 068                   | 78                   | 22                |
| Koumac      | 914                     | 64                   | 36                |
| La Foa      | 11                      | 100                  |                   |
| Moindou     | 68                      |                      | 100               |
| Ouvéa       | 43                      | 100                  |                   |
| Poindimié   | 777                     | 21                   | 79                |
| Ponérihouen | 1 547                   | 39                   | 61                |
| Pouébo      | 116                     | 100                  |                   |
| Poya        | 192                     | 27                   | 73                |
| Sarraméa    | 79                      | 100                  |                   |
| Touho       | 824                     | 49                   | 51                |
| Voh         | 950                     | 4                    | 96                |
| Ouvéa       | 1 879                   | 94                   | 6                 |
| Lifou       | 10 971                  | 97                   | 3                 |
| Maré        | 4 918                   | 75                   | 25                |
| Totaux      | 28 926                  | 70                   | 30                |

**Fig 7.- Eglises Protestantes**  
(Mélanésiens)



ÉCHELLE : 1/2 000 000

#### 2.4.5. Appartenance religieuse des Mélanésiens résidant à Nouméa et dans la périphérie

Farmi les Mélanésiens résidant à Nouméa, on peut estimer à 39 % ceux originaires de la Grande Terre, à 12 % ceux venant d'Ouvéa, à 35 % ceux originaires de Lifou, et à 14 % ceux qui se rattachent à Maré.

On sait que les Mélanésiens de Nouméa adhérant à des minorités religieuses sont près de 250. Par ailleurs, c'est en partant de la représentation respective des Confessions catholique et protestante dans les diverses régions d'origine, qu'on peut estimer les Catholiques à environ 4 000 et les Protestants à environ 6 000 personnes.

Tableau 14 : Répartition des Mélanésiens résidant à Nouméa et dans la périphérie, selon leur origine géographique et leur appartenance confessionnelle (Estimation)

|              | Catholiques | Protestants | Autres | Totaux |
|--------------|-------------|-------------|--------|--------|
| Grande Terre | 2 600       | 1 300       | 100    | 4 000  |
| Ouvéa        | 725         | 450         | 25     | 1 200  |
| Lifou        | 450         | 3 050       | 100    | 3 600  |
| Maré         | 250         | 1 175       | 25     | 1 450  |
| Totaux       | 4 025       | 5 975       | 250    | 10 250 |

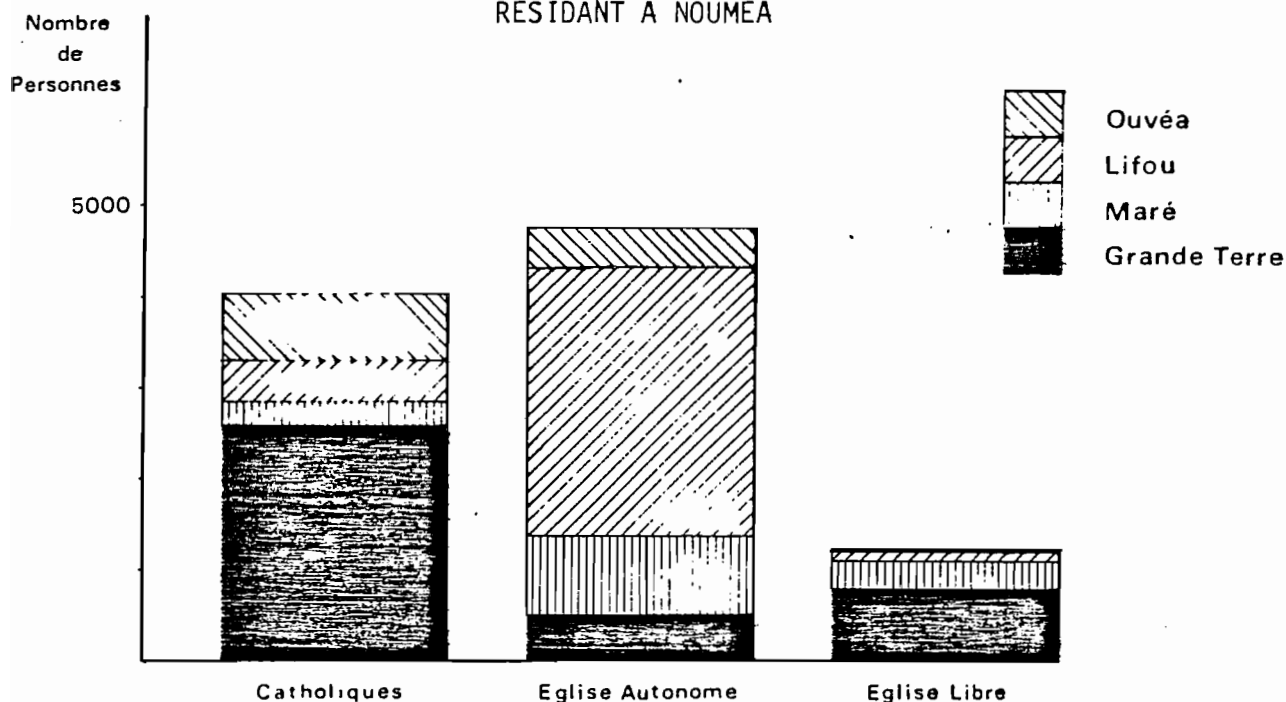
En procédant par extrapolation, on parvient de même à établir la répartition des Mélanésiens de Nouméa selon leur origine géographique et leur appartenance à l'Eglise Evangélique Autonome ou à l'Eglise Evangélique Libre.

.../...

Tableau 15 : Répartition des Mélanésiens protestants résidant à Nouméa et dans la périphérie, selon leur origine géographique et leur appartenance à l'Eglise Evangélique Autonome ou à l'Eglise Evangélique Libre (Estimation)

|              | Eglise Autonome | Eglise Libre | Totaux |
|--------------|-----------------|--------------|--------|
| Grande Terre | 500             | 800          | 1 300  |
| Ouvéa        | 425             | 25           | 450    |
| Lifou        | 2 950           | 100          | 3 050  |
| Maré         | 875             | 300          | 1 175  |
| Totaux       | 4 750           | 1 225        | 5 975  |

**FIG.8** ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET APPARTENANCE CONFESIONNELLE  
DES MELANESIENS CATHOLIQUES ET PROTESTANTS  
RESIDANT A NOUMEA



Il apparaît que l'Eglise Evangélique Autonome prédomine nettement à Nouméa - 79 % des fidèles, contre 21 % pour l'Eglise Evangélique Libre. Cela s'explique par la prépondérance des Loyaltiens parmi les Mélanésiens résidant à Nouméa, en rapport avec la prépondérance de l'Eglise Autonome aux Iles

### 3. Sociologie de la pratique religieuse à Nouméa

#### 3.1. La pratique religieuse en milieu catholique

Une simple description de l'état actuel de la pratique religieuse ne donnerait qu'une image statique du phénomène étudié. Pour saisir sa dynamique, nous utiliserons autant que possible les informations disponibles sur la pratique religieuse en 1963.

##### 3.1.1. La pratique dominicale selon l'ethnie

En 1963, la commune de Nouméa compte environ 35 000 habitants (1). Avec plus de 20 000 personnes, le groupe des Européens est nettement prédominant - 61 % de la population. Les MélanésienS forment le deuxième groupe ethnique: avec un peu plus de 5 000 personnes, ils représentent 15 % de la population. Quant aux autres ethnies, elles se classent dans l'ordre suivant : 7 % de Vietnamiens, un peu moins de 6 % d'IndonésienS,

.../...

- (1) Les chiffres relatifs à la population urbaine sont extraits de : "Résultats Statistiques du Recensement Général de la Population de Nouvelle-Calédonie effectué le 2 mai 1963", République française, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Imprimerie Nationale, Paris, s. d. Entre les chiffres issus du recensement et ceux qui figurent dans les analyses sommaires qui ont été effectuées à la suite de l'enquête de 1963 sur la pratique dominicale, on relève certaines variations - au demeurant minimes. Sauf mention contraire, les chiffres utilisés dans la présente étude résultent des dernières rectifications opérées lors du traitement statistique des résultats du recensement. On peut évaluer à environ un millier le nombre des personnes résidant dans la périphérie de Nouméa en 1963 - commune du Mont-Dore. Vivant encore relativement à l'écart de Nouméa-ville, cette population n'a pas été prise en compte avec la population urbaine dans les analyses se rapportant à 1963.

.../...

à peu près autant de Tahitiens, et une proportion égale de Wallisiens, et de Néo-Hébridais (1).

Pour les Européens du milieu urbain, on peut estimer que la proportion des personnes se déclarant, au moins formellement, d'appartenance catholique se situe entre 90 et 95 % en 1963 (2). Chez les Mélanésien, les Catholiques sont 44 % de la population (3). Les Wallisiens sont quasiment tous catholiques. Les Tahitiens sont d'obédience catholique à raison de 35 % environ (4). Les Vietnamiens appartiennent à cette même confession à 85 % (5). Pour le groupe des Indonésien, on évalue la proportion des Catholiques à 10 % (6) ; et signalons, pour mémoire, que les Néo-Hébridais sont catholiques à 16 % (7).

- 
- (1) Tandis que le recensement a compté les Néo-Hébridais avec les Wallisiens, l'enquête sur la pratique religieuse les a inclus dans la catégorie des Mélanésien. Ces confusions s'avèrent regrettables parce que le comportement religieux varie beaucoup d'un groupe à l'autre : alors que les Wallisiens sont quasiment tous catholiques et la plupart pratiquants, une partie importante des Néo-Hébridais sont protestants, et beaucoup parmi les Catholiques de ce groupe ne sont que des pratiquants occasionnels. En fait, nous avons utilisé les chiffres du recensement comme s'ils n'incluaient pas les Néo-Hébridais. En effet, un dénombrement de la population wallisienne résidant à Nouméa au 31.12.1962 fait état de 2 150 personnes, ce qui donne à penser que le recensement a sous-estimé ce groupe ethnique. D'autre part, si la population néo-hébridaise comptait à cette époque 250 personnes environ, seuls une quarantaine d'entre elles était catholique et le nombre de pratiquants ne devait guère dépasser une dizaine ou une quinzaine.
  - (2) Pour 1978 on évaluera à 90 % la proportion des Catholiques dans la population européenne urbanisée. Cette estimation devrait être contrôlée par une enquête systématique.
  - (3) Chiffre établi en fonction de la probabilité d'appartenance religieuse selon l'origine - Grande Terre ou Iles Loyauté. En 1963, on comptait parmi les Mélanésien résidant à Nouméa 48 % de personnes originaires de la Grande Terre et 52 % originaires des Iles Loyauté. Au fur et à mesure que, par la suite, la population des Iles Loyauté a confirmé sa prédominance à Nouméa, le pourcentage des Catholiques a baissé tandis que celui des Protestants s'est accru. En 1978, le rapport est de six à quatre en faveur des Protestants.
  - (4) Estimation correspondant aux résultats du recensement effectué le 8 février 1971 par le Service du Plan et de la Statistique de la Polynésie Française.
  - (5) Une fraction des Vietnamiens non catholiques est rentrée au Vietnam, dans le sillage des rapatriements commencés en 1958. Le P. Pham Quoc Su, chargé de la communauté vietnamienne, estime que les Catholiques représentent 90 % des Vietnamiens en 1978.
  - (6) Estimation proposée par le P. Zimmerman, ancien aumônier de la communauté indonésienne.
  - (7) Estimation correspondant aux résultats du Recensement effectué le 28 mai 1967 par les Autorités de Tutelle des Nouvelles-Hébrides.

Tableau 16 : Distribution de la population urbaine et de la population catholique pratiquante selon l'ethnie, en 1963.

|                        | Population urbaine | Population catholique * | Catholiques pratiquants |
|------------------------|--------------------|-------------------------|-------------------------|
| Européens              | 21 342             | 19 800                  | 3 343                   |
| Mélanésien             | 5 274              | 2 300                   | 938                     |
| Wallisiens             | 1 976              | 1 970                   | 1 171                   |
| Tahitiens              | 1 959              | 700                     | 131                     |
| Vietnamiens            | 2 417              | 2 050                   | 718                     |
| Indonésien             | 1 991              | 200                     | 69                      |
| Autres et non-déclarés | 31                 | -                       | 67                      |
| Totaux                 | 34 990             | 27 020                  | 6 437                   |

\* Estimation

Les divers lieux de culte catholiques de la ville et de ses environs immédiats regroupent, les dimanches ordinaires, environ 6 400 personnes âgées de plus de 6 ans - soit 18 % de la population totale. Mais la proportion des Catholiques pratiquants présente chaque dimanche dans les églises est, en fait, très variable selon les ethnies. Elle est la plus faible chez les Indonésien et les Tahitiens, respectivement 3 % et 7 %. Chez les Européens, cette proportion est de 16 % ; elle s'élève à 18 % chez les Mélanésien, à 30 % chez les Vietnamiens ; et elle est à peu près égale à 55 % chez les Wallisiens (1).

.../...

- (1) Pour obtenir une évaluation exacte de la proportion des pratiquants, il faut tenir compte de la distorsion qu'introduit la fréquentation des églises de la ville par des fidèles non recensés dans le périmètre urbain. Cela s'impose particulièrement en ce qui concerne le groupe wallisien, dont une fraction non négligeable est implantée dans la commune du Mont-Dore - c'est ce qui porte à diminuer le pourcentage des pratiquants de 59 % à 55 %.

Sa forte représentation dans l'ensemble de la population fait que le groupe européen fournit, malgré son taux de pratique religieuse relativement faible, plus de pratiquants que tous les autres groupes ethniques réunis - 53 %. Inversement, bien que son volume démographique soit relativement réduit, le groupe wallisien se place, en raison d'un taux de pratique élevé, en seconde position par le nombre des fidèles - 18 %. La représentation des autres groupes ethniques est la suivante : 15 % pour les Mélanésien, 11 % pour les Vietnamiens, 2 % pour les Tahitiens et 1 % pour les Indonésien.

°  
° °

En partant des résultats du recensement de 1976 (1), et en tenant compte de l'accroissement naturel de la population (selon les ethnies) et des flux migratoires entre 1976 et 1978 (2), on peut estimer la population de la commune de Nouméa et de sa périphérie (3) à un peu plus de 64 000 personnes en janvier 1978.

.../...

- 
- (1) "Résultats du Recensement de la population de la Nouvelle-Calédonie - 23 avril 1976", Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, et Fonds d'Investissement et de Développement Economique et Social, s.d.n.l.
- (2) Chez les Européens, l'accroissement naturel, relativement faible, a vu ses effets quasiment annulés par l'émigration au cours des deux dernières années. Chez les Mélanésien, l'accroissement naturel est plus important qu'en milieu européen, mais la récession économique a provoqué le reflux d'une fraction de la population urbaine vers le milieu rural. Chez les Wallisien, on peut estimer à près de 5 % l'accroissement de la population. Les données disponibles pour les autres ethnies marquent, au contraire, des reculs : soit en raison d'une augmentation des émigrations, soit en raison de la faiblesse du mouvement naturel dans ces populations, soit du fait des deux facteurs conjugués.
- (3) Lors du recensement de 1976, on a dénombré 56 078 habitants dans la commune de Nouméa. Les divers lotissements de Koutio et Auteuil, situés dans la périphérie immédiate de Nouméa mais inclus dans la commune de Dumbéa, comptaient 2 924 habitants ; et les zones suburbaines faisant partie de la commune du Mont-Dore -Yahoué, Pont-des-Français, Robinson et La Conception - comptaient 5 939 habitants.

.../...

Les Européens demeurent majoritaires, avec 54 % de l'effectif urbain et suburbain. Les Mélanésiens conservent la seconde position, avec 16 % de la population. Puis, viennent les Wallisiens avec 11 %, suivis des Tahitiens, des Indonésiens et des Vietnamiens, avec respectivement 7 %, 5 % et 3 % de la population.

Tableau 17 : Distribution de la population urbaine et suburbaine, et de la population catholique pratiquante selon l'ethnie, en 1978.

|              | Population<br>urbaine<br>* | Population<br>catholique<br>** | Catholiques<br>pratiquants |
|--------------|----------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| Européens    | 35 000                     | 31 500                         | 2 123                      |
| Mélanésiens  | 10 250                     | 4 100                          | 1 172                      |
| Wallisiens   | 6 800                      | 6 800                          | 2 985                      |
| Tahitiens    | 4 500                      | 1 600                          | 214                        |
| Vietnamiens  | 1 650                      | 1 500                          | 465                        |
| Indonésiens  | 3 000                      | 250                            | -                          |
| Autres (1)   | 3 050                      | 2 300                          | 139                        |
| Non-déclarés | -                          | -                              | 89                         |
| Totaux       | 64 250                     | 48 050                         | 7 187                      |

\* Chiffres arrondis à 50 et multiples

\*\* Estimation.

En 1978, on dénombre environ 7 200 personnes âgées de 5 ans et plus qui se regroupent, les dimanches (ou samedis) ordinaires, pour un culte catholique - soit 11 % de la population totale. De 5 % chez les Tahitiens, la population des Catholiques pratiquants s'élève à 6 % chez les Européens,

.../...

(1) La catégorie "Autres" comprend 750 Néo-Hébridais, dont 58 Catholiques pratiquants.

à 11 % chez les Mélanésiens, à 28 % chez les Vietnamiens, et à 44 % chez les Wallisiens.

Faute de données de référence, il n'est pas possible d'analyser la pratique religieuse au niveau des sous-groupes ethniques - Blancs calédoniens et métropolitains, Mélanésiens de la Grande Terre et Mélanésiens originaires des Iles Loyauté, Wallisiens et Futuniens. Toutefois, il n'est pas sans intérêt de noter l'importance respective des groupes en présence. Pour ce qui est des pratiquants, l'avantage est aux Calédoniens par rapport aux Métropolitains (1), on compte quatre Wallisiens pour un Futunien ; et chez les Mélanésiens, l'équilibre est à peine rompu au bénéfice des Loyaltiens.

Tableau 18 : Répartition des Catholiques pratiquants selon les sous-groupes socio-ethniques chez les Européens, Mélanésiens, et Wallisiens en 1978.

|             |                | Effectifs | Pourcentages | Totaux |
|-------------|----------------|-----------|--------------|--------|
| Européens   | Calédoniens    | 1 147     | 54           | 2 123  |
|             | Métropolitains | 976       | 46           |        |
| Mélanésiens | Grande Terre   | 546       | 47           | 1 172  |
|             | Loyauté        | 626       | 53           |        |
| Wallisiens  | Wallisiens     | 2 468     | 83           | 2 985  |
|             | Futuniens      | 517       | 17           |        |

°  
° °

De 1963 à 1978, le volume démographique et la composition ethnique de la catégorie des pratiquants a varié en fonction de l'évolution quantitative des divers groupes ethniques au sein de la population globale d'une part, et en fonction de l'évolution de la pratique religieuse à l'intérieur de chacune des catégories d'autre part.

.../...

(1) Parmi les Blancs nés en métropole et installés en Nouvelle-Calédonie, 2 % seulement se sont déclarés Calédoniens. Négligeable dans la catégorie des personnes installées depuis moins de 20 ans, cette proportion atteint 6 % parmi celles arrivées en Nouvelle-Calédonie depuis plus longtemps.

Tandis que la population urbaine globale a augmenté de plus de 80 % , la catégorie des pratiquants ne s'est accrue que d'un dixième environ. Et il faut noter que sans l'apport wallisien, qui se caractérise par un taux de pratique encore élevé, la population pratiquante aurait enregistré une diminution. L'écart entre l'accroissement global et l'accroissement des pratiquants est important pour tous les groupes ethniques. Chez les Européens, la catégorie des pratiquants a même baissé en chiffres absolus - l'effectif des pratiquants s'est réduit de plus d'un tiers, alors que le groupe européen s'est accru de près de deux tiers dans son ensemble.

Tableau 19 : Evolution, selon l'ethnie, de la population urbaine et suburbaine (1) et de la population catholique pratiquante, de 1963 à 1978.

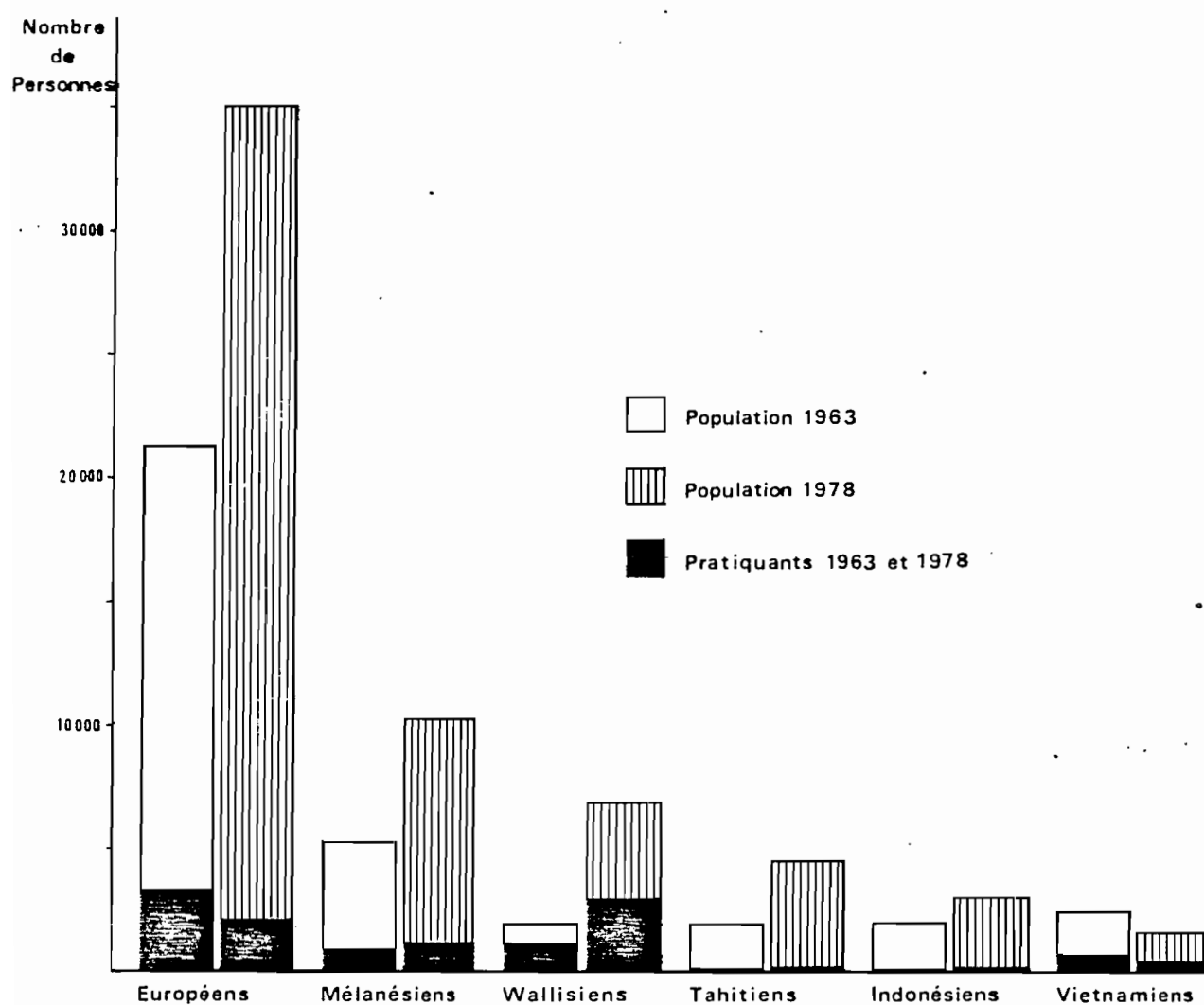
|             | Variation de la population globale | Variation des Catholiques pratiquants |
|-------------|------------------------------------|---------------------------------------|
| Européens   | + 64                               | - 36                                  |
| Mélanésiens | + 94                               | + 25                                  |
| Wallisiens  | + 244                              | + 155                                 |
| Tahitiens   | + 130                              | + 63                                  |
| Vietnamiens | - 32                               | - 35                                  |
| Indonésiens | + 51                               |                                       |
| Totaux      | + 84                               | + 12                                  |

Etabli par rapport à la population totale, le taux de baisse de la pratique religieuse - qui mesure la différence entre la proportion

.../...

(1) Les données de référence pour 1963 ne comprennent que la population de la ville de Nouméa - à l'exclusion des habitants de la commune du Mont-Dore et des fidèles pratiquant à La Conception. Pour les données relatives à 1978, on a pris en considération à la fois la population suburbaine et la pratique dans les églises et chapelles de la périphérie.

Fig. 11 - EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE ET DE LA POPULATION CATHOLIQUE PRATQUANTE SELON L'ETHNIE DE 1963 A 1978



des pratiquants recensés en 1963 et cette même proportion en 1978 -, a été globalement de 39 %. Pour les Européens, ce taux atteint 63 %, ce qui témoigne d'un véritable effondrement de la pratique religieuse. Chez les Mélanésiens, la baisse de la pratique a également été très sensible, puisqu'on enregistre un taux de 39 %. Même pour les Wallisiens, le taux de baisse de la pratique s'élève à 20 %. Avec un taux de baisse de seulement 7 %, les Vietnamiens ont la pratique religieuse la plus stable.

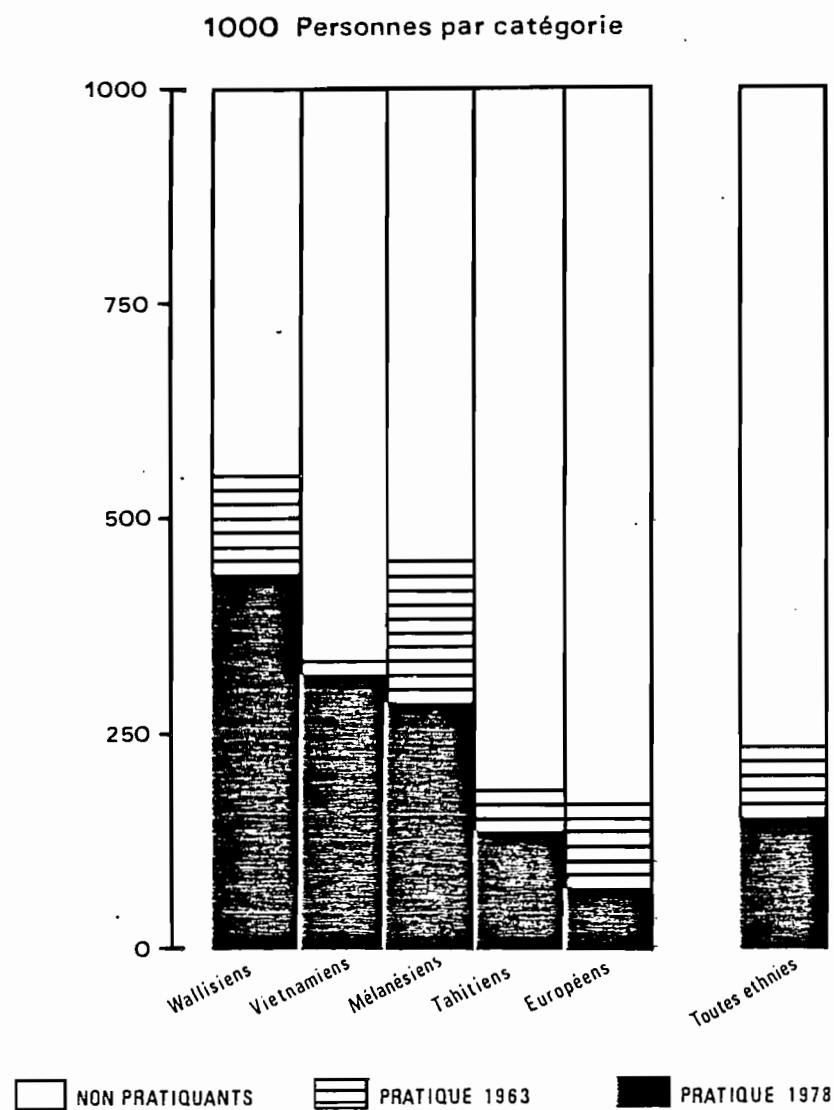
Cette évolution a entraîné un considérable changement dans la composition ethnique de la catégorie des Catholiques pratiquants. De 52 % en 1963, les Européens sont tombés à 30 % - au second rang. La première place est maintenant occupée par les Wallisiens, qui représentent 42 % de l'ensemble des pratiquants, alors qu'ils n'étaient que 18 % en 1963. Les Vietnamiens ont également perdu de leur importance, du fait de l'émigration d'une partie des leurs - passant de 11 % à 6 %. Mais pour les autres groupes ethniques, la situation a peu changé : 16 % pour les Mélanésiens, 3 % pour les Tahitiens, 1 % pour les Néo-Hébridais.

°  
° °

L'étude de la pratique religieuse par rapport à la population globale renseigne sur l'influence de l'Eglise au sein de la société prise dans son ensemble, et au sein de chaque groupe ethnique ; elle fournit d'utiles indications pour apprécier l'évolution et l'état actuel de la force sociale du corps des pratiquants. Mais une analyse plus fine de la pratique religieuse doit tenir compte de l'importance relative des diverses Confessions à l'intérieur de chaque groupe ethnique, ainsi que de la structure démographique propre à chacun de ces groupes.

Pour établir des comparaisons rigoureuses, il faut en particulier éliminer la distorsion qui résulte de la variation, selon les groupes ethniques, de la proportion des enfants de moins de 5 ans (non susceptibles de pratiquer). En 1978, c'est chez les Vietnamiens que la proportion de ces enfants est la plus faible - 9 % (elle était un peu plus élevée en 1963). Chez les Européens et les Indonésiens, cette proportion est de 11 %. Elle s'élève à 15 % chez les Mélanésiens, à 17 % chez les Tahitiens, et elle atteint 21 % chez les Wallisiens.

**Fig 12 \_ PRATIQUE RELIGIEUSE DES CATHOLIQUES EN 1963 ET 1978  
SELON LES ETHNIES**



**STRUCTURE GLOBALE DES PRATIQUANTS**

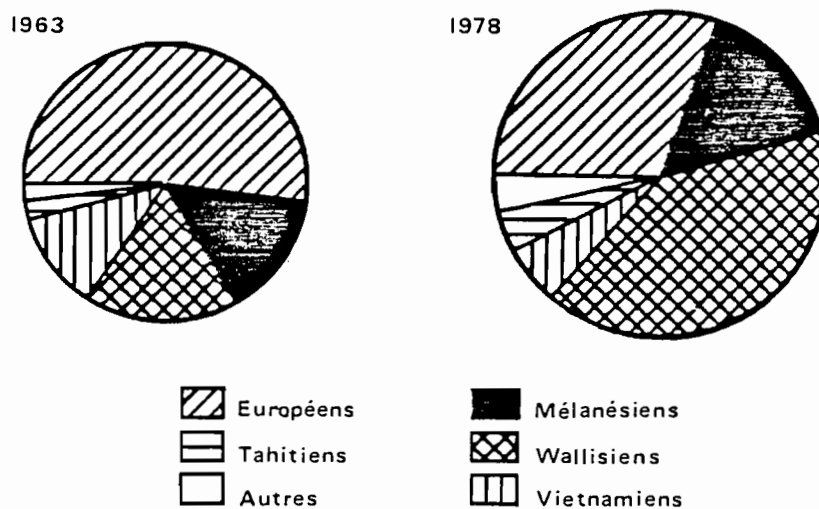


Tableau 20 : Distribution, selon l'ethnie, de la population catholique âgée de 5 ans et plus, et des pratiquants ; taux de pratique. 1963.

|              | Catholiques<br>5 ans et plus | Pratiquants | Taux<br>de pratique<br>% |
|--------------|------------------------------|-------------|--------------------------|
| Européens    | 17 620                       | 3 343       | 19                       |
| Mélanésiens  | 1 950                        | 938         | 48                       |
| Wallisiens * | 1 560                        | 1 171       | 75                       |
| Tahitiens    | 580                          | 131         | 23                       |
| Vietnamiens  | 1 870                        | 718         | 38                       |
| Indonésiens  | 180                          | 69          | 39                       |
| Totaux       | 23 762                       | 6 370**     | 27                       |

\* On peut estimer à une centaine environ les pratiquants wallisiens résidant hors du périmètre urbain ; d'où la nécessité de corriger le taux de pratique - à 70 %.

\*\* Ce total ne comprend pas les 67 pratiquants appartenant à des ethnies non mentionnées dans ce tableau.

Tableau 21 : Distribution, selon l'ethnie, de la population catholique âgée de 5 ans et plus, et des pratiquants : taux de pratique. 1978.

|             | Catholiques<br>5 ans et plus | Pratiquants | Taux<br>de pratique<br>% |
|-------------|------------------------------|-------------|--------------------------|
| Européens   | 28 030                       | 2 123       | 8                        |
| Mélanésiens | 3 485                        | 1 172       | 34                       |
| Wallisiens  | 5 370                        | 2 985       | 56                       |
| Tahitiens   | 1 330                        | 214         | 16                       |
| Vietnamiens | 1 365                        | 465         | 34                       |
| Indonésiens | 220                          |             |                          |
| Autres      | 2 000                        | 228         | 11                       |
| Totaux      | 41 800                       | 7 187       | 17                       |

Par rapport à la population catholique (se déclarant telle), et en ne prenant en considération que les personnes âgées de 5 ans et plus, la proportion des pratiquants est en 1978 de 17 % pour l'ensemble des ethnies - contre 27 % en 1963. Chez les Européens, on compte un pratiquant pour treize Catholiques - contre un pour cinq en 1963 ; chez les Tahitiens, un Catholique sur six est pratiquant - contre un sur quatre en 1963 ; chez les Mélanésien, comme chez les Vietnamiens, ce rapport est proche de un pour trois - alors qu'il était de un pour deux en 1963 chez les Mélanésien ; et chez les Wallisien, plus de la moitié des Catholiques sont encore pratiquants - les pratiquants formaient près des trois quarts de cette communauté en 1963.

Etabli par rapport à la seule population catholique susceptible de pratiquer (soit âgée de 5 ans et plus), le taux de baisse de la pratique religieuse entre 1963 et 1978 s'établit globalement à 38 %. Le taux est de 58 % pour les Européens, 30 % pour les Tahitiens, 29 % pour les Mélanésien, 20 % pour les Wallisien (1), et 11 % pour les Vietnamiens. Si ces taux de baisse de la pratique religieuse ne sont pas identiques à ceux établis par rapport à la population totale, cela résulte de la variation, entre 1963 et 1978, de la proportion des Catholiques dans cette population - ainsi, cette proportion a diminué de 93 à 90 % chez les Européens, et de 44 % à 40 % chez les Mélanésien. Le taux de baisse de la pratique mesure donc globalement l'évolution de l'influence des Eglises dans la société lorsqu'il est établi par rapport à l'ensemble de la population, et il mesure de façon plus rigoureuse l'évolution de la pratique en milieu catholique lorsque la base de référence se limite à la seule population catholique.

.../...

---

(1) Taux corrigé, les pratiquants résidant hors du périmètre urbain étant défalqués - voir note au bas du tableau n° 20.

### 3.1.2. La pratique dominicale selon le sexe et l'âge

En 1963, on ne compte que 87 femmes pour 100 hommes dans la population globale, mais ce rapport est inverse dans la communauté pratiquante, où l'on dénombre 107 femmes pour 100 hommes. Ne représentant que 46 % de la population, les femmes constituent 52 % de la catégorie des pratiquants. La proportion des femmes pratiquantes par rapport à l'ensemble des femmes est de 21 %, alors que le taux des pratiquants n'est que de 17 % dans la population masculine.

Tableau 22 : Proportion des femmes, en 1963, dans l'ensemble de la population urbaine et dans la population pratiquante, selon les ethnies (pour 100 hommes) ; et indice de l'excédent des femmes dans la population pratiquante.

|                             | Population totale | Population pratiquante | Indice excédent femmes pratiquantes * |
|-----------------------------|-------------------|------------------------|---------------------------------------|
| Européens                   | 89                | 120                    | 135                                   |
| Mélanésiens                 | 88                | 86                     | 98                                    |
| Tahitiens                   | 92                | 126                    | 137                                   |
| Wallisiens et Hébridais (1) | 85                | 88                     | 104                                   |
| Vietnamiens                 | 77                | 101                    | 131                                   |
| Indonésiens                 | 69                | 92                     | 133                                   |
| Totaux                      | 87                | 107                    | 123                                   |

\* Cet indice indique quel serait le nombre de femmes pratiquantes pour 100 hommes si les sexes étaient également représentés dans la population globale.

.../...

- 
- (1) La prédominance de l'élément masculin parmi les migrants de travail néo-hébridais diminue la représentation des femmes dans la catégorie "Wallisiens et Néo-Hébridais".

Chez les Mélanésiens et les Wallisiens, la proportion des femmes est à peu près la même dans la communauté pratiquante et dans chacun de ces groupes ethniques pris en totalité. Dans toutes les autres ethnies, l'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes est plus important chez les pratiquants que dans la population totale. Le taux qui mesure l'excédent relatif des femmes dans la communauté pratiquante se situe autour de 100 pour les Mélanésiens et les Wallisiens, et il varie entre 131 et 137 pour les autres ethnies. Ces observations ne manifestent pas seulement une différence banale du comportement religieux des hommes et des femmes, mais elles permettent de mesurer une caractéristique importante de la dynamique de la communauté pratiquante dans son ensemble. Un groupe déserté par les hommes est, en effet, dans l'état actuel de la société, condamné à perdre une part importante de son pouvoir social et de sa capacité de rayonnement.

L'âge est un autre indicateur privilégié de la dynamique de la pratique religieuse. En 1963, la population pratiquante se répartit comme suit : 23 % dans la catégorie de 7 à 11 ans, 25 % dans celle de 12 à 20 ans, et 52 % dans la catégorie de 21 ans et plus. Mais une analyse plus fine de la population pratiquante selon l'âge montre, quand on passe de la première catégorie à la troisième, une diminution très sensible de la pratique religieuse. Dans la première catégorie, on compte 40 % de pratiquants ; dans la catégorie de 12 à 20 ans, les pratiquants ne sont plus que 31 % ; et parmi les personnes âgées de 21 ans et plus, cette proportion tombe à 18 % - la baisse ainsi enregistrée étant plus sensible chez les hommes que chez les femmes, surtout à partir de 21 ans.

Tableau 23 : Proportion des pratiquants, en 1963, par rapport à la population globale, selon le sexe et l'âge (Pourcentages).

|                | Hommes | Femmes | Totaux |
|----------------|--------|--------|--------|
| 7 - 11 ans     | 40     | 39     | 40     |
| 12 - 20 ans    | 30     | 32     | 31     |
| 21 ans et plus | 16     | 21     | 18     |

Les données disponibles ne permettent pas d'analyser en détail, par ethnies, la pratique religieuse selon le sexe et l'âge - en raison du manque d'une répartition de la population urbaine globale selon ces critères.

Pour la catégorie des pratiquants adultes, il y a autant de femmes que d'hommes dans le groupe mélanésien ; dans le groupe européen, on compte jusqu'à 159 femmes pour 100 hommes ; et le déséquilibre des sexes est inverse chez les Wallisiens et les Indonésiens, où l'on a respectivement 133 et 137 hommes pour 100 femmes parmi les pratiquants adultes - pour le premier de ces groupes, le déséquilibre n'est peut-être qu'une résultante de la structure démographique.

Tableau 24 : Répartition, en 1963, de la population pratiquante selon l'ethnie, le sexe, et le groupe d'âge (Pour 100 personnes par ethnie).

|             | Sexe | 7-11 ans | 12 - 20 ans | 21 ans et plus |
|-------------|------|----------|-------------|----------------|
| Européens   | H    | 15       | 14          | 17             |
|             | F    | 13       | 14          | 27             |
| Mélanésiens | H    | 8        | 12          | 34             |
|             | F    | 5        | 7           | 34             |
| Wallisiens  | H    | 7        | 10          | 36             |
|             | F    | 9        | 11          | 27             |
| Tahitiens   | H    | 11       | 11          | 22             |
|             | F    | 21       | 8           | 27             |
| Vietnamiens | H    | 11       | 14          | 24             |
|             | F    | 12       | 19          | 20             |
| Indonésiens | H    | 10       | 4           | 38             |
|             | F    | 14       | 22          | 12             |

Entre 1963 et 1978, le rapport numérique entre les sexes s'est amélioré pour l'ensemble de la population urbaine, passant de 87 à 93 femmes pour 100 hommes. Mais il a évolué défavorablement dans la communauté pratiquante, en augmentant de 107 à 125 femmes pour 100 hommes. En 1978, la proportion des femmes est de 48 % dans la population urbaine globale, et elle s'élève à 55 % chez les pratiquants. Par rapport à l'ensemble des femmes, les pratiquantes sont 13 % en 1978, au lieu de 21 % en 1963 ; mais les hommes pratiquants ne sont plus que 9 % de la population masculine, au lieu de 17 % quinze années plus tôt. La chute de la pratique a touché un peu plus que le tiers des femmes et la moitié des hommes.

Tableau 25 : Proportion des femmes, en 1978, dans l'ensemble de la population urbaine et dans la population pratiquante, selon les ethnies (pour 100 hommes) ; et indice de l'excédent des femmes dans la population pratiquante.

|               | Population urbaine | Population pratiquante | Indice excédent femmes pratiquantes |
|---------------|--------------------|------------------------|-------------------------------------|
| Européens     | 91                 | 151                    | 166                                 |
| Mélanésiens   | 108                | 129                    | 119                                 |
| Wallisiens    | 93                 | 111                    | 119                                 |
| Tahitiens     | 88                 | 120                    | 136                                 |
| Vietnamiens   | 96                 | 114                    | 119                                 |
| Néo-Hébridais | 51                 | 104                    | 204                                 |
| Totaux        | 93                 | 125                    | 134                                 |

Si l'on considère la population globale, c'est dans tous les groupes ethniques que l'équilibre des sexes s'est amélioré entre 1963 et 1978 - avec un renversement du rapport, au bénéfice des femmes, chez les Mélanésiens. Cependant, dans la population pratiquante, cet équilibre

s'est détérioré dans tous les groupes ethniques, sauf chez les Tahitiens, avec un accroissement général et parfois important de l'excédent des femmes. L'écart entre les pratiquants des deux sexes s'est particulièrement creusé chez les Européens : on est passé de 120 à 151 femmes pour 100 hommes, alors que les femmes n'ont progressé que de 89 à 91 pour 100 hommes dans la population européenne globale. L'indice qui mesure l'excédent des femmes dans la population pratiquante, déjà élevé en 1963, a continué à grimper. Et la hausse de cet indice chez les Mélanésien et les Wallisiens met également en lumière l'accroissement progressif du poids démographique des femmes parmi les pratiquants de ces groupes.

Tableau 26 : Evolution de la pratique religieuse, de 1963 à 1978, selon le sexe et selon l'ethnie (Pourcentages).

|             | H o m m e s      |      |                | F e m m e s      |      |                |
|-------------|------------------|------|----------------|------------------|------|----------------|
|             | Taux de pratique |      |                | Taux de pratique |      |                |
|             | 1963             | 1978 | Taux de baisse | 1963             | 1978 | Taux de baisse |
| Européens   | 14               | 4    | 71             | 17               | 7    | 59             |
| Mélanésien  | 18               | 10   | 44             | 17               | 12   | 29             |
| Wallisiens  | 55               | 39   | 29             | 55               | 46   | 16             |
| Tahitiens   | 5                | 4    | 20             | 8                | 5    | 38             |
| Vietnamiens | 26               | 26   | 0              | 34               | 30   | 12             |

L'abandon de la pratique au cours des quinze dernières années, a été nettement plus élevé chez les hommes que chez les femmes, dans les trois principaux groupes ethniques qui constituent la majorité des pratiquants - Européens, Mélanésien, et Wallisiens (85 % des pratiquants). Chez les Tahitiens et les Vietnamiens, l'évolution a été inverse - encore faut-il remarquer que la pratique religieuse était déjà très faible en 1963 chez les premiers.

.../...

Faute de disposer d'une même répartition par grands groupes d'âge, il ne sera pas possible d'établir, à ce niveau, des comparaisons tout à fait rigoureuses entre les résultats des enquêtes de 1963 et 1978. Cependant, l'étroitesse de la marge des écarts entre les groupes d'âge retenus ici et là est telle qu'elle n'empêche pas de saisir les principales caractéristiques de l'évolution.

On compte, en 1978, 10 % d'enfants de 5 à 9 ans, 32 % de jeunes de 10 à 19 ans, et 58 % d'adultes âgés de 20 ans et plus parmi la population pratiquante. Par rapport à 1963, il apparaît donc que la proportion des jeunes âgés de moins de 20 ans et des adultes de 20 ans et plus n'a pas énormément varié ; les pratiquants âgés de 21 ans et plus étaient 52 % en 1963. Pourtant cette apparente stabilité est trompeuse, parce qu'elle ne reflète pas les changements intervenus dans la structure démographique de la population globale. Alors que les jeunes de moins de 21 ans ne représentaient en 1963 que 32 % de la population en âge de pratiquer (à partir de 6 ans), ces jeunes représentent 36 % de la population âgée de 5 ans et plus en 1978 - l'écart est dû au gonflement du groupe de 10 à 19 ans (qui passe d'environ 20 % à 24 %), plutôt qu'à l'abaissement (de 6 à 5 ans) de l'âge du premier groupe pris en considération pour l'enquête. En fait, la stabilité de la répartition par groupes d'âge masque donc une baisse de la pratique des jeunes.

Tableau 27 : Proportion des pratiquants en 1978, par rapport à la population globale, selon le sexe et l'âge (Pourcentages).

|                | Hommes | Femmes | Totaux |
|----------------|--------|--------|--------|
| 5 - 9 ans      | 10     | 11     | 10     |
| 10 - 19 ans    | 14     | 20     | 17     |
| 20 ans et plus | 10     | 13     | 11     |

.../...

Tableau 28 : Evolution, entre 1963 et 1978, de la pratique religieuse selon le sexe et les grands groupes d'âge.

(Taux de baisse approximatifs en pourcentages) (1)

|                | Hommes | Femmes | Totaux |
|----------------|--------|--------|--------|
| 5 - 9 ans      | - 75   | - 72   | - 74   |
| 10 - 19 ans    | - 53   | - 38   | - 45   |
| 20 ans et plus | - 38   | - 38   | - 38   |

Ces données mettent en évidence l'effondrement de la pratique chez les jeunes enfants. Même en admettant un biais d'enquête pour l'étude menée en 1978 -- à savoir un dénombrement incomplet des enfants de 5 à 7 ans qui ne pouvaient pas remplir eux-mêmes les fiches (2) -- la baisse de la pratique dans cette catégorie d'âge demeure manifeste. On peut l'expliquer par deux causes principales ; une interprétation plus laxiste du devoir dominical s'appliquant aux jeunes enfants, et surtout, la baisse de la pratique des personnes ayant de jeunes enfants qu'il faudrait accompagner. Alors que le taux de baisse est de 75 % dans le groupe des enfants de 5 à 10 ans, il est proche de 50 % dans le groupe de 10 à 20 ans. Et il est de 38 % dans le groupe des adultes.

°  
° °

Les résultats de l'enquête de 1963 ne permettent pas de pousser plus loin l'analyse de l'évolution de la pratique religieuse sous l'angle du sexe et de l'âge. Mais les informations plus détaillées recueillies en 1978 (sexe, tranches quinquenales d'âge, et ethnie de la population pratiquante) éclairent de façon fort intéressante l'état actuel de la pratique religieuse, et elles permettent de prévoir son avenir à court ou moyen terme (dans l'hypothèse où les déterminations principales demeurent constantes).

Assez réduite chez les jeunes enfants, la pratique religieuse est relativement importante chez les garçons et filles de 10 à 14 ans,

- 
- (1) L'approximation est due au fait que les groupes d'âge retenus en 1963 et en 1978 ne sont pas rigoureusement identiques.
- (2) Ce biais peut être éliminé en excluant les enfants de 5 à 7 ans de ce décompte.

et jusqu'à 19 ans pour les ethnies océaniques - c'est-à-dire jusqu'à l'âge de la Communion ou de la Profession de foi, maintenus en tant que rites sociaux, dans les milieux non-pratiquants, et jusqu'au mariage dans les milieux pratiquants. Chez les jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans, libérés des contraintes parentales, la pratique est la plus faible ; et elle demeure médiocre dans la tranche décennale suivante. Mais amorcée à partir de ce groupe, l'augmentation du taux de la pratique progresse ensuite jusqu'à atteindre son maximum avec le groupe des personnes de 60 ans et plus. Plutôt qu'une augmentation systématique de la pratique avec l'âge, cette structure exprime la survivance des habitudes dans les classes d'âge supérieures. Dans la logique actuelle de l'évolution, on peut prévoir que le taux de pratique baissera dans l'avenir à mesure que s'accroîtront les jeunes familles non pratiquantes, et que les pratiquants âgés disparaîtront sans être remplacés.

Tableau 29 : Proportion des pratiquants, en 1978, selon le sexe et les tranches quinquennales d'âge - toutes ethnies confondues (Pourcentages).

|                           | Hommes | Femmes | Totaux |
|---------------------------|--------|--------|--------|
| 5 - 9 ans                 | 10     | 11     | 10     |
| 10 - 14 ans               | 16     | 21     | 18     |
| 15 - 19 ans               | 12     | 19     | 15     |
| 20 - 24 ans               | 7      | 10     | 8      |
| 25 - 29 ans               | 6      | 9      | 7      |
| 30 - 34 ans               | 9      | 11     | 10     |
| 35 - 39 ans               | 8      | 12     | 10     |
| 40 - 44 ans               | 11     | 14     | 13     |
| 45 - 49 ans               | 11     | 16     | 14     |
| 50 - 54 ans               | 13     | 16     | 14     |
| 55 - 59 ans               | 14     | 18     | 16     |
| 60 ans et plus            | 15     | 19     | 17     |
| Totaux<br>(5 ans et plus) | 11     | 14     | 12     |

La prépondérance des femmes dans la population pratiquante se confirme pour toutes les tranches quinquennales d'âge, sans exception. Faible chez les jeunes enfants, le déséquilibre de sexes va en s'accroissant chez les adolescents, et le déficit de l'élément masculin demeure important jusqu'à 30 ans. Au-delà, les variations de l'écart entre la pratique des femmes et celle des hommes ne paraissent plus guère significatives.

Tableau 30 : Proportion, en 1978, des pratiquants (par rapport à la population totale de chaque groupe ethnique), selon les tranches quinquennales d'âge et l'appartenance ethnique - hommes et femmes confondus (1)

|                           | Européens | Mélanésiens | Wallisiens | Vietnamiens | Tahitiens |
|---------------------------|-----------|-------------|------------|-------------|-----------|
| 5 - 9 ans                 | 6         | 10          | 28         | 20          | 4         |
| 10 - 14 ans               | 10        | 20          | 59         | 33          | 7         |
| 15 - 19 ans               | 5         | 18          | 70         | 32          | 6         |
| 20 - 24 ans               | 2         | 10          | 44         | 18          | 2         |
| 25 - 29 ans               | 2         | 9           | 41         | 17          | 5         |
| 30 - 34 ans               | 3         | 9           | 55         | 23          | 7         |
| 35 - 39 ans               | 6         | 10          | 58         | 23          | 6         |
| 40 - 44 ans               | 6         | 15          | 59         | 28          | 5         |
| 45 - 49                   | 7         | 16          | 83         | 28          | 5         |
| 50 - 54 ans               | 7         | 16          | 95         | 28          | 5         |
| 55 - 59 ans               | 10        | 18          | 95         | 63          | 11        |
| 60 ans et plus            | 13        | 21          | 95         | 63          | 11        |
| Totaux<br>(5 ans et plus) | 6         | 13          | 54         | 30          | 6         |

.../...

- (1) Certaines des données présentées dans ce tableau ont fait l'objet d'un faible ajustement - soit pour corriger de légers biais (comme, par exemple, l'attrait des dizaines, lors de la déclaration de l'âge), soit pour rectifier quelques distorsions dues à l'étroitesse de l'échantillon. Ces ajustements sont repris dans les tableaux 31 à 35.

Les caractéristiques constatées pour la population pratiquante dans son ensemble se vérifient, à peu de choses près, pour chacune des principales ethnies. Pratique religieuse assez faible pour la première tranche d'âge - inférieure ou égale à la moyenne. Assez forte pratique pour les enfants de 10 à 14 ans. Puis fléchissement plus ou moins rapide de la pratique à partir de 15 ans, sauf pour les Wallisiens. Entre 20 et 30 ans, la pratique est la plus faible ; et elle reste d'un niveau bas dans la tranche quinquennale suivante, ou dans les deux suivantes, selon les ethnies. Au-delà de 40 ans, les fidèles sont d'autant plus pratiquants qu'ils sont plus âgés.

Tableau 31 : Proportion des pratiquants dans la population européenne, selon le sexe et l'âge (Pourcentages)

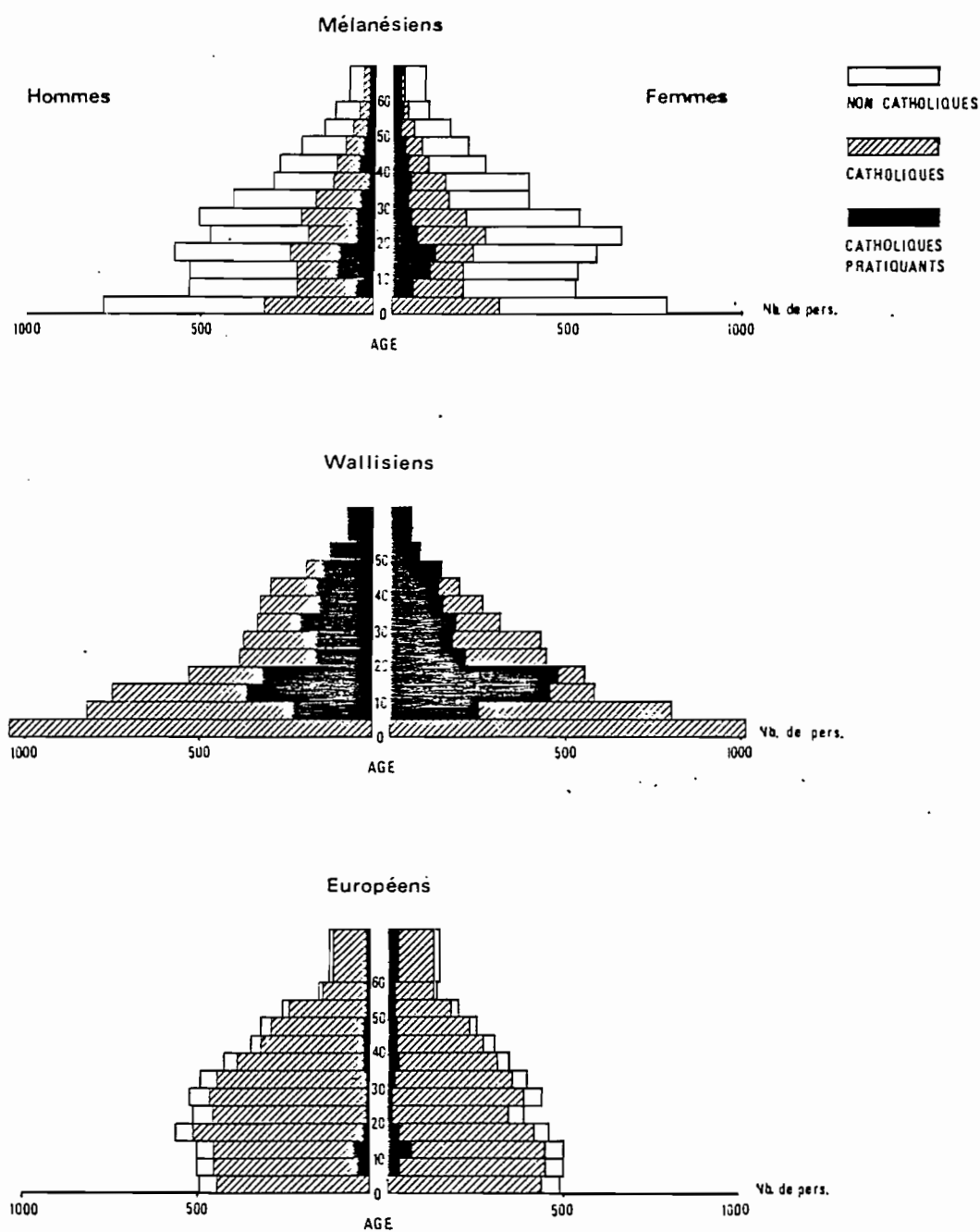
|                           | Pratiquants / Population totale (1) |        |        |
|---------------------------|-------------------------------------|--------|--------|
|                           | Hommes                              | Femmes | Totaux |
| 5 - 9 ans                 | 7                                   | 6      | 6      |
| 10 - 14 ans               | 8                                   | 12     | 10     |
| 15 - 19 ans               | 4                                   | 7      | 5      |
| 20 - 29 ans               | 2                                   | 3      | 2      |
| 30 - 39 ans               | 3                                   | 6      | 4      |
| 40 - 59 ans               | 5                                   | 9      | 7      |
| 60 ans et plus            | 10                                  | 16     | 13     |
| Totaux<br>(5 ans et plus) | 5                                   | 8      | 6      |

Chez les Européens, c'est dès la tranche d'âge de 10 à 14 ans que s'amorce l'écart des taux de pratique concernant les hommes et les femmes : le taux de pratique des adolescents de cet âge est en effet

- (1) Etant donné la faible proportion des pratiquants dans la population européenne, et la proportion élevée des personnes qui sont formellement de confession catholique, le taux de pratique calculé par rapport à la population totale correspond à peu près au taux de pratique qui serait calculé par rapport à la seule fraction catholique de cette population. Il s'avère donc inutile de présenter une seconde série de chiffres (se rapportant aux seuls Catholiques).

**Fig 13 - STRUCTURE PAR SEXE, PAR AGE ET PAR GROUPES ETHNIQUES :  
POPULATION TOTALE, CATHOLIQUES, CATHOLIQUES PRATIQUANTS.**

(10000 PERSONNES PAR ETHNIE)



d'un tiers inférieur à celui de leurs partenaires de l'autre sexe. La chute de la pratique à partir de 15 ans, de 50 % pour les jeunes gens, est à peine moins forte pour les jeunes filles - plus de 40 %. Dans la tranche d'âge suivante, cette chute se poursuit pour les deux sexes, en s'accroissant même chez les jeunes femmes. Mais c'est dans la tranche d'âge de 20 à 25 ans, que l'on note le taux de pratique le plus bas, soit 1 % chez les hommes et 3 % chez les femmes. Puis, le taux de pratique marque une remontée à partir de 30 ans, qui s'accroît jusqu'à 60 ans et plus, l'élément féminin restant nettement prépondérant.

Tableau 32 : Proportion des pratiquants dans la population mélanésienne totale et dans la population mélanésienne catholique, selon le sexe et l'âge (Pourcentages).

|                        | Pratiquants/Population totale |        |        | Pratiquants/Population catholique |        |        |
|------------------------|-------------------------------|--------|--------|-----------------------------------|--------|--------|
|                        | Hommes                        | Femmes | Totaux | Hommes                            | Femmes | Totaux |
| 5 - 9 ans              | 8                             | 11     | 10     | 21                                | 28     | 25     |
| 10 - 14 ans            | 19                            | 20     | 20     | 49                                | 51     | 50     |
| 15 - 19 ans            | 16                            | 20     | 18     | 40                                | 51     | 46     |
| 20 - 29 ans            | 9                             | 10     | 10     | 24                                | 25     | 24     |
| 30 - 39 ans            | 7                             | 12     | 9      | 18                                | 29     | 24     |
| 40 - 59 ans            | 15                            | 16     | 16     | 39                                | 41     | 40     |
| 60 ans et plus         | 17                            | 25     | 21     | 43                                | 61     | 53     |
| Totaux (5 ans et plus) | 12                            | 14     | 13     | 31                                | 37     | 34     |

Chez les Mélanésiens, l'émancipation des jeunes intervient plus tard que chez les Européens. Amorcée dès l'âge de 15 ans chez les garçons, mais non encore chez les filles, la chute de la pratique religieuse se situe à la tranche d'âge de 20 à 24 ans. Cette chute est d'autant plus remarquable chez les jeunes femmes (50 %), que la pratique s'était maintenue à un taux élevé dans la tranche d'âge précédente. Mais dès l'âge de 30 ans, le taux de pratique amorce un redressement chez les femmes ; et l'équivalent se retrouve pour les hommes à la tranche

quinquennale suivante. Cependant, l'écart du taux de pratique se maintient, les femmes ayant une pratique religieuse plus assidue que les hommes.

Tableau 33 : Proportion des pratiquants dans la population wallisienne, selon le sexe et l'âge (Pourcentages).

|                           | Pratiquants / Population totale |        |        |
|---------------------------|---------------------------------|--------|--------|
|                           | Hommes                          | Femmes | Totaux |
| 5 - 9 ans                 | 26                              | 30     | 28     |
| 10 - 14 ans               | 47                              | 75     | 59     |
| 15 - 19 ans               | 56                              | 84     | 70     |
| 20 - 29 ans               | 41                              | 44     | 43     |
| 30 - 39 ans               | 52                              | 57     | 54     |
| 40 - 59 ans               | 72                              | 90     | 77     |
| 60 ans et plus            | 90                              | 80     | 85     |
| Totaux<br>(5 ans et plus) | 49                              | 58     | 54     |

Chez les Wallisiens, le taux de pratique religieuse est supérieur à 40 % dans toutes les tranches quinquennales d'âge, chez les hommes comme chez les femmes - mis à part le taux enregistré pour les enfants de moins de 10 ans, peu significatif (1). Les femmes sont néanmoins plus pratiquantes que leurs partenaires de sexe masculin, quelque soit l'âge ; et l'écart est particulièrement net pour la catégorie des jeunes de 10 à 19 ans. La tranche quinquennale de 15 à 19 ans se caractérise par un comportement qu'on ne retrouve dans aucun autre groupe ethnique : la pratique religieuse augmente pour les deux sexes, jusqu'à 19 ans. Dans

.../...

- (1) L'ignorance plus ou moins prononcée de la langue française constitue peut-être chez les jeunes enfants wallisiens un facteur d'abstention pour ce qui est de la pratique religieuse. Et il est possible, par ailleurs, que des difficultés de compréhension aient conduit à quelques omissions lors de l'enquête.

ce milieu fort strict, la messe représente en effet l'occasion privilégiée de rencontre entre jeunes gens et jeunes filles. Mais dans les deux tranches quinquennales d'âge suivantes, la baisse de la pratique est brutale - 27 % chez les hommes et 48 % chez les femmes. Au-delà de 30 ans la pratique remonte progressivement, jusqu'à atteindre le taux de 90 % chez les vieillards de 60 ans et plus.

Tableau 34 : Proportion des pratiquants dans la population tahitienne totale, et dans la population tahitienne catholique, selon le sexe et l'âge (Pourcentages).

|                           | Pratiquants/Population totale |        |        | Pratiquants/Population catholique |        |        |
|---------------------------|-------------------------------|--------|--------|-----------------------------------|--------|--------|
|                           | Hommes                        | Femmes | Totaux | Hommes                            | Femmes | Totaux |
| 5 - 9 ans                 | 5                             | 3      | 4      | 15                                | 9      | 12     |
| 10 - 14 ans               | 6                             | 9      | 7      | 17                                | 25     | 20     |
| 15 - 19 ans               | 6                             | 7      | 6      | 16                                | 20     | 18     |
| 20 - 29 ans               | 2                             | 5      | 4      | 7                                 | 14     | 10     |
| 30 - 29 ans               | 6                             | 8      | 7      | 16                                | 24     | 19     |
| 40 - 59 ans               | 5                             | 8      | 7      | 13                                | 22     | 19     |
| 60 ans et plus            | 5                             | 11     | 7      | 13                                | 31     | 21     |
| Totaux<br>(5 ans et plus) | 5                             | 7      | 6      | 13                                | 19     | 16     |

Chez les Tahitiens, le taux de pratique est faible dans toutes les tranches quinquennales d'âge, et quel que soit le sexe ; mais, par rapport aux observations faites auprès des autres groupes ethniques originaires du Pacifique, les variations relevées sont peu originales.

.../...

Tableau 35 : Proportion des pratiquants dans la population vietnamienne totale et dans la population vietnamienne catholique, selon le sexe et l'âge (Pourcentages).

|                           | Pratiquants/Population totale |        |        | Pratiquants/Population catholique |        |        |
|---------------------------|-------------------------------|--------|--------|-----------------------------------|--------|--------|
|                           | Hommes                        | Femmes | Totaux | Hommes                            | Femmes | Totaux |
| 5 - 9 ans                 | 16                            | 23     | 20     | 18                                | 26     | 22     |
| 10 - 14 ans               | 28                            | 40     | 33     | 31                                | 44     | 37     |
| 15 - 19 ans               | 29                            | 35     | 32     | 33                                | 39     | 36     |
| 20 - 29 ans               | 13                            | 22     | 18     | 14                                | 25     | 19     |
| 30 - 39 ans               | 22                            | 24     | 23     | 24                                | 27     | 26     |
| 40 - 59 ans               | 28                            | 30     | 29     | 31                                | 33     | 32     |
| 60 ans et plus            | 68                            | 88     | 75     | 76                                | 98     | 84     |
| Totaux<br>(5 ans et plus) | 28                            | 33     | 30     | 33                                | 36     | 34     |

Le fléchissement de la pratique religieuse lié à l'émancipation des jeunes se situe, chez les Vietnamiens, entre 20 et 30 ans. Atteignant dans cette tranche d'âge le taux le plus bas, 14 % pour les hommes et 25 % pour les femmes de religion catholique, la pratique religieuse demeure médiocre dans la tranche décennale suivante. Puis elle remonte avec l'âge.

### 3.1.3. Situation matrimoniale des pratiquants

On ne dispose d'aucune information sur l'état matrimonial des pratiquants en 1963.

En 1978, les pratiquants se sont déclarés célibataires à raison de 53 %, mais on peut penser qu'en fait cette catégorie doit presque atteindre 60 % - la plupart des non-déclarés étant probablement célibataires. Les mariés, ou divorcés vivant en ménage, sont représentés dans la proportion de 36 %. Quant aux personnes vivant seules, séparées ou veuves, elles forment 5 % de la population pratiquante. Ces données sont fournies pour mémoire ; dans l'attente de données comparatives, elles n'autorisent

guère de conclusions intéressantes par elles-mêmes.

#### 3.1.4. Niveau d'instruction et activité professionnelle des pratiquants

L'enquête de 1963 n'ayant pas saisi le niveau d'instruction, ni la situation professionnelle des pratiquants, il n'est pas possible d'analyser l'évolution de la population pratiquante au cours des quinze dernières années par rapport à ces deux critères. D'autre part, on ne pourra guère dépasser le niveau de la simple description pour 1978, faute de données de référence adéquates concernant la population globale - les catégories retenues pour le recensement de 1976 n'ont pas paru pertinentes pour l'enquête sur la pratique religieuse. Au demeurant, on notera que l'étude de la pratique religieuse selon le niveau d'instruction ou l'activité professionnelle ne s'avère pas très significative du fait que c'est essentiellement l'appartenance ethnique qui détermine les différenciations dans ces domaines, et que c'est par conséquent elle qui constitue le critère le plus pertinent.

Les trois quarts des pratiquants n'ont aucun diplôme. Un dixième environ est titulaire du certificat d'études primaires, et autant d'un diplôme d'enseignement secondaire ou technique et professionnel. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont en proportion insignifiante parmi les pratiquants.

Tableau 36 : Répartition des pratiquants selon le niveau d'instruction (diplômes).

|                          | Effectifs | Pourcentages |
|--------------------------|-----------|--------------|
| Aucun diplôme            | 5 535     | 77           |
| C.E.P.                   | 771       | 11           |
| Secondaire               | 475       | 7            |
| Technique, professionnel | 256       | 3            |
| Supérieur                | 150       | 2            |
| Totaux                   | 7 187     | 100          |

Les pratiquants n'exerçant pas d'activité professionnelle représentent près des deux tiers de l'ensemble de la masse pratiquante. Avec plus de la moitié des effectifs, les élèves forment la majorité de cette catégorie, suivis par les femmes au foyer qui en constituent un peu plus que le quart.

Tableau 37 : Pratiquants sans profession ; effectifs et pourcentages par rapport à l'ensemble des pratiquants (1).

|                 | Effectifs | Pourcentages |
|-----------------|-----------|--------------|
| Elèves          | 2 474     | 34           |
| Femmes au foyer | 1 254     | 18           |
| Chômeurs        | 427       | 6            |
| Retraités       | 417       | 6            |
| Malades         | 26        | -            |
| Totaux          | 4 598     | 64           |

Les pratiquants exerçant une profession (36 %) se recrutent dans la proportion de 40 % en milieu ouvrier, 16 % parmi les employés de maison, 13 % parmi les employés de bureau, 6 % parmi les enseignants, 5 % chez les commerçants, et dans une proportion moindre dans les diverses autres catégories professionnelles.

.../...

(1) Les non-déclarés, qui constituent 4,5 % de l'échantillon, ont été redistribués dans les catégories suivantes : Femmes au foyer, Ouvriers, Chômeurs, Employés de maison - respectivement dans les proportions de 41 %, 32 %, 14 % et 13 %.

Tableau 38 : Praticants exerçant une profession ; effectifs et pourcentages par rapport à l'ensemble des pratiquants (1).

|                         | Effectifs | Pourcentages |
|-------------------------|-----------|--------------|
| Ouvriers et apprentis   | 1 027     | 14           |
| Employés de maison      | 412       | 6            |
| Employés de bureau      | 341       | 5            |
| Militaires et policiers | 96        | 1            |
| Artisans                | 104       | 2            |
| Commerçants             | 132       | 2            |
| Techniciens             | 102       | 1            |
| Entrepreneurs           | 46        | 1            |
| Enseignants             | 155       | 2            |
| Cadres, Ingénieurs      | 96        | 1            |
| Religieux               | 78        | 1            |
| Totaux                  | 2 589     | 36           |

### 3.1.5. Fréquence de la pratique dominicale (2)

Le dénombrement des fidèles présents aux cultes lors de l'enquête ne donne qu'une indication approximative sur la masse totale des fidèles intéressés par la pratique religieuse. Elle ne rend pas compte de la

.../...

(1) Concernant les non-déclarés, même remarque que pour le tableau 37.

(2) Pour l'exploitation de ces données, nous avons bénéficié des conseils de M. Duhet, ingénieur ORSTOM.

pratique discontinue. Or celle-ci est d'autant plus importante à saisir qu'elle concerne un nombre croissant de fidèles, particulièrement dans certaines ethnies. Le comportement de ces pratiquants se différencie en deux types. Pour la majorité d'entre eux, il semble que l'irrégularité de la pratique constitue l'indice d'une désaffection progressive ; mais chez d'autres, l'intermittence de la pratique signifie l'apparition d'une nouvelle forme de pratique religieuse.

Pour mesurer avec précision le phénomène de la pratique discontinue, il aurait fallu procéder à une enquête à passages répétés, éventuellement par sondage sur une fraction représentative de la population pratiquante. Cela n'a pas été possible. En fait, les données recueillies ne ressortent que d'une seule observation, mais celle-ci inclue rétrospectivement les deux dimanches qui ont précédé le jour de l'enquête - des raisons pratiques, déterminant la fiabilité des résultats, n'ont pas permis de remonter plus de quinze jours dans le temps. A partir de ces données, il est possible de distinguer quatre catégories de pratiquants. La première se compose des personnes ayant pratiqué trois dimanches de suite : on les considérera globalement comme des pratiquants réguliers ou quasi réguliers. La seconde et la troisième catégorie sont constituées de fidèles ayant pratiqué deux fois sur trois ; mais selon que leur pratique s'est située deux dimanches de suite ou en alternance avec un dimanche sans pratique, il semble qu'on puisse les rattacher soit à la catégorie des pratiquants réguliers ou quasi réguliers, soit à celle des pratiquants irréguliers. Cette dernière catégorie est la mieux représentée par les fidèles n'ayant pratiqué qu'une fois sur trois - ou moins. Bien entendu, cette distribution ne représente pas une série statistique (impossible à établir à partir d'une observation unique) ; mais elle fournit des indications de probabilité, suffisantes pour caractériser les comportements en cause. Ce qui est important du point de vue sociologique, en effet, ce n'est pas de saisir en détail la gamme de la pratique discontinue ou occasionnelle ; mais c'est de cerner la pratique en tant que sa fréquence lui assure un impact social réel. Il est certain que les grandes fêtes, comme Noël ou Pâques, attirent une vaste clientèle ; mais il s'agit là de phénomènes exceptionnels, justiciables d'une approche différente.

.../...

Tableau 39 : Fréquence de la pratique dominicale selon les ethnies (Pourcentages).

|                              | Europ. | Mélan. | Wallis. | Tahit. | Vietnam. | Toutes ethnies |
|------------------------------|--------|--------|---------|--------|----------|----------------|
| Trois dimanches              | 73     | 70     | 68      | 56     | 89       | 71             |
| Deux dimanches de suite      | 14     | 17     | 21      | 30     | 7        | 18             |
| Deux dimanches en alternance | 7      | 7      | 6       | 10     | 2        | 6              |
| Un dimanche sur trois        | 6      | 6      | 5       | 4      | 2        | 5              |
| Totaux                       | 100    | 100    | 100     | 100    | 100      | 100            |

Près de 90 % des pratiquants dénombrés sont des pratiquants réguliers ou quasi réguliers - les trois quarts, parmi les 18 % qui ont pratiqué deux dimanches de suite, peuvent être considérés comme ayant probablement une fréquence de pratique supérieure à un dimanche sur deux.

L'examen de la fréquence de la pratique religieuse selon les ethnies fait apparaître une assez grande homogénéité du comportement. On relèvera cependant le taux exceptionnellement élevé de cette fréquence chez les Vietnamiens - à peu près tous les pratiquants sont des pratiquants réguliers. Chez les Wallisiens, la régularité de la pratique semble légèrement inférieure à ce qu'elle est chez les Européens et chez les Mélanésiens. Mais c'est chez les Tahitiens que la pratique intermittente est la plus fréquente - ce qui s'explique sans doute, en partie au moins, par le fait que cette communauté n'a pas de pasteur ni de lieu de culte en propre.

.../...

Tableau 40 : Fréquence de la pratique dominicale selon le sexe, toutes ethnies confondues (Pourcentages).

|                              | Hommes | Femmes | Totaux |
|------------------------------|--------|--------|--------|
| Trois dimanches              | 68     | 73     | 71     |
| Deux dimanches de suite      | 19     | 16     | 18     |
| Deux dimanches en alternance | 6      | 7      | 6      |
| Un dimanche sur trois        | 7      | 4      | 5      |
| Totaux                       | 100    | 100    | 100    |

Tableau 41 : Fréquence de la pratique dominicale selon le sexe, et selon les ethnies (Pourcentages).

|                              | Européens |     | Mélanésiens |     | Wallisiens |     | Tahitiens |     | Vietnamiens |     |
|------------------------------|-----------|-----|-------------|-----|------------|-----|-----------|-----|-------------|-----|
|                              | H         | F   | H           | F   | H          | F   | H         | F   | H           | F   |
| Trois dimanches              | 73        | 73  | 67          | 72  | 64         | 71  | 54        | 59  | 87          | 91  |
| Deux dimanches de suite      | 15        | 14  | 18          | 16  | 23         | 20  | 32        | 28  | 8           | 5   |
| Deux dimanches en alternance | 6         | 7   | 6           | 8   | 7          | 5   | 9         | 10  | 3           | 2   |
| Un dimanche sur trois        | 6         | 6   | 9           | 4   | 6          | 4   | 5         | 3   | 2           | 2   |
| Totaux                       | 100       | 100 | 100         | 100 | 100        | 100 | 100       | 100 | 100         | 100 |

Les femmes ont une pratique religieuse plus régulière que les hommes, dans tous les groupes ethniques - sauf chez les Européens ; mais

.../...

on n'observe pas de disparité de comportement vraiment importante dans ce domaine. Si les hommes sont minoritaires dans les assemblées religieuses, ce n'est donc pas tant en raison d'une moindre fréquence de la pratique religieuse que parce que beaucoup d'hommes ne sont pas pratiquants du tout.

Tableau 42 : Fréquence de la pratique dominicale selon l'âge, toutes ethnies confondues (Pourcentages)

|                | Trois dimanches | Deux dimanches de suite | Deux dimanches en alternance | Un dimanche sur trois | Totaux |
|----------------|-----------------|-------------------------|------------------------------|-----------------------|--------|
| 1 - 9 ans      | 70              | 21                      | 5                            | 4                     | 100    |
| 10 - 19 ans    | 71              | 17                      | 7                            | 5                     | 100    |
| 20 - 29 ans    | 60              | 21                      | 11                           | 8                     | 100    |
| 30 - 39 ans    | 70              | 18                      | 7                            | 5                     | 100    |
| 40 - 49 ans    | 75              | 15                      | 7                            | 3                     | 100    |
| 50 - 59 ans    | 75              | 17                      | 4                            | 4                     | 100    |
| 60 ans et plus | 80              | 15                      | 2                            | 3                     | 100    |

L'analyse de la fréquence de la pratique religieuse selon l'âge met en évidence la relative régularité de cette pratique chez les jeunes de moins de 20 ans, une sensible chute du taux de fréquence chez les personnes de 20 à 29 ans, puis une hausse progressive de ce taux à mesure que l'âge augmente, avec un maximum de 95 % de pratiquants réguliers ou quasi réguliers dans la tranche des personnes de 60 ans et plus.

.../...

Tableau 43 : Fréquence de la pratique dominicale selon le sexe et l'âge,  
toutes ethnies confondues (Pourcentages).

|                | Trois dimanches |    | Deux dimanches de suite |    | Deux dimanches en alternance |    | Un dimanche sur trois |   |
|----------------|-----------------|----|-------------------------|----|------------------------------|----|-----------------------|---|
|                | H               | F  | H                       | F  | H                            | F  | H                     | F |
| 1 - 9 ans      | 67              | 73 | 23                      | 18 | 6                            | 4  | 4                     | 5 |
| 10 - 19 ans    | 68              | 74 | 19                      | 15 | 7                            | 6  | 6                     | 5 |
| 20 - 29 ans    | 57              | 62 | 21                      | 21 | 10                           | 11 | 12                    | 6 |
| 30 - 39 ans    | 67              | 71 | 22                      | 16 | 6                            | 8  | 5                     | 5 |
| 40 - 49 ans    | 73              | 78 | 17                      | 12 | 6                            | 7  | 4                     | 3 |
| 50 - 59 ans    | 73              | 77 | 17                      | 16 | 4                            | 4  | 6                     | 3 |
| 60 ans et plus | 83              | 77 | 12                      | 17 | 1                            | 3  | 4                     | 3 |

Si la plus grande régularité de la pratique religieuse des femmes se trouve confirmée dans toutes les tranches décennales d'âge (hormis la tranche des personnes âgées de 60 ans et plus), on doit cependant remarquer que la baisse du taux de fréquence de la pratique pour la tranche de 20 à 29 ans affecte parallèlement les deux sexes. Dans cette même tranche d'âge, on observe encore le pourcentage nettement plus élevé des pratiquants irréguliers parmi les hommes.

°  
° °

Les données relatives à la fréquence de la pratique religieuse permettent d'évaluer approximativement le nombre total des fidèles qui pratiquent habituellement, soit au moins un dimanche sur trois. Ceux qui pratiquent trois dimanches sur trois représentent l'ensemble de leur catégorie. Pour ceux qui n'ont pratiqué qu'un dimanche sur trois, il semble que l'on puisse admettre, sans risque d'erreur grave, qu'ils représentent le tiers de leur catégorie. Quant à ceux qui ont pratiqué deux dimanches sur trois, on considèrera comme probable qu'ils constituent respectivement les deux tiers et la moitié de leurs catégories, selon que la pratique s'est située deux dimanches de suite ou en alternance

avec un dimanche sans pratique. Les résultats que l'on peut obtenir par ce procédé sont cependant légèrement surévalués, en raison de la présence dans l'échantillon de fidèles dont la fréquence de pratique est inférieure à un dimanche sur trois.

Tableau 44 : Evaluation du nombre total des pratiquants habituels selon la fréquence de la pratique et selon l'ethnie.

|             | Trois dimanches | Deux dimanches de suite | Deux dimanches en alternance | Un dimanche sur trois | Totaux |
|-------------|-----------------|-------------------------|------------------------------|-----------------------|--------|
| Européens   | 1 412           | 416                     | 260                          | 351                   | 2 439  |
| Mélanésien  | 817             | 294                     | 170                          | 222                   | 1 503  |
| Wallisiens  | 2 027           | 953                     | 362                          | 426                   | 3 768  |
| Tahitiens   | 121             | 96                      | 42                           | 24                    | 283    |
| Vietnamiens | 414             | 47                      | 22                           | 27                    | 510    |
| Autres      | 279             | 93                      | 70                           | 117                   | 559    |
| Totaux      | 5 070           | 1 899                   | 926                          | 1 167                 | 9 062  |

Les extrapolations opérées ci-dessus permettent d'évaluer les pratiquants habituels (réguliers et irréguliers) à environ 1,26 fois le nombre des pratiquants dénombrés. Ces derniers représentent autour de 75 % des pratiquants habituels chez les Mélanésien et les Tahitiens, à peu près 80 % chez les Wallisiens, 87 % chez les Européens, et un peu plus de 90 % chez les Vietnamiens.

.../...

Tableau 45 : Fréquence de la pratique dominicale selon l'ethnie, pour l'ensemble des pratiquants habituels.

(Pour 100 personnes par catégorie ethnique)

|             | Trois dimanches | Deux Dimanches de suite | Deux dimanches en alternance | Un dimanche su trois | Totaux |
|-------------|-----------------|-------------------------|------------------------------|----------------------|--------|
| Européens   | 58              | 17                      | 11                           | 14                   | 100    |
| Mélanésiens | 54              | 20                      | 11                           | 15                   | 100    |
| Wallisiens  | 54              | 25                      | 10                           | 11                   | 100    |
| Tahitiens   | 43              | 34                      | 15                           | 8                    | 100    |
| Vietnamiens | 81              | 9                       | 5                            | 5                    | 100    |
| Autres      | 50              | 17                      | 12                           | 21                   | 100    |
| Totaux      | 56              | 21                      | 10                           | 13                   | 100    |

Les pratiquants réguliers ou quasi réguliers représentent à peu près les trois quarts de la catégorie des pratiquants habituels chez les Européens, les Mélanésiens, et les Tahitiens ; cette proportion s'élève à quatre cinquièmes chez les Wallisiens ; et à neuf dixièmes chez les Vietnamiens.

Tableau 46 : Taux de pratique net (calculé à partir des pratiquants dénombrés) et taux de pratique corrigé (calculé à partir de l'ensemble des pratiquants habituels), par ethnie - population de référence : Catholiques âgés de 5 ans et plus.

|             | Taux net | Taux corrigé |
|-------------|----------|--------------|
| Européens   | 8        | 10           |
| Mélanésiens | 34       | 49           |
| Wallisiens  | 56       | 79           |
| Tahitiens   | 16       | 22           |
| Vietnamiens | 34       | 38           |
| Totaux      | 17       | 21           |

Si on se rapporte à l'ensemble de la population catholique âgée de 5 ans et plus, les pratiquants habituels (y compris les irréguliers) sont représentés dans la proportion de quatre cinquièmes chez les Wallisiens, de moitié chez les Mélanésiens, d'un bon tiers chez les Vietnamiens, d'un cinquième chez les Tahitiens, et d'un dixième seulement chez les Européens.

### 3.1.3. Répartition des pratiquants dans les paroisses de Nouméa

En 1963, la ville de Nouméa compte quatre paroisses de définition territoriale - La Cathédrale, le Voeu, St Jean-Baptiste et le Bon Pasteur ; et une paroisse de définition ethnique - Le Christ-Roi. Au nord-est de la ville, dans un périmètre dont l'urbanisation n'en est qu'à ses débuts, se trouve l'ancienne paroisse de La Conception. Seule la Cathédrale compte des chapelles annexes publiques - celle du Faubourg Blanchot, celle de St Joseph de Cluny, et la chapelle des Frères.

Cependant, le dénombrement des pratiquants montre qu'une de ces paroisses, la Cathédrale, exerce une attirance plus marquée sur les fidèles, au détriment des trois autres.

..

Tableau 47 : Répartition , en 1963, de la population urbaine et des pratiquants selon les paroisses (1)

.../...

- (1) Les chiffres relatifs à la population urbaine par paroisses sont ceux issus du recensement avant les dernières rectifications effectuées dans le cadre du traitement statistique - d'où une différence de 5 % en moins avec le décompte finalement retenu et publié. Les données actuellement disponibles ne permettent pas de fournir des chiffres rectifiés pour cette distribution de la population selon les périmètres des paroisses. La population desservie par la paroisse ethnique du Christ-Roi n'est mentionnée que pour mémoire. En fait elle est incluse dans les décomptes de population relatifs aux paroisses de définition territoriale. En 1963, la paroisse de La Conception n'est pas considérée comme étant vraiment une paroisse urbaine dans l'enquête sur la pratique religieuse ; elle n'est pas traitée avec les autres paroisses. Au demeurant, la délimitation du périmètre de la paroisse ne correspond pas au périmètre réellement desservi, puisqu'on dénombre plus de pratiquants (460) que d'habitants sur la paroisse (263). En incluant dans le périmètre réel de cette paroisse les quartiers de Robinson et de Yahoué, la population résidente s'élève à environ un millier de personnes - les données disponibles ne permettent pas de préciser le chiffre.

Tableau 47 : Répartition, en 1963, de la population urbaine et des pratiquants selon les paroisses

|                                 | Population totale | Population pratiquante |
|---------------------------------|-------------------|------------------------|
| Cathédrale et Chapelles annexes | 9 792             | 2 581<br>329           |
| St Jean Baptiste                | 8 687             | 1 220                  |
| Voeu                            | 7 313             | 1 113                  |
| Bon Pasteur                     | 7 462             | 782                    |
| Christ-Roi                      | (1 364)           | 412                    |
| Totaux                          | 33 254            | 6 437                  |

Couvrant un territoire qui comporte 29 % de la population urbaine, la paroisse de la Cathédrale compte 45 % des pratiquants de la ville - dont 5 % dans les chapelles annexes. La seconde paroisse de la ville est la paroisse St Jean Baptiste, située Vallée des Colons : seconde par la population totale vivant sur son périmètre, 26 % de la population urbaine, et par le nombre de ses fidèles, 19 % des pratiquants de Nouméa. Quant aux paroisses du Voeu, près de Val Plaisance, et du Bon Pasteur, à la Vallée du Tir, elles couvrent chacune un territoire comptant 22 % des habitants de la ville, et elles attirent respectivement 17 % et 12 % de l'ensemble des pratiquants. L'Eglise du Christ-Roi, enfin, compte 6 % des fidèles pratiquants.

°  
° °

En 1978, l'agglomération de Nouméa présente, dans la plupart de ses anciennes zones de peuplement, une densité humaine considérablement accrue ; et elle englobe une vaste zone périphérique, qui a connu une urbanisation accélérée à partir des années 1970. Les six paroisses existantes en 1963 ont été maintenues, et demeurent des pôles majeurs de la pratique religieuse ; mais deux nouvelles paroisses ont été fondées : celle de la Rivière Salée qui, faute de lieu de culte et de desservant, n'a qu'une existence formelle pour le moment, et celle d'Auteuil. D'autre part, un lieu de culte, pourvu d'un desservant permanent, a été créé au Km 6 : N.D. de Lourdes ; sans avoir le statut officiel d'une paroisse, ce lieu de culte (rattaché à la paroisse du Bon Pasteur) assure des fonctions paroissiales. Enfin, pour desservir des quartiers nouveaux, diverses chapelles ont été fondées : Ste Anne (paroisse St Jean), Montravel, Tindu, St Pierre Chanel à Ducos

(paroisse du Bon Pasteur) et Yahoué (paroisse de La Conception). La chapelle du Centre Hospitalier Raoul Follereau est officiellement rattachée à la Cathédrale, mais relève géographiquement de la paroisse du Bon Pasteur.

Tableau 48 : Répartition, en 1978, de la population urbaine et des pratiquants selon les paroisses (1)

|               | Population totale | Population pratiquante |                   |        |
|---------------|-------------------|------------------------|-------------------|--------|
|               |                   | Eglises principales    | Chapelles annexes | Totaux |
| Cathédrale    | 7 250             | 2 029                  | 146               | 2 175  |
| Voeu          | 11 400            | 614                    | -                 | 614    |
| St Jean Bapt. | 15 950            | 570                    | 193               | 763    |
| Bon Pasteur   | 12 150            | 1 043                  | 706               | 1 749  |
| Rivière Salée | 4 250             |                        |                   |        |
| N.D. Lourdes  | 4 200             | 281                    |                   | 281    |
| Auteuil       | 3 000             | 327                    |                   | 327    |
| Conception    | 6 050             | 869                    | 191               | 1 060  |
| Christ-Roi    | (1 550)           | 218                    |                   | 218    |
| Totaux        | 64 250            | 5 951                  | 1 236             | 7 187  |

Comme dans le passé, la Cathédrale attire plus de fidèles que les autres lieux de culte. Ne comprenant à l'intérieur de son périmètre que 11 % des habitants de l'agglomération urbaine, elle regroupe 30 %

.../...

- (1) Comme précédemment, la population desservie par la paroisse ethnique du Christ-Roi est incluse dans les décomptes de population relatifs aux paroisses de définition territoriale.  
Si l'on inclut N.D. de Lourdes dans la paroisse du Bon Pasteur (selon le statut juridique de ce lieu de culte), on dénombre pour cette paroisse 20 600 habitants et 2 030 pratiquants recensés.

des pratiquants. La paroisse du Bon Pasteur se place en seconde position, avec 28 % des fidèles pratiquants, pour un périmètre regroupant 32 % de la population. La Conception rassemble 15 % des fidèles, alors que son périmètre n'intéresse que 9 % de la population urbaine. Avec 25 % de la population, la paroisse St Jean ne compte que 11 % des pratiquants. Pour le Voeu et Auteuil, ces chiffres sont respectivement 18 % et 5 % pour la population, 9 % et 5 % pour les fidèles.

Alors qu'en 1963, la pratique religieuse était polarisée à 95 % par les cinq lieux de culte qui constituaient le siège des paroisses, on dénombre 17 % des pratiquants dans les chapelles annexes en 1978, et 21 % si on compte N.D. de Lourdes parmi les chapelles.

Tableau 49 : Evolution, entre 1963 et 1978, de la population urbaine et des pratiquants selon les paroisses.

|                  | Variation de la<br>population<br>% | Variation des<br>pratiquants<br>% |
|------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| Cathédrale       | - 26                               | - 25                              |
| Voeu             | + 56                               | - 45                              |
| St Jean Baptiste | + 84                               | - 37                              |
| Bon Pasteur (1)  | + 176                              | + 160                             |
| Conception (2)   | + 505                              | + 130                             |
| Christ-Roi       | + 14                               | - 47                              |

Le rapport entre la population habitant le périmètre paroissial et les pratiquants n'est resté à peu près constant, de

.../...

- (1) Dans le tableau n° 49, les périmètres de Rivière Salée et N.D. de Lourdes sont inclus dans la paroisse du Bon Pasteur.
- (2) On a évalué à environ 1 000 habitants la population qui, en 1963, était pratiquement desservie par la paroisse de La Conception.

1963 à 1978, que pour la Cathédrale. Ailleurs, l'effectif des pratiquants a baissé, ou n'a pas suivi l'accroissement démographique. Encore faut-il souligner que c'est seulement grâce aux flux de fidèles venant de l'extérieur, que la Cathédrale doit d'avoir maintenu un taux de pratique constant - aux dépens des autres paroisses. C'est pour la paroisse St Jean que l'évolution du nombre des pratiquants, en rapport avec l'accroissement démographique, se révèle la plus défavorable : et c'est pour le Bon Pasteur que l'écart entre l'accroissement démographique global et l'accroissement des pratiquants est le moindre.

°  
° °

La répartition de la population urbaine selon la paroisse et selon l'ethnie en 1978 fait apparaître que 68 % des Européens résident dans les périmètres paroissiaux de la Cathédrale, du Vœu et de St Jean, tandis que c'est seulement à 37 % que s'élève la proportion des membres des autres groupes ethniques résidant dans ces paroisses. Les Océaniens sont le mieux représentés dans la paroisse du Bon Pasteur, avec 44 % de l'ensemble des Océaniens résidant à Nouméa : on y trouve 37 % des Wallisiens, 47 % des Tahitiens, et 48 % des Mélanésiens. Cette paroisse compte ainsi une majorité d'Océaniens - 58 %.

Tableau 50 : Répartition approximative de la population urbaine selon les paroisses et selon l'ethnie (1)

|              | Europ. | Mélan. | Wallis. | Tahit. | Vietnam. | Autres | Totaux |
|--------------|--------|--------|---------|--------|----------|--------|--------|
| Cathédrale   | 4 450  | 1 310  | 320     | 230    | 180      | 760    | 7 250  |
| Voeu         | 8 960  | 1 010  | 230     | 220    | 270      | 710    | 11 400 |
| St Jean      | 10 360 | 1 920  | 720     | 750    | 690      | 1 510  | 15 950 |
| Bon Pasteur  | 4 870  | 4 900  | 2 520   | 2 100  | 390      | 1 720  | 16 400 |
| N.D. Lourdes | 2 120  | 360    | 630     | 360    | 80       | 650    | 4 200  |
| Auteuil      | 1 670  | 220    | 650     | 210    | 60       | 190    | 3 000  |
| Conception   | 2 570  | 530    | 1 730   | 630    | 80       | 510    | 6 050  |
| Totaux       | 35 000 | 10 250 | 6 800   | 4 500  | 1 650    | 6 050  | 64 250 |

La répartition des Catholiques pratiquants selon les lieux de culte fréquentés et selon l'ethnie reflète en gros, dans la plupart des paroisses, la distribution de la population globale selon l'ethnie. Seule la Cathédrale fait nettement exception. Avant de passer à l'analyse détaillée de la pratique paroissiale et de la mobilité interparoissiale, on trouvera ci-dessous un tableau détaillé de cette répartition.

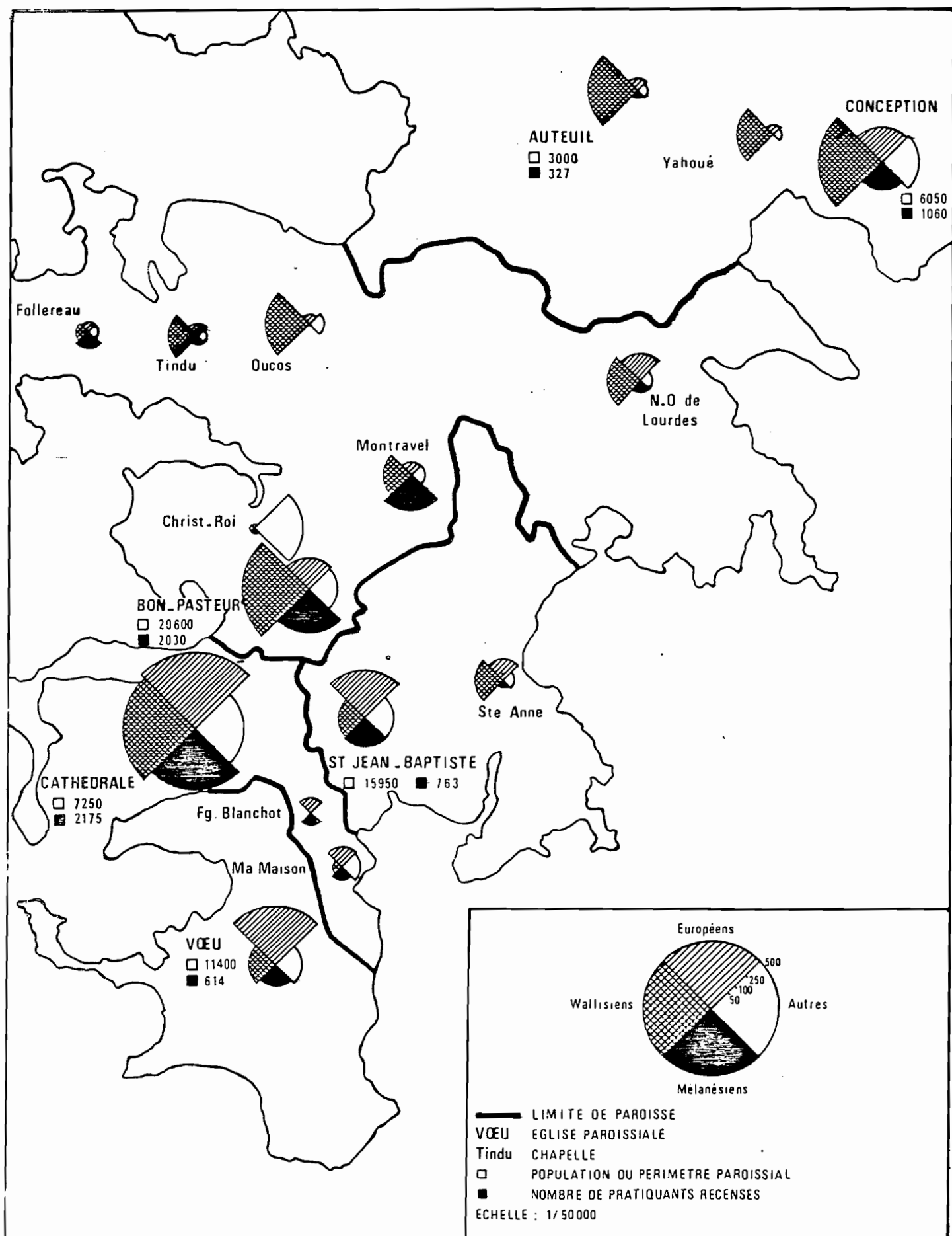
- (1) Pour la délimitation des périmètres paroissiaux, on s'est reporté à une note de P. Hodée : "Etude de la population de Nouméa en vue de la pastorale", Nouméa, Réunion du clergé de la zone de Nouméa, Juillet 1977, 14 p. multigr. Ce document présente également un relevé de la population par paroisses en 1976.
- Les mouvements de la population urbaine étant mal connus, il n'a pas été possible de présenter pour 1978 un tableau précis de répartition de la population selon les paroisses et selon l'ethnie. Les ajustements opérés tiennent compte de ce que l'on sait de l'évolution et des migrations internes de la population de Nouméa et de sa banlieue, mais ils sont approximatifs.
- Les chiffres présentés dans ce tableau incluent, en partie ou en totalité selon les groupes ethniques, les habitants des communes de Dumbéa et Mont-Dore, rattachés à la Conception ou à Auteuil. Ne sont pas pris en compte les groupes ayant une vie religieuse autonome par rapport aux églises de la ville - comme les Mélanésiens et les Wallisiens de St Louis par exemple.

.../...

Tableau 51 : Répartition des Catholiques pratiquants selon les lieux de culte fréquentés et selon l'ethnie

|                    | Océaniens      |                  |                 | Polynésiens |      |        | Européens |        | Asiatiques et divers |        |                   |        | Non<br>déclarés | Totaux |
|--------------------|----------------|------------------|-----------------|-------------|------|--------|-----------|--------|----------------------|--------|-------------------|--------|-----------------|--------|
|                    | Mélan.<br>cal. | Mélan.<br>loyal. | Mélan.<br>hébr. | Wall.       | Fut. | Tahit. | Caléd.    | Métro. | Viet.                | Antil. | Eur.non<br>franç. | Autres |                 |        |
| Cathé.             | 232            | 198              | 19              | 525         | 119  | 30     | 358       | 323    | 121                  | 36     | 48                | 6      | 14              | 2 029  |
| Voeu               | 22             | 41               | 2               | 53          | 25   | 8      | 129       | 264    | 31                   | 4      | 23                | 8      | 4               | 614    |
| St.Jean Bap.       | 69             | 38               | 1               | 87          | 13   | 9      | 174       | 82     | 53                   | 11     | 11                | 20     | 2               | 570    |
| B. Past.           | 32             | 203              | 24              | 446         | 87   | 12     | 131       | 30     | 27                   | 8      | 4                 | 27     | 12              | 1 043  |
| C. Roi             | -              | 3                | -               | 2           | -    | -      | -         | 1      | 209                  | -      | -                 | 2      | 1               | 218    |
| N.D.Lourdes        | 8              | 9                | 1               | 120         | 28   | 6      | 81        | 19     | -                    | 5      | -                 | 4      | -               | 281    |
| Auteuil            | 6              | -                | 1               | 266         | 28   | 1      | 14        | 1      | 3                    | -      | -                 | 1      | 6               | 327    |
| Concept.           | 81             | 8                | 2               | 343         | 112  | 137    | 107       | 40     | 1                    | 7      | 3                 | 17     | 11              | 869    |
| F.Blanch.          | 10             | 4                | -               | -           | -    | -      | 24        | 5      | -                    | -      | -                 | -      | -               | 43     |
| Ste Anne           | 4              | 2                | 3               | 104         | 10   | 1      | 49        | 12     | 5                    | 1      | -                 | -      | 2               | 193    |
| Mt Ravel           | 54             | 95               | 1               | 67          | 21   | 1      | 15        | 1      | -                    | -      | -                 | 1      | 15              | 271    |
| Tindu              | 3              | 7                | 4               | 101         | 13   | 2      | 14        | 1      | 1                    | -      | -                 | 1      | 1               | 148    |
| Ducos              | -              | -                | -               | 166         | 59   | -      | 4         | -      | -                    | -      | -                 | -      | 14              | 243    |
| C.R. Foll.         | 18             | 9                | -               | 7           | -    | -      | 5         | -      | 1                    | -      | 1                 | -      | 3               | 44     |
| Yahoué             | -              | -                | -               | 171         | 2    | 3      | 11        | -      | -                    | -      | -                 | -      | 4               | 191    |
| Ma Maison          | 7              | 9                | -               | 10          | -    | 4      | 31        | 10     | 13                   | -      | 14                | 5      | -               | 103    |
| <b>Sous-totaux</b> | 546            | 626              |                 | 2 468       | 517  |        | 1 147     | 789    |                      |        |                   |        |                 |        |
| <b>Totaux</b>      | 1 172          |                  | 58              | 2 985       |      | 214    | 1 936     |        | 465                  | 72     | 104               | 92     | 89              | 7 187  |

Fig 10. LIEUX DE CULTE CATHOLIQUES ET PRATIQUE RELIGIEUSE SELON L'ETHNIE EN 1978.



### 3.1.7. Pratique paroissiale et mobilité interparoissiale

Le profil sociologique des paroisses est à la fois déterminé par les fidèles de leur p rim tre et par ceux qu'elles attirent d'ailleurs. D'o , l'int r t d'une  tude du comportement des pratiquants face   l'organisation des paroisses.

Pour l'ensemble des lieux de culte, la proportion des fid les fr quentant la paroisse de leur lieu de r sidence est de 62 % ; les pratiquants mobiles sont 38 %. Si l'on excepte l' glise du Christ-Roi, paroisse non territoriale, et la Cath drale, qui ne compte parmi ses pratiquants qu'un quart de personnes habitant le p rim tre paroissial, toutes les  glises et chapelles sont fr quent es par une majorit  de fid les r sidant dans la paroisse du lieu de culte. Ceci est particuli rement net pour les chapelles : la proportion des habitants de la paroisse du lieu y repr sente au moins les trois quarts des pratiquants, et atteint parfois la quasi-totalit  (sauf pour N.D. de Lourdes, o  les pratiquants du lieu ne sont que 56 %). Pour St Jean, le Voeu, et le Bon Pasteur, la proportion des habitants de la paroisse avoisine  galement les trois quarts des pratiquants.

Tableau 52 : R partition de 1 000 pratiquants selon la paroisse fr quent e ( glises et chapelles confondues) et la paroisse de r sidence (1)

|              | Fid les<br>pratiquant<br>dans leur<br>paroisse | Fid les<br>venant d'une<br>autre paroisse | Totaux | Fid les<br>pratiquant<br>hors de leur<br>paroisse |
|--------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------|--------|---------------------------------------------------|
| Cath drale   | 88                                             | 215                                       | 303    | 13                                                |
| Voeu         | 61                                             | 24                                        | 85     | 41                                                |
| St Jean      | 79                                             | 27                                        | 106    | 103                                               |
| Bon Pasteur  | 197                                            | 47                                        | 244    | 92                                                |
| N.D. Lourdes | 22                                             | 17                                        | 39     | 31                                                |
| Auteuil      | 42                                             | 4                                         | 46     | -                                                 |
| Conception   | 124                                            | 23                                        | 147    | 48                                                |
| Christ-Roi   | 5                                              | 25                                        | 30     | -                                                 |
| Totaux       | 618                                            | 382                                       | 1 000  | 328                                               |

(1) Aux 328 fid les ventil s dans le tableau n  51, qui appartiennent   une paroisse de la ville mais pratiquent hors de celle-l , il s'ajoute 54 fid les venant d'une paroisse ext rieure   la ville.

Les pratiquants de la Cathédrale qui résident à l'extérieur du périmètre de la paroisse, soit trois personnes sur quatre dénombrées dans ce lieu de culte, représentent 21 % de l'ensemble de la population pratiquante de l'agglomération de Nouméa, et 56 % des pratiquants mobiles. La paroisse du Bon Pasteur bénéficie d'un apport extérieur qui représente près de 5 % de la population pratiquante totale. Dans les paroisses de St Jean, du Voeu et de La Conception l'apport extérieur correspond dans chaque cas à 3 ou 2 % de l'ensemble des pratiquants ; quant à la paroisse ethnique du Christ-Roi, elle draine une proportion de pratiquants équivalente.

Le plus fort contingent de pratiquants mobiles est fourni par St Jean - 31 % de cette catégorie de pratiquants et 10 % de l'ensemble de la population pratiquante ; et le plus faible contingent, par la Cathédrale - les proportions énoncées ci-devant se réduisent à respectivement 4 % et 1 %. Entre ces extrêmes se situent le Bon Pasteur, qui fournit aux autres paroisses des pratiquants dans la proportion de 9 % de l'ensemble des pratiquants, La Conception dont le contingent de pratiquants mobiles s'élève à 5 %, suivi par le Voeu, avec un contingent de pratiquants mobiles représentant 4 % de l'ensemble des pratiquants.

Le rapport entre le flux de pratiquants mobiles se dirigeant sur une paroisse et le flux de ceux qui pratiquent à l'extérieur de cette paroisse ne présente un solde positif, caractérisé par un excédent de la première catégorie, que pour la Cathédrale ; dans toutes les autres paroisses on observe un déficit de cette catégorie. Alors que la Cathédrale ne perd qu'un peu plus d'un sur dix de ses paroissiens, elle bénéficie d'un apport correspondant à plus de deux fois le nombre des pratiquants résidant dans son périmètre. La paroisse St Jean perd plus de la moitié de ses paroissiens, et N.D. de Lourdes de même, le Voeu entre la moitié et le tiers, le Bon Pasteur en perd un tiers, et La Conception un peu moins. Après la Cathédrale, c'est N.D. de Lourdes et le Voeu qui

.../...

enregistrent le gain le plus fort en pratiquants venant de l'extérieur du périmètre paroissial : ce gain correspond respectivement à près du tiers et du quart des pratiquants résidant dans ces paroisses. Pour les autres paroisses, ce gain n'est jamais supérieur à la proportion d'un pratiquant venant de l'extérieur pour sept pratiquants résidant à l'intérieur du périmètre paroissial. En somme, c'est pour St Jean que la balance des flux est la plus défavorable.

Tableau 53 : Proportion, par rapport aux pratiquants résidant dans chaque paroisse, des fidèles pratiquant à l'extérieur de la paroisse, et des fidèles venant de l'extérieur (Pourcentages).

|              | Fidèles pratiquant<br>à l'extérieur | Fidèles venant<br>de l'extérieur | Balance |
|--------------|-------------------------------------|----------------------------------|---------|
| Cathédrale   | 13                                  | 213                              | + 200   |
| Voeu         | 40                                  | 23                               | - 17    |
| St Jean      | 57                                  | 15                               | - 42    |
| Bon Pasteur  | 32                                  | 16                               | - 16    |
| Conception   | 28                                  | 13                               | - 15    |
| N.D. Lourdes | 58                                  | 32                               | - 26    |
| Total        | 33                                  | 33                               | 0       |

°  
° °

L'approche globale du phénomène de la mobilité interparoissiale ne peut pas rendre compte des facteurs de cette mobilité ; elle doit être complétée par une analyse tenant compte de l'appartenance ethnique des pratiquants.

.../...

Tableau 54 : Répartition de 100 pratiquants par ethnie, selon la paroisse fréquentée - paroisse de résidence ou autre paroisse (1).

|                | Fidèles pratiquant dans leur paroisse | Pratiquants mobiles |
|----------------|---------------------------------------|---------------------|
| Européens      | 59                                    | 41                  |
| Mélanésiens    | 61                                    | 39                  |
| Wallisiens     | 69                                    | 31                  |
| Vietnamiens    | 63                                    | 37                  |
| Toutes ethnies | 62                                    | 38                  |

La proportion des fidèles pratiquant hors de leur paroisse est relativement élevée dans toutes les ethnies et, globalement, assez peu variable d'une ethnie à l'autre - entre 31 % et 41 %. Mais cette proportion varie nettement selon les paroisses ; et à l'intérieur de chaque paroisse, on relève des variations significatives selon les ethnies.

Tableau 55 : Proportion, selon la paroisse et l'ethnie, des fidèles pratiquant hors de leur paroisse (Pourcentages)

|              | Européens | Mélanésiens | Wallisiens | Vietnamiens |
|--------------|-----------|-------------|------------|-------------|
| Cathédrale   | 16        | 10          | 9          | 13          |
| Voeu         | 40        | 49          | 40         | 50          |
| St Jean      | 53        | 57          | 36         | 80          |
| Bon Pasteur  | 42        | 25          | 31         | 41          |
| Conception   | 36        | 42          | 25         | -           |
| N.D. Lourdes | 49        | 80          | 57         | -           |

(1) Seul l'aspect résidentiel est pris en considération dans ce décompte - indépendamment de la définition ethnique de la paroisse du Christ-Roi.

C'est à la Cathédrale que le taux de mobilité des pratiquants est, pour tous les groupes ethniques, le plus faible : parmi les Mélanésiens, les Wallisiens, et les Vietnamiens, les fidèles pratiquant hors de leur paroisse de résidence ne sont qu'un sur dix environ, et cette proportion est inférieure à deux sur dix pour les Européens. Au Voeu, les paroissiens qui pratiquent ailleurs forment, de même qu'à la Cathédrale, une fraction à peu près équivalente dans tous les groupes ; mais les pratiquants mobiles y sont, proportionnellement, beaucoup plus nombreux - près de quatre fois plus qu'à la Cathédrale. Dans les autres paroisses, par contre, on constate des comportements différents selon l'appartenance ethnique des pratiquants. A St Jean, plus de la moitié des pratiquants européens et mélanésiens habitant la paroisse, et les quatre cinquièmes des paroissiens vietnamiens fréquentent une autre paroisse, mais un peu plus du tiers seulement des Wallisiens pratiquent ailleurs (la célébration d'une messe en wallisien à la chapelle Ste Anne contribue à fixer les pratiquants wallisiens dans la paroisse). Au Bon Pasteur, les Mélanésiens sont les plus stables, suivis par les Wallisiens, avec respectivement un quart et un tiers de pratiquants mobiles, tandis que les Européens et les Vietnamiens pratiquant hors de leur paroisse sont environ 40 %. A La Conception, un quart seulement des Wallisiens sont mobiles, mais ce taux s'élève à environ 40 % pour les Européens et les Mélanésiens. Les Mélanésiens de N.D. de Lourdes pratiquent hors du lieu de culte de leur résidence dans la proportion de quatre sur cinq, alors que cette proportion est proche d'une personne sur deux pour les Européens et les Wallisiens.

Tableau 56 : Répartition de 100 pratiquants mobiles par ethnie, selon la paroisse fréquentée.

|              | Européens | Mélanésiens | Wallisiens | Vietnamiens |
|--------------|-----------|-------------|------------|-------------|
| Cathédrale   | 60        | 71          | 55         | 33          |
| Voeu         | 12        | 5           | 3          | 5           |
| St Jean      | 11        | 9           | 4          | 1           |
| Bon Pasteur  | 10        | 10          | 20         | 1           |
| N.D. Lourdes | 3         | 2           | 9          |             |
| Auteuil      |           |             | 2          |             |
| Conception   | 4         | 3           | 7          |             |
| Christ-Roi   |           |             |            | 60          |

Les Européens pratiquant hors de leur paroisse de résidence vont, pour les deux tiers à peu près, à la Cathédrale. Le Voeu, St Jean et le Bon Pasteur reçoivent environ une personne sur dix de cette catégorie. Les Mélanésiens pratiquant hors de leur paroisse vont, pour près des trois quarts, à la Cathédrale. Un sur dix va à St Jean, et autant au Bon Pasteur. Pour les Wallisiens, la proportion de ceux qui fréquentent la Cathédrale au lieu de leur paroisse de résidence est de un sur deux (1). Au Bon Pasteur, on a recensé un cinquième des Wallisiens pratiquant hors de leur paroisse de résidence ; et à N.D. de Lourdes, on en a recensé un dixième. Parmi les pratiquants mobiles de l'ethnie vietnamienne, près des deux tiers vont au Christ-Roi et un tiers à la Cathédrale.

.../...

(1) Cette proportion serait sans doute voisine de deux sur trois sans les messes en wallisien célébrées à Ste Anne (paroisse St Jean) et au Bon Pasteur.

Tableau 57 : Répartition de 1 000 pratiquants, selon la paroisse fréquentée et l'ethnie.

|              | Europ. | Mélan. | Wallis. | Vietnam. | Autres | Totaux |
|--------------|--------|--------|---------|----------|--------|--------|
| Cathédrale   | 105    | 64     | 91      | 19       | 24     | 303    |
| Voeu         | 55     | 9      | 11      | 4        | 6      | 85     |
| St Jean      | 44     | 16     | 30      | 8        | 8      | 106    |
| Bon Pasteur  | 28     | 59     | 135     | 4        | 18     | 244    |
| N.D. Lourdes | 14     | 2      | 20      | -        | 3      | 39     |
| Auteuil      | 2      | 1      | 41      | -        | 2      | 46     |
| Conception   | 22     | 12     | 87      | -        | 26     | 147    |
| Christ-Roi   | -      | -      | -       | 29       | 1      | 30     |
| Totaux       | 270    | 163    | 415     | 64       | 88     | 1 000  |

En somme, près de 40 % des Européens pratiquants fréquentent la Cathédrale, alors que cette paroisse ne compte que 16 % de résidants parmi l'ensemble des pratiquants de ce groupe ethnique. Les autres Européens vont, par flux décroissants, dans les paroisses suivantes : Voeu (20 %), St Jean (16 %), Bon Pasteur (10 %), Conception (8 %), Auteuil et Lourdes (6 %).

En drainant également près de 40 % des pratiquants mélanésiens de la ville, la Cathédrale présente le regroupement mélanésien le plus important. Ce fait est d'autant plus remarquable que cette paroisse ne compte, parmi ses résidants, que 13 % de l'ensemble des pratiquants mélanésiens - 70 % des Mélanésiens allant à la Cathédrale appartiennent à d'autres paroisses. La paroisse du Bon Pasteur se place en seconde position par le nombre des Mélanésiens qui la fréquentent - 36 % du total des pratiquants de cette ethnie. Mais, à l'inverse de ce qui a été observé à la Cathédrale, cette proportion est inférieure à la proportion des Mélanésiens pratiquants habitant sur le périmètre de la paroisse - 43 % de l'ensemble des pratiquants mélanésiens. Un quart des

.../...

Mélanésien appartenant au Bon Pasteur pratiquent hors de leur paroisse ; et les Mélanésien d'autres paroisses venant au Bon Pasteur ne sont que 4 % de l'ensemble des Mélanésien pratiquant. La paroisse St Jean regroupe 10 % des Mélanésien, et cette proportion n'est que de 7 % à La Conception.

Pour les Wallisien, c'est la paroisse du Bon Pasteur qui constitue le pôle de regroupement le plus important - 33 % de l'ensemble des pratiquant de cette ethnie. On remarquera, cependant, que 31 % des Wallisien pratiquant résidant dans cette paroisse fréquentent d'autres paroisses, alors que le Bon Pasteur n'attire que 19 % de Wallisien résidant hors du périmètre paroissial. En second lieu, c'est la Cathédrale qui regroupe le plus grand nombre de Wallisien - 22 % de l'ensemble ; près des quatre cinquièmes d'entre eux résidant dans d'autres paroisses. A La Conception, les pratiquant wallisien sont à peu près aussi nombreux qu'à la Cathédrale - 21 % ; mais neuf sur dix résidant dans la paroisse. Auteuil regroupe 10 % des Wallisien - presque tous établis dans la paroisse ; et St Jean, 7 %, dont plus de quatre sur cinq de la paroisse.

Paroisse ethnique, le Christ-Roi attire 45 % des Vietnamiens pratiquant de la ville ; mais plus de 80 % de ceux-ci résidant dans d'autres paroisses, surtout à St Jean (74 %). La Cathédrale est la seconde paroisse par le nombre de Vietnamiens qu'elle rassemble - près de 30 % de ce groupe ethnique, dont moins du tiers résidant dans la paroisse. A St Jean, on compte 13 % de l'ensemble des Vietnamiens pratiquant, pour la plupart d'entre eux établis dans la paroisse. Au Voëu et au Bon Pasteur, les pratiquant de cette ethnie sont respectivement 7 % et 6 %.

Pour ce qui est des "Autres", enfin, c'est-à-dire des groupes ethniques minoritaires dans l'Eglise catholique, ils fréquentent surtout La Conception - 30 % d'entre eux ; la Cathédrale - 27 % ; et le Bon Pasteur - 20 %.

.../...

Fig 15\_ PRATIQUE PAROISSIALE ET MOBILITE INTERPAROISSIALE SELON L'ETHNIE

FIDELES PRATIQUANT DANS  
LEUR PAROISSE

FIDELES VENANT D'UNE AUTRE PAROISSE

FIDELES PRATIQUANT HORS DE LEUR  
PAROISSE (en double compte)

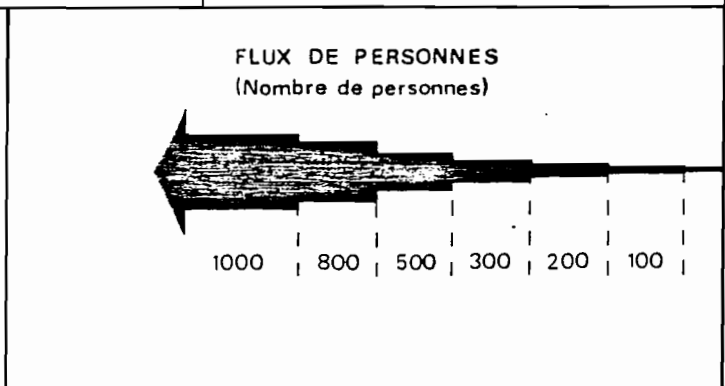
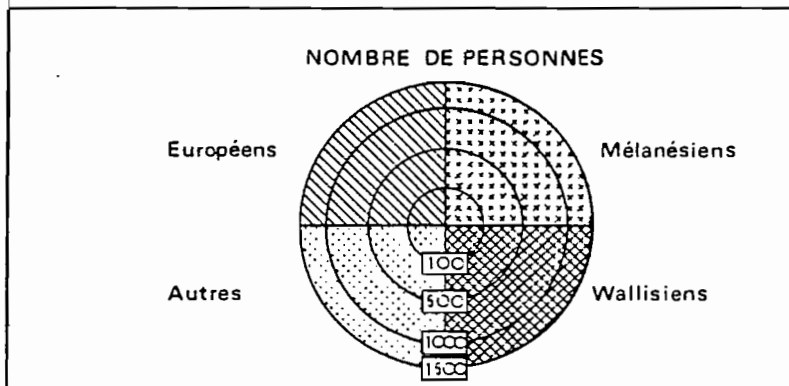
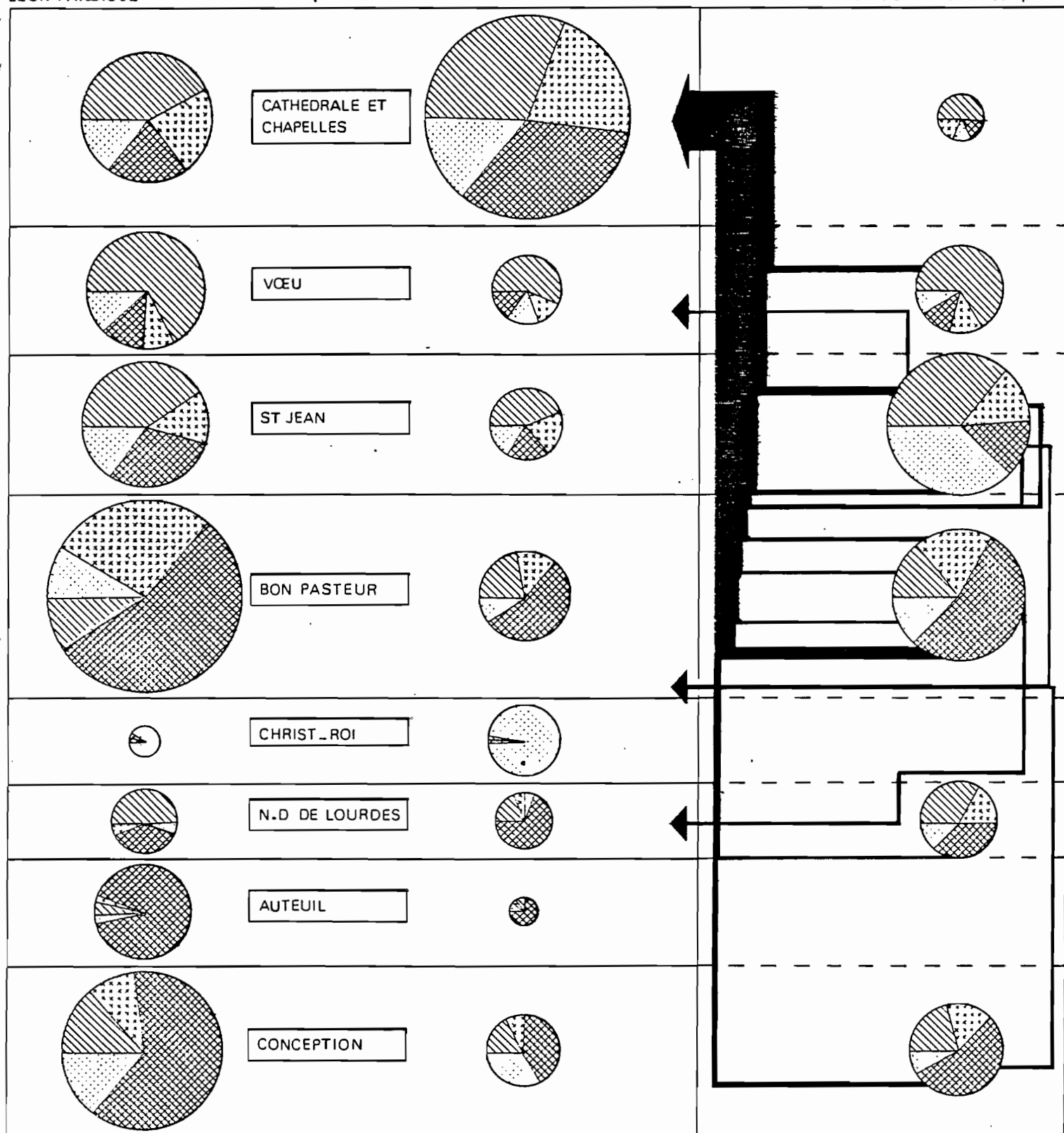


Tableau 58 : Répartition des pratiquants européens selon la paroisse de résidence et la paroisse fréquentée (1) (Les chiffres soulignés indiquent les fidèles pratiquant dans leur paroisse).

| Paroisse de résidence | Paroisse fréquentée |            |            |            |         |           |           |            |        |
|-----------------------|---------------------|------------|------------|------------|---------|-----------|-----------|------------|--------|
|                       | Cath.               | Voeu       | St Jean    | B. Past.   | Ch. Roi | Lourdes   | Auteuil   | Concept.   | Totaux |
| Cathédrale            | <u>266</u>          | 27         | 14         | 7          |         |           |           | 1          | 315    |
| Voeu                  | 153                 | <u>295</u> | 28         | 5          |         |           | 1         | 8          | 490    |
| St Jean               | 170                 | 52         | <u>231</u> | 30         |         | 7         |           | 4          | 494    |
| B. Pasteur            | 66                  | 3          | 7          | <u>125</u> |         | 8         |           | 6          | 215    |
| N.D. Lourdes          | 34                  | 9          | 9          | 14         |         | <u>77</u> |           | 8          | 151    |
| Auteuil<br>Conception | 33                  | 3          | 13         | 16         |         | 6         | <u>12</u> | <u>127</u> | 210    |
| Christ-Roi            |                     |            |            |            |         |           |           |            |        |
| Ailleurs              | 29                  | 4          | 15         | 4          | 1       | 2         | 2         | 4          | 61     |
| Totaux                | 751                 | 393        | 317        | 201        | 1       | 100       | 15        | 158        | 1 936  |

Tableau 59 : Répartition des pratiquants mélanésiens selon la paroisse de résidence et la paroisse fréquentée.

| Paroisse de résidence | Paroisse fréquentée |           |           |            |          |          |          |           |        |
|-----------------------|---------------------|-----------|-----------|------------|----------|----------|----------|-----------|--------|
|                       | Cath.               | Voeu      | St Jean   | B.Past.    | Ch. Roi  | Lourdes  | Auteuil  | Concept.  | Totaux |
| Cathédrale            | <u>136</u>          | 3         | 2         | 10         |          |          |          |           | 151    |
| Voeu                  | 31                  | <u>40</u> | 3         | 2          |          |          |          | 2         | 78     |
| St Jean               | 80                  | 6         | <u>74</u> | 11         |          | 1        |          |           | 172    |
| B. Pasteur            | 100                 | 4         | 14        | <u>375</u> |          | 5        |          | 2         | 500    |
| N.D. Lourdes          | 21                  | 2         | 1         | 12         | 1        | <u>9</u> |          |           | 46     |
| Auteuil<br>Conception | 33                  | 4         | 13        | 4          |          | 2        | <u>5</u> | <u>76</u> | 137    |
| Christ-Roi            |                     |           |           |            | <u>2</u> |          |          |           | 2      |
| Ailleurs              | 59                  | 4         | 6         | 7          |          |          | 1        | 9         | 86     |
| Totaux                | 460                 | 63        | 113       | 421        | 3        | 17       | 6        | 89        | 1 172  |

Tableau 60 : Répartition des pratiquants wallisiens selon la paroisse de résidence et la paroisse fréquentée (1)

| Paroisse de résidence | Paroisse fréquentée |           |            |            |          |           |            |            |        |
|-----------------------|---------------------|-----------|------------|------------|----------|-----------|------------|------------|--------|
|                       | Cath.               | Voeu      | St Jean    | B.Past.    | Ch. Roi  | Lourdes   | Auteuil    | Concept.   | Totaux |
| Cathédrale            | <u>135</u>          | 6         | 3          | 2          |          |           |            | 2          | 148    |
| Voeu                  | 16                  | <u>53</u> | 5          | 13         |          |           |            | 1          | 88     |
| St Jean               | 49                  | 1         | <u>176</u> | 44         |          |           | 2          | 1          | 273    |
| B. Pasteur            | 241                 | 4         | 20         | <u>783</u> |          | 83        | 5          | 5          | 1 141  |
| N.D. Lourdes          | 58                  | 1         |            | 23         |          | <u>61</u> |            |            | 143    |
| Auteuil Conception    | 110                 | 2         | 3          | 58         |          |           | <u>274</u> | <u>561</u> | 1 008  |
| Christ-Roi            |                     |           |            |            | <u>2</u> |           |            |            | 2      |
| Ailleurs              | 45                  | 11        | 7          | 44         |          | 2         | 13         | 43         | 165    |
| Totaux                | 654                 | 78        | 214        | 967        | 2        | 146       | 294        | 613        | 2 968  |

Tableau 61 : Répartition des pratiquants vietnamiens selon la paroisse de résidence et la paroisse fréquentée.

| Paroisse de résidence | Paroisse fréquentée |           |           |           |           |  |         |          |        |
|-----------------------|---------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|--|---------|----------|--------|
|                       | Cath.               | Voeu      | St Jean   | B. Past.  | Ch. Roi   |  | Auteuil | Concept. | Totaux |
| Cathédrale            | <u>40</u>           | 3         |           |           | 3         |  |         |          | 46     |
| Voeu                  | 9                   | <u>17</u> | 3         |           | 5         |  |         |          | 34     |
| St Jean Ste Anne      | 55                  | 8         | <u>54</u> | 2         | 152       |  |         | 1        | 272    |
| B. Pasteur            | 11                  | 2         |           | <u>27</u> | 6         |  |         |          | 46     |
| N.D. Lourdes          | 5                   |           |           |           | 2         |  |         |          | 7      |
| Auteuil Conception    | 4                   | 1         |           |           |           |  | 1       |          | 6      |
| Christ-Roi            |                     |           |           |           | <u>33</u> |  |         |          | 33     |
| Ailleurs              | 10                  |           | 1         |           | 5         |  |         |          | 16     |
| Totaux                | 134                 | 31        | 58        | 29        | 206       |  | 1       | 1        | 460    |

(1) Ne sont pas inclus dans ce tableau, 15 Wallisiens résidant à Auteuil et ailleurs dans la zone périphérique.

Le cas du périmètre de la Rivière Salée est intéressant à relever et sera intéressant à suivre, puisqu'il s'agit d'un important quartier neuf, dont le lieu de culte n'était pas encore construit au moment de l'enquête : les changements qui interviendront à l'ouverture de ce lieu de culte seront symptomatiques à divers titres - variation du volume de pratiquants, et variation des flux.

Tableau 62 : Répartition des pratiquants du quartier de la Rivière Salée selon la paroisse fréquentée.

|             | Cath. | Voeu | St.Jean | B. Past. | Ch.Roi | Lourdes | Auteuil | Concept. | Totaux |
|-------------|-------|------|---------|----------|--------|---------|---------|----------|--------|
| Européens   | 43    | 1    | 4       | 17       |        | 7       |         | 3        | 75     |
| Mélanésiens | 55    | 2    | 5       | 67       |        | 5       |         | 1        | 135    |
| Wallisiens  | 161   |      | 2       | 192      |        | 82      | 4       | 4        | 445    |
| Vietnamiens | 1     |      |         | 7        | 6      |         |         |          | 14     |
| Autres      | 12    |      | 1       | 31       |        | 2       |         | 9        | 55     |
| Totaux      | 272   | 3    | 12      | 314      | 6      | 96      | 4       | 17       | 724    |

Le Bon Pasteur attire 43 % des pratiquants de la Rivière Salée ; ce flux se compose notamment de deux tiers de Wallisiens et d'un cinquième de Mélanésiens. Cela s'explique par la proximité de ce lieu de culte d'une part, et par le fait que les Wallisiens et les Mélanésiens de la Rivière Salée (respectivement 61 % et 19 % des pratiquants de ce quartier) trouvent au Bon Pasteur des offices à leur convenance (fréquentation, langue). N.D. de Lourdes attire 13 % des pratiquants de la Rivière Salée - surtout des Wallisiens. Et malgré la distance, la Cathédrale accueille 38 % de ces pratiquants - 57 % des pratiquants européens, 41 % des pratiquants mélanésiens, et 36 % des pratiquants wallisiens du quartier.

°  
° °

Après avoir analysé comment se constituent les communautés paroissiales, on est amené à s'interroger sur leur stabilité, sur la fidélité des pratiquants au lieu de culte de leur choix. Les informations recueillies par l'enquête ne permettent pas, cependant, de fournir plus

qu'une simple indication à ce sujet - à partir du relevé des lieux de culte fréquentés deux dimanche consécutifs.

Tableau 63 : Proportion des pratiquants ayant fréquenté le même lieu de culte à deux reprises consécutives (Pourcentages).

| Eglises principales |    | Chapelles annexes |    |
|---------------------|----|-------------------|----|
| Cathédrale          | 80 | Fbg. Blanchot     | 76 |
| Voeu                | 77 | Ste Anne          | 81 |
| St. Jean            | 83 | Montravel         | 89 |
| B. Pasteur          | 68 | Tindu             | 94 |
| Christ-Roi          | 94 | Ducos             | 76 |
| N.D. Lourdes        | 95 | C. Follereau      | 97 |
| Auteuil             | 90 | Yaouhé            | 86 |
| Conception          | 91 | M. Maison         | 98 |

Les pratiquants ayant fréquenté le même lieu de culte à deux reprises consécutives représentent 81 % des fidèles dénombrés dans les Eglises principales, et 85 % de ceux dénombrés dans les chapelles annexes. Cette proportion serait encore plus élevée sans les perturbations causées par les pratiquants de passage, et par la célébration - dans diverses églises à tour de rôle - de messes regroupant des groupes ethniques habituellement dispersés. Ainsi, ce sont ces perturbations qui expliquent, en partie au moins, le pourcentage anormalement faible de pratiquants ayant fréquenté à deux reprises consécutives la paroisse du Bon Pasteur. Mais, somme toute, ces chiffres autorisent à conclure que les communautés de fidèles sont relativement stables.

Un examen de ces données selon l'appartenance ethnique met en évidence une grande uniformité dans le comportement des fidèles. Pour les églises principales, les pourcentages des pratiquants ayant fréquenté le même lieu de culte à deux reprises consécutives sont les suivants :

.../...

81 % chez les Européens (identique pour les Calédoniens et les Métropolitains), 77 % chez les Mélanésiens (78 % pour les Loyaltiens, et 75 % pour les Mélanésiens de la Grande Terre, dont une fraction plus importante n'est que de passage), 81 % chez les Wallisiens, 83 % pour les Tahitiens, et 90 % pour les Vietnamiens.

°  
° °

Bien que le niveau d'instruction et l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle soient largement déterminés par l'appartenance ethnique, il est intéressant de comparer la composition des diverses paroisses sous l'angle de ces deux critères.

La paroisse du Voeu se distingue par la plus faible proportion de pratiquants dépourvus de tout diplôme, et par le pourcentage le plus élevé de pratiquants titulaires d'un diplôme d'études supérieures. Bien que moins marquée, une situation semblable peut être observée à la Cathédrale, et à St Jean. Ces trois lieux de culte regroupent 90 % des diplômés d'études supérieures, 65 % des titulaires d'un diplôme d'études secondaires, et seulement 40 % des pratiquants n'ayant aucun diplôme. Cette dernière catégorie est la mieux représentée dans les lieux de culte périphériques - elle y forme toujours les quatre cinquièmes au moins des pratiquants.

Tableau 64 : Répartition , par lieux de culte, des pratiquants selon le niveau d'instruction (diplômes) ( Pourcentages établis par lieux de culte).

|              | Aucun<br>diplôme | CEP | Secondaire | Technique<br>profess. | Supérieur |
|--------------|------------------|-----|------------|-----------------------|-----------|
| Cathédrale   | 69               | 14  | 9          | 5                     | 3         |
| Voeu         | 63               | 10  | 13         | 5                     | 9         |
| St Jean      | 74               | 12  | 8          | 3                     | 3         |
| Bon Pasteur  | 83               | 10  | 4          | 3                     | -         |
| Christ-Roi   | 84               | 6   | 7          | 3                     | -         |
| N.D. Lourdes | 86               | 8   | 2          | 3                     | 1         |
| Auteuil      | 89               | 5   | 4          | 2                     | -         |
| Conception   | 79               | 12  | 6          | 2                     | 1         |

La proportion des pratiquants n'exerçant pas de profession varie, selon les paroisses, de 56 % à 78 % de la masse pratiquante. La proportion plus faible de cette catégorie de pratiquants à la Cathédrale s'explique par la moindre représentation des élèves et des femmes au foyer dans le flux de pratiquants mobiles que draine ce lieu de culte. Pour les enfants, l'obligation dominicale est souvent liée au catéchisme dispensé dans le cadre paroissial, et les tâches domestiques contribuent à retenir beaucoup de femmes dans leur paroisse de résidence, ainsi que les aléas et les lenteurs du transport urbain. Les chômeurs ne sont pas nombreux parmi les pratiquants du Voeu, qui appartiennent en majorité à un milieu aisé, ni dans la paroisse du Christ-Roi, dont les fidèles se montrent peut-être plus industriels que la moyenne ; mais leur proportion s'accroît jusqu'à 10 % dans les paroisses de la périphérie urbaine, où se concentrent de nombreux immigrés tahitiens. Les retraités se rencontrent surtout dans les paroisses des vieux quartiers, dans celle du quartier résidentiel de Val Plaisance, et dans la paroisse du Christ-Roi dont les fidèles présentent une moyenne d'âge plus élevée.

Tableau 65 : Proportion, par lieu de culte, des principales catégories de pratiquants n'exerçant pas de profession (Pourcentages).

| *            | Elèves<br>Etudiants | Femmes<br>au foyer | Chômeurs | Retraités | Totaux |
|--------------|---------------------|--------------------|----------|-----------|--------|
| Cathédrale   | 30                  | 14                 | 6        | 6         | 56     |
| Voeu         | 41                  | 16                 | 2        | 7         | 66     |
| St Jean      | 39                  | 16                 | 3        | 10        | 68     |
| Bon Pasteur  | 28                  | 23                 | 5        | 2         | 58     |
| Christ-Roi   | 28                  | 16                 | 2        | 13        | 59     |
| N.D. Lourdes | 51                  | 18                 | 7        | 2         | 78     |
| Auteuil      | 40                  | 20                 | 9        | 2         | 71     |
| Conception   | 32                  | 19                 | 10       | 4         | 65     |

\*Chapelles non incluses.

.../...

Plus marquées et plus significatives sont les différences qui caractérisent, selon les lieux de culte, la répartition des pratiquants par catégories professionnelles. Les travailleurs manuels (ouvriers, artisans, apprentis, et employés de maison) sont les moins bien représentés à l'Eglise du Voeu, où ils forment à peine plus que le tiers des pratiquants exerçant un métier ; et ils sont proportionnellement les plus nombreux au Bon Pasteur et dans les paroisses périphériques, où leur nombre varie de 7 à presque 9 sur 10 parmi les pratiquants ayant un emploi ; à la Cathédrale et à St Jean, ils forment à peu près la moitié de ce groupe de pratiquants. Une analyse plus poussée montre que dans la catégorie des pratiquants exerçant une profession manuelle, la proportion des employés de maison diminue au bénéfice des ouvriers à mesure que l'on s'éloigne du centre de la ville vers la périphérie - de 37 % à la Cathédrale, et de 46 % à St Jean, la proportion des employés de maison tombe à 13 % à La Conception, et à 8 % à Auteuil, dans la catégorie des pratiquants exerçant un métier. Au contraire, les personnes se situant en haut de l'échelle sociale, techniciens et enseignants, ingénieurs et cadres, forment la proportion la plus élevée à l'église du Voeu - ils y représentent près de quatre sur dix des pratiquants exerçant un métier ; et cette catégorie sociale reste relativement assez nombreuse à St Jean et à la Cathédrale. Les neuf dixièmes des ingénieurs et cadres pratiquants de la ville se retrouvent en effet à la Cathédrale (40 %), au Voeu (31 %), à St Jean (18 %) ; et la Cathédrale draine 42 % des enseignants et 41 % des techniciens pratiquants, contre respectivement 20 et 13 % pour l'Eglise du Voeu, 8 et 11 % pour St Jean. La forte proportion des commerçants parmi les pratiquants de la paroisse du Christ-Roi correspond à une caractéristique générale de la population vietnamienne, dont c'est le principal lieu de culte.

.../...

Tableau 66 : Proportion , par lieux de culte, des principales catégories professionnelles de pratiquants (Pourcentages établis par rapport aux pratiquants exerçant une profession).

|                              | Cath. | Voeu | St. Jean | B. Past. | Ch. Roi | Lourdes | Auteuil | Concept. |
|------------------------------|-------|------|----------|----------|---------|---------|---------|----------|
| Travailleurs manuels         | 51    | 35   | 52       | 72       | 47      | 69      | 86      | 71       |
| Employés de bureau           | 15    | 14   | 18       | 13       | 13      | 21      | 3       | 11       |
| Commerçants et Entrepreneurs | 7     | 8    | 9        | 4        | 37      | -       | 1       | 7        |
| Techniciens et Enseignants   | 12    | 22   | 12       | 7        | 3       | 8       | 5       | 7        |
| Ingénieurs et Cadres         | 4     | 15   | 9        | 1        | -       | 2       | -       | 1        |
| Divers                       | 11    | 6    | -        | 3        | -       | -       | 5       | 3        |
| Totaux                       | 100   | 100  | 100      | 100      | 100     | 100     | 100     | 100      |

Les facteurs qui déterminent la pratique paroissiale et la mobilité interparoissiale sont nombreux, et présentent une efficience variable selon les groupes ethniques et sociaux, et selon les contraintes géographiques (1). Avec la proximité, la paroisse de résidence offre l'avantage de permettre aux habitants d'un même quartier (ou d'un ensemble plus ou moins cohérent de quartiers) de se retrouver et de s'affirmer en tant que groupes sociaux particuliers, appartenant à une même ethnie, à un même groupe culturel et linguistique, à une même classe socio-économique. Ainsi, le Bon Pasteur (où réside un prêtre ouvrier) regroupe de nombreux ouvriers de la Vallée du Tir et de la Rivière Salée, le Voeu retient une bonne part de la communauté blanche aisée des quartiers résidentiels proches, et La Conception a la préférence des Tahitiens

(1) Nous n'examinons pas, ici, la mobilité interparoissiale en rapport avec le découpage géographique des paroisses. La manière la plus efficace pour traiter de ce problème consisterait à établir, pour chaque groupe ethnique et milieu socio-économique, la baisse du taux de pratique en fonction de l'éloignement d'un lieu de culte adéquat - par lieu de culte adéquat, il faut entendre un lieu de culte que ces groupes pourraient fréquenter sans avoir à surmonter une quelconque répulsion (provenant par exemple de l'hégémonie d'un groupe ethnique ou socio-économique particulier).

habitant la zone suburbaine. Encore doit-on noter que certains milieux socio-économiques défavorisés des quartiers périphériques sont contraints à fréquenter l'église la plus proche par manque de moyen de transport. Parmi les motifs personnels qui portent les fidèles à fréquenter la paroisse de leur lieu de résidence - motifs qui vont des raisons de commodité aux motivations religieuses, en passant parfois par des considérations commerciales, voire politiques - il faut noter le poids des habitudes. Ainsi certains Blancs calédoniens ne sauraient imaginer leur pratique dominicale ailleurs qu'à la Cathédrale (en particulier à l'office du samedi après-midi) ; et il arrive même que certaines catégories de pratiquants soient attachées à un célébrant particulier - on a observé, en nombre non négligeable, des changements de paroisse intervenant à la suite de la mutation d'un prêtre (surtout chez des jeunes). Mais plus révélatrice, peut-être, est la mobilité interparoissiale. Elle est largement déterminée par l'appartenance ethnique et socio-économique. Ce facteur peut jouer négativement, en amenant les pratiquants minoritaires à désertir une paroisse dominée par une ethnie. A Auteuil, la prépondérance wallisienne est telle que les pratiquants des autres ethnies ont tendance à quitter la paroisse. Mais c'est plus souvent comme élément attractif que ce facteur intervient, en spécialisant une paroisse au bénéfice de tel ou tel groupe, voire en favorisant indirectement les assemblées très vastes qui masquent les tensions inter-ethniques dans la conscience des pratiquants. La dominance européenne joue certainement un rôle attractif au Voeu par exemple, tandis que la Cathédrale bénéficie du caractère pluri-ethnique de ses vastes assemblées. Notons que, par ailleurs, la Cathédrale doit à la multiplicité des services religieux qu'elle propose, à sa position géographique (proche du marché et de divers lieux de loisirs), et à son prestige (siège épiscopal), la place centrale qu'elle occupe dans le dispositif religieux de la ville ; enfin, certains pratiquants y trouvent l'anonymat qui ne leur serait guère assuré dans les communautés paroissiales plus restreintes.

.../...

### 3.1.8. Le choix des offices

Les facteurs qui retiennent les pratiquants dans leur paroisse de résidence, ou qui les orientent vers d'autres paroisses, agissent également au niveau de la fréquentation des divers offices célébrés à l'intérieur d'une même paroisse. Comme certaines paroisses, certains offices se trouvent spécialisés au bénéfice de groupes particuliers, ethniques ou socio-économiques, du fait des fidèles - indépendamment des offices officiellement célébrés à l'intention de ces groupes. Après une évocation rapide de l'évolution intervenue entre 1963 et 1978 dans l'organisation des cultes, on examinera la fréquentation des offices sous l'angle de la composition ethnique, principal facteur de différenciation.

En 1963, c'est à vingt-cinq que s'élève le nombre total des offices dominicaux célébrés à Nouméa et dans la zone suburbaine: onze dans la paroisse de la Cathédrale, dont six dans des chapelles annexes, quatre à St Jean Baptiste, trois au Voeu, et autant au Bon Pasteur, deux au Christ-Roi, et deux à La Conception. Les messes matinales, s'échelonnant de 5 à 7 heures 30, sont au nombre de treize ; on compte cinq messes en milieu de matinée, entre 8 heures et 9 heures 30, et sept dans l'après-midi ou le soir. Près de la moitié des pratiquants se rendent aux messes matinales. Les messes du milieu de la matinée drainent un bon quart des pratiquants. Et le quart restant va aux messes du soir. Cette distribution ne varie pas beaucoup d'une ethnie à l'autre ; mais on relève que les Européens préfèrent les messes matinales, que les Wallisiens sont relativement nombreux aux messes du soir, alors que les Mélanésien s fréquentent en proportion plus importante les messes du milieu de la matinée - ce qui exprime la transposition en milieu urbain des habitudes religieuses contractées en milieu rural.

.../...

Tableau 67 : Fréquentation des offices catholiques selon l'horaire des messes en 1963, pour 100 pratiquants par ethnie (Pourcentages)(1).

|             | Messes matinales | Milieu de matinée | Messes du soir |
|-------------|------------------|-------------------|----------------|
| Européens   | 53               | 27                | 20             |
| Mélanésiens | 37               | 38                | 25             |
| Wallisiens  | 41               | 22                | 37             |
| Tahitiens   | 54               | 19                | 27             |
| Indonésiens | 58               | 34                | 8              |
| Vietnamiens | 56               | 23                | 21             |
| (Religieux) | 87               | 12                | 1              |
| Totaux      | 48               | 28                | 24             |

En passant à trente-quatre, en 1978, le nombre des offices dominicaux a augmenté de plus d'un tiers par rapport à 1963. Cet accroissement a suivi la création de nouveaux lieux de culte, et résulte pour une autre part de l'autorisation canonique d'anticiper la messe du dimanche. En fait, le nombre des offices n'a pas varié à la Cathédrale et au Voeu, il a légèrement diminué à St Jean, a augmenté au Bon Pasteur et à La Conception, mais surtout dans les églises et chapelles périphériques. Pour l'ensemble des lieux de culte, les dix messes du samedi regroupent 20 % des fidèles ; les neuf messes matinales du dimanche en rassemblent 22 % ; mais la proportion des fidèles est de 42 % aux neufs messes du milieu de la matinée du dimanche ; et 16 % des fidèles fréquentent les six messes du dimanche soir. C'est dans le groupe d'origine européenne

.../...

- (1) En l'absence d'un dénombrement séparé pour la messe du matin et celle du soir à la paroisse du Christ-Roi, ce tableau ne tient pas compte des 412 pratiquants de cette paroisse. Lors de l'enquête de 1963, les religieux ont été dénombrés à part, comme s'il s'agissait d'une catégorie ethnique... Il est vrai qu'ils ont un comportement particulier.

que la proportion des pratiquants du samedi est la plus élevée, atteignant plus que le tiers - et jusqu'à 36 % chez les Calédoniens ;

les Mélanésiens et les Tahitiens fréquentent surtout les messes du milieu de la matinée du dimanche, à raison de deux tiers et quatre cinquièmes des pratiquants respectivement ; les Wallisiens ont un comportement plus diversifié, encore que le pourcentage relatif à la pratique du dimanche soir se trouve faussé par la célébration de messes en wallisien à ce moment là ; et la même remarque vaut pour les Vietnamiens, pour ce qui est de leur apparente préférence pour la messe du dimanche soir.

Tableau 68 : Fréquentation des offices catholiques selon l'horaire des messes en 1978, pour 100 pratiquants par ethnie (Pourcentages).

|             | Messes du samedi | Messes matinales | Milieu de matinée | Messes du soir |
|-------------|------------------|------------------|-------------------|----------------|
| Européens   | 32               | 18               | 39                | 11             |
| Mélanésiens | 8                | 22               | 61                | 9              |
| Wallisiens  | 18               | 26               | 37                | 19             |
| Tahitiens   | 5                | 12               | 79                | 4              |
| Vietnamiens | 10               | 25               | 19                | 46             |
| Autres      | 23               | 24               | 46                | 7              |
| Totaux      | 20               | 22               | 42                | 16             |

Si les messes matinales du dimanche sont beaucoup moins fréquentées qu'autrefois (de 1963 à 1978, le pourcentage des fidèles présents à ces messes est tombé de 48 % à 22 %), c'est en grande partie dû au fait que les veillées du samedi soir devant la télévision portent à se lever plus tard le dimanche matin, voire à dormir la grasse matinée. Cette désaffection pour les messes matinales entraîne en fait une baisse de la pratique dominicale dans son ensemble, car un nombre croissant

.../...

de fidèles renoncent à toute pratique dès lors qu'elle entre en concurrence avec les activités de loisir de la journée du dimanche. Pourtant, la messe du samedi permet à ceux-ci de "se libérer des obligations dominicales" tout en se réservant le dimanche - les Européens, Métropolitains et Calédoniens blancs, qui bénéficient des possibilités de loisir les plus larges, y vont en grand nombre.

Bien qu'il soit très difficile d'analyser, en raison de leur multiplicité et de leurs interférences, les facteurs qui déterminent le choix des offices, il apparaît que l'appartenance ethnique joue un rôle essentiel dans ce domaine. Pour expliquer que 43 % des Européens pratiquants fréquentent les messes du samedi ou du dimanche soir, il convient certes d'évoquer en premier lieu des motifs de commodité (libérer la journée du dimanche pour les loisirs) ; mais il faut en même temps noter l'attraction qu'exerce sur cette catégorie ethnique le fait que les messes du soir sont généralement à forte dominante européenne. Sept de ces messes regroupent, chacune, environ deux tiers d'Européens, ou davantage. Avec 32 % des fidèles, les Européens forment également le premier groupe ethnique, à égalité avec les Mélanésiens, à la messe de dimanche en matinée à la Cathédrale ; et ils représentent l'élément largement prépondérant, 69 %, à la messe célébrée au même moment au Voeu. Ces neuf messes regroupent plus des deux tiers des pratiquants européens. Moins nombreux, les Mélanésiens éprouvent plus de difficultés à s'imposer face aux Européens, et surtout face aux Wallisiens. Mais c'est à un quart que s'élève la proportion des Mélanésiens qui fréquentent la messe de dimanche en matinée à la Cathédrale, où ils représentent le premier groupe ethnique avec les Européens. Par ailleurs, 13 % d'entre eux vont à Montravel, où ils sont prédominants avec 55 % des pratiquants ; et 21 % des pratiquants mélanésiens fréquentent soit la seconde messe matinale à la Cathédrale, où ils forment le premier groupe ethnique avec 33 % des fidèles, soit la seconde messe matinale au Bon Pasteur, où ils sont 34 %, soit la messe du soir dans cette même paroisse, où ils dominent également avec 39 % des pratiquants. En somme, près de deux tiers des Mélanésiens fréquentent les cinq messes où leur groupe est dominant - avec au minimum un tiers des fidèles par office. Mais la situation se présente différemment pour les Wallisiens, à la

.../...

fois parce qu'ils sont nettement plus nombreux que les autres ethnies, et qu'ils bénéficient d'un plus grand nombre d'offices célébrés dans leur langue. Ils sont majoritaires à 90 % et plus à l'occasion de cinq offices qui regroupent 37 % d'entre eux. Et c'est à 61 % que s'élève la proportion des Wallisiens qui se retrouvent lors des onze offices où ils dominent avec plus de 55 % des fidèles par office - deux messes du samedi soir, trois messes en début de matinée du dimanche, trois en milieu de matinée, et trois en soirée de dimanche. Une analyse plus fine des données confirme la tendance au regroupement des principaux groupes ethniques. A la Cathédrale, on retrouve à la messe du samedi après-midi un peu plus que le tiers des Calédoniens blancs pratiquant dans cette paroisse (et 22 % des Métropolitains), or cette messe regroupe au total 68 % d'Européens et seulement 6 % de Mélanésiens et 8 % de Wallisiens. Dans la même paroisse, la première messe matinale rassemble 73 % de Wallisiens, contre 6 % de Mélanésiens ; tandis que la seconde, qui a lieu une heure plus tard, regroupe 33 % de Mélanésiens et seulement 17 % de Wallisiens. De même, on peut noter que si la messe de 9 heures rassemble 32 % des Mélanésiens pratiquants originaires de la Grande Terre, cette proportion n'est que de 16 % pour les Loyaltiens. Quant à l'Eglise du Christ-Roi, elle regroupe 79 % des pratiquants vietnamiens.

L'âge intervient également en tant que facteur orientant le choix des offices. Ainsi, la messe du samedi après-midi à la Cathédrale attire une proportion notable de personnes âgées - on compte 23 % de personnes de 60 ans et plus à cet office, alors qu'on ne dénombre pas plus de 4 % de personnes du même âge à la messe du lendemain à 9 heures. Pour les personnes âgées de 40 ans et plus, ces proportions s'élèvent respectivement à 54 % et 18 %. Au premier office, les jeunes de moins de 20 ans sont 25 % ; mais ils sont 48 % au deuxième.

.../...

### 3.2. La pratique dominicale en milieu protestant

Par rapport aux données recueillies sur la pratique dominicale en milieu catholique, celles relatives à cette pratique en milieu protestant présentent l'inconvénient d'être numériquement insuffisantes pour autoriser une exploitation statistique très poussée - seules les données globales peuvent être traitées. Les inconvénients résultant de la faiblesse de l'échantillon se trouvent toutefois compensés en partie par le fait que les différents milieux protestants sont plus homogènes que le milieu catholique (catégories moins nombreuses, et plus distinctement séparées les unes des autres), et par le fait que les lieux de culte sont également en nombre réduit. Un autre handicap pour le traitement des informations recueillies, plus grave, est le manque de toute donnée de référence - il n'y a jamais eu, précédemment, d'enquête sur la pratique religieuse en milieu protestant. Il n'en reste pas moins que les résultats d'ensemble qu'il est possible de tirer de l'enquête présentent un intérêt certain. Et, au demeurant, ces résultats peuvent largement gagner à être interprétés à la lumière des conclusions qu'autorise le traitement plus fin des données sur la pratique en milieu catholique. Quelles que soient, en effet, leurs respectives revendications d'authenticité au plan doctrinal, ou les justifications invoquées à propos des oppositions sociales héritées du passé, toutes les grandes Eglises sont aujourd'hui soumises d'une façon à peu près identique aux pressions d'idéologies et de formes sociales nouvelles et subissent de manière comparable les effets de la déchristianisation.

En ce qui concerne la signification de la pratique dominicale en milieu protestant en Nouvelle-Calédonie, contentons-nous de noter ici que si elle n'a jamais fait l'objet d'une obligation stricte en milieu européen, il n'en allait pas de même autrefois en milieu océanien. A propos des Mélanésiens, K.R. Howe écrit : "En 1890 par exemple, on ne notera aucune absence aux cérémonies religieuses, parmi les 8 000 Protestants, ou plus, des trois Iles (Loyauté). Et les insulaires n'abandonnaient pas les cérémonies chrétiennes quand ils se rendaient Outre-Mer (hors des Iles Loyauté)" (1). En fait, une forte contrainte sociale jouait en faveur de la pratique.

.../...

(1) Howe K.R., Les îles Loyauté, Histoire des contacts culturels de 1840 à 1900. Traduit de l'anglais par Pisier G., Publication de la Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie. n° 16, Nouméa, 1978. 161 p.

Parallèlement aux offices dominicaux, l'Ecole du dimanche regroupe, pour l'instruction et la prière, un nombre assez important de jeunes, âgés de 6 à 14 ans - garçons et filles. S'agissant de réunions qui peuvent être considérées, du point de vue social, comme l'équivalent d'un culte, il est normal qu'il en soit traité ici. Nous avons cependant différencié ces deux activités religieuses. Et pour éviter un double compte, nous avons déduit des effectifs de l'Ecole du dimanche les jeunes qui ont été recensés lors d'un culte.

### 3.2.1. Le protestantisme à Nouméa

Les Protestants ne représentent qu'un sixième de la population de Nouméa et de sa périphérie, alors qu'ils constituent le tiers de la population résidant en brousse. Cela est dû au fait qu'ils ne sont que 2 % environ dans le groupe ethnique le plus nombreux en ville, c'est-à-dire parmi les Européens qui constituent 54 % de la population. Avec un peu plus de 10 300 personnes, ils forment 16 % de la population urbaine. Près de 60 % d'entre eux sont mélanésiens, et plus de 25 % sont tahitiens - ces groupes ethniques ne forment respectivement que 16 % et 7 % de la population urbaine ; les Protestants européens sont 7 % ; et les Néo-Hébridais 3 % des Protestants de la ville (1).

.../...

---

(1) Les Néo-Hébridais comptés comme protestants dans cette étude sont presbytériens.

Tableau 69 : Distribution, selon l'ethnie, de l'ensemble de la population urbaine et suburbaine, de la population protestante, et des Protestants pratiquants.

|                        | Population totale | Protestants | Pratiquants     |                   |
|------------------------|-------------------|-------------|-----------------|-------------------|
|                        |                   |             | Culte dominical | Ecole du dimanche |
| Européens              | 35 000            | 750         | 28              | 15                |
| Mélanésien             | 10 250            | 6 000       | 347             | 336               |
| Wallisiens             | 6 800             | -           | -               | -                 |
| Tahitiens              | 4 500             | 2 700       | 270             | 494               |
| Indonésien             | 3 000             | 75          | -               | -                 |
| Vietnamiens            | 1 650             | -           | -               | -                 |
| Néo-Hébridais          | 750               | 340         | 64              | -                 |
| Autres et non-déclarés | 2 300             | 475         | 19              | -                 |
| Totaux                 | 64 250            | 10 340      | 728             | 845               |

Les pratiquants recensés lors des cultes dominicaux représentent 1 % de la population urbaine totale, et 7 % de la population protestante. Près de 50 % de ces pratiquants sont mélanésien, 37 % d'entre eux sont tahitiens, 9 % sont néo-hébridais, et 4 % sont européens. Si on inclut l'Ecole du dimanche, le pourcentage des pratiquants se trouve plus que doublé, par rapport à la population totale comme par rapport aux seuls Protestants ; mais parmi les pratiquants, la prédominance revient alors aux Tahitiens, avec près de 50 % des effectifs, les Mélanésien n'étant plus de 43 %.

C'est dans le groupe néo-hébridais que la participation au culte dominical marque le taux le plus élevé - 19 % de pratiquants parmi les Protestants de ce groupe ethnique. Chez les Tahitiens, ce taux est de 10 %. Il tombe à 6 % chez les Mélanésien. Et il n'est que de 4 % chez les Européen. Mais si l'on prend en compte les jeunes qui

.../...

fréquentent l'Ecole du dimanche, les Tahitiens viennent en tête avec 28 % de pratiquants, suivis des Mélanésiens avec 11 %, et des Européens avec 6 % de pratiquants.

Si l'on veut comparer avec précision la pratique religieuse selon les groupes ethniques, il faut exclure du compte les enfants de moins de 5 ans (non concernés). Ainsi corrigé, ce taux de participation au culte dominical s'élève à 8 % pour l'ensemble des Protestants; il est de 22 % pour les Néo-Hébridais, de 12 % pour les Tahitiens, de 7 % pour les Mélanésiens, et il stagne à 4 % pour les Européens. Avec la participation à l'Ecole du dimanche, la pratique s'élève à 34 % chez les Tahitiens, à 13 % chez les Mélanésiens, et à 6 % chez les Européens ; et pour l'ensemble des ethnies, ce taux est de 18 %.

### 3.2.2. Répartition des pratiquants selon les Eglises et paroisses de Nouméa

Les Protestants de Nouméa se partagent entre quatre Eglises ; l'Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté, l'Eglise Evangélique Libre, l'Eglise Evangélique Tahitienne, et un groupe de l'Eglise Presbytérienne des Nouvelles-Hébrides. La première est la seule à disposer de deux lieux de culte : le Vieux Temple, hérité de l'époque coloniale, et le Temple de Montravel, de construction récente. Quant au groupe de l'Eglise Presbytérienne des Nouvelles-Hébrides, il n'a pas de lieu de culte propre, mais se réunit au Vieux Temple..

.../...

**Fig 16 \_ LIEUX DE CULTE PROTESTANTS ET PRATIQUE RELIGIEUSE SELON L'ETHNIE EN 1978.**

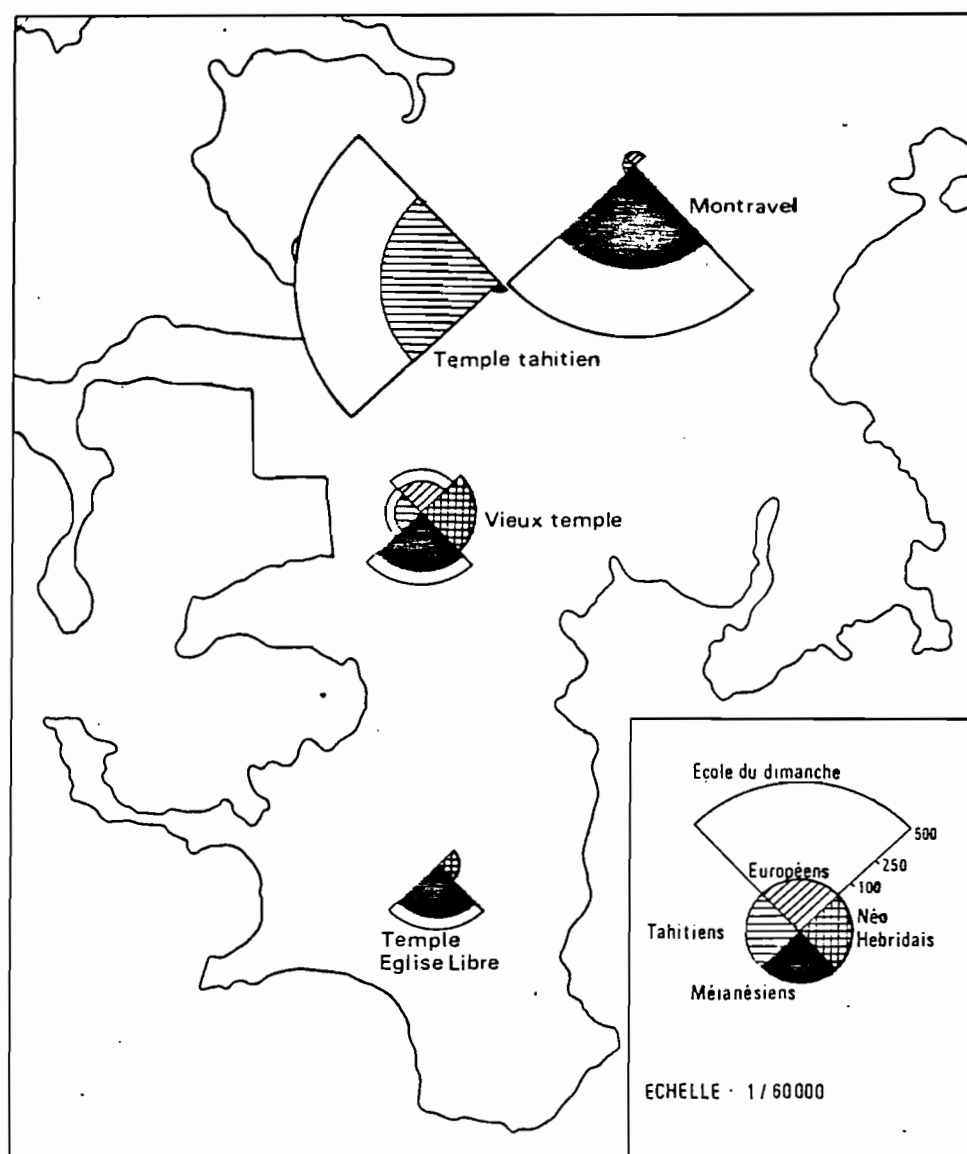


Tableau 70 : Distribution des Protestants pratiquants selon l'ethnie  
et selon le temple fréquenté  
Participation au culte dominical

|                        | Egl. Ev. Autonome |           | Egl. Ev. Libre | Egl. Ev. Tahitienne | Groupe h brida s | Totaux |
|------------------------|-------------------|-----------|----------------|---------------------|------------------|--------|
|                        | V. Temple         | Montravel |                |                     |                  |        |
| Europ ens              | 19                | 3         | -              | -                   | 6                | 28     |
| M lan siens            | 71                | 216       | 57             | 1                   | 2                | 347    |
| Tahitiens              | 15                | 1         | -              | 252                 | 2                | 270    |
| N o-H brida s          | -                 | -         | 6              | -                   | 58               | 64     |
| Autres et non-d clar s | 11                | 4         | -              | 2                   | 2                | 19     |
| Totaux                 | 116               | 224       | 63             | 255                 | 70               | 728    |

Participation   l'Ecole du dimanche (1)

|             | Egl. Ev. Autonome |           | Egl. Ev. Libre | Egl. Ev. Tahitienne | Totaux |
|-------------|-------------------|-----------|----------------|---------------------|--------|
|             | V. Temple         | Montravel |                |                     |        |
| Europ ens   | 15                |           |                |                     | 15     |
| M lan siens | 30                | 300       | 6              |                     | 336    |
| Tahitiens   | 11                |           |                | 483                 | 494    |
| Totaux      | 56                | 300       | 6              | 483                 | 845    |

Le Vieux Temple est la seule paroisse protestante qui rassemble des personnes d'ethnies diff rentes, pour les cultes comme pour l'Ecole du dimanche. Les M lan siens n'y sont gu re plus de 60 % au culte, alors

.../...

(1) Sont d nombr s ici les enfants ayant particip    l'Ecole du dimanche, mais non   un culte.

qu'ils représentent 96 % des fidèles à Montravel, 90 % dans l'Eglise Evangélique Libre, et que 99 % des fidèles du Temple Tahitien sont d'origine tahitienne ; les Néo-Hébridais sont 83 % des fidèles présents au culte organisé pour eux. Ainsi constituées, les communautés protestantes de Nouméa sont relativement stables - voire, pour certaines d'entre elles, peu perméables. Il en résulte, au niveau des structures ecclésiales, une ségrégation ethnique de fait, sinon toujours de droit. Il n'existe aucune instance commune de concertation entre les Eglises, et aucune cérémonie ou manifestation regroupant l'ensemble des Protestants de Nouméa (1).

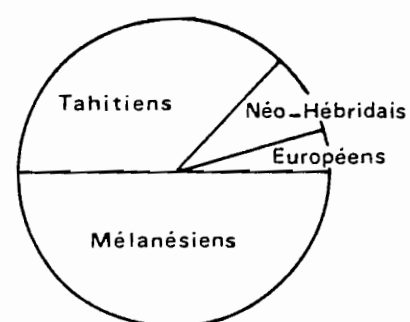
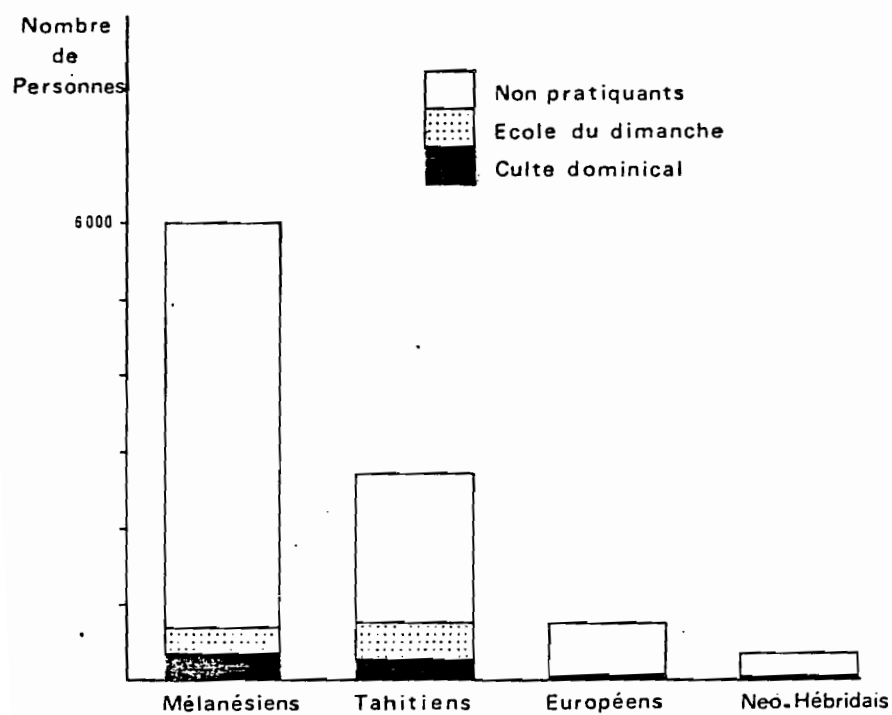
La tendance au regroupement ethnique joue jusqu'au niveau des sous-catégories qui distinguent les Mélanésien de la Grande Terre de ceux des îles. Ainsi, les premiers ne sont représentés qu'à raison de 6 % des Mélanésien lors des cultes au temple de Montravel, alors qu'ils sont 24 % au Vieux Temple. Et ce phénomène est nettement plus sensible encore dans l'Eglise Evangélique Libre, où le culte rassemble seulement 18 % de Mélanésien de la Grande Terre, le reste des pratiquants étant des Loyaltiens, bien que les premiers représentent 65 % des fidèles de cette Eglise. On ne compte pas plus de 1% de pratiquants chez les fidèles de la Grande Terre, contre 11 % chez les Loyaltiens. Quant aux Protestants pratiquants d'origine européenne, s'ils se recrutent presque exclusivement en milieu calédonien (20 sur 28 recensés au culte), et fréquentent quasiment tous le Vieux Temple (19 sur 20); c'est sans doute parce que les Protestants d'origine métropolitaine, qui n'ont pas d'habitudes à Nouméa, éprouvent quelque difficulté à trouver leur insertion dans les paroisses existantes.

.../...

---

(1) Les causes et les conséquences de la tendance au regroupement ethnique dans le cadre des Eglises sera analysé dans le fascicule III de cette étude. En attendant, on se contentera de noter l'importance, en cette matière, des systèmes d'identification et de communication - structures mentales et langues vernaculaires.

Fig. 17 \_ POPULATION PROTESTANTE ET PROTESTANTS PRATIQUANTS,  
SELON L'ETHNIE.



REPARTITION ETHNIQUE DE LA POPULATION  
PROTESTANTE PRATIQUANTE

Tableau 71 : Distribution des Protestants mélanésiens et des pratiquants selon leur origine, et selon leur appartenance à l'Eglise Evangélique Autonome ou à l'Eglise Evangélique Libre ; et taux de pratique (1).

|              | Eglise Ev. Autonome |              |   | Eglise Ev. Libre |              |    |
|--------------|---------------------|--------------|---|------------------|--------------|----|
|              | Pop. Prot.          | Pratiquants* |   | Pop. Prot.       | Pratiquants* |    |
|              |                     | Effectifs    | % |                  | Effectifs    | %  |
| Grande Terre | 500                 | 31           | 6 | 800              | 10           | 1  |
| Iles Loyauté | 4 250               | 258          | 6 | 425              | 47           | 11 |
| Totaux       | 4 750               | 289          | 6 | 1 225            | 57           | 5  |

\* Pratiquants recensés lors des cultes, à l'exclusion de l'Ecole du Dimanche.

L'appartenance ethnique étant le principal facteur qui détermine le choix de la paroisse, l'analyse de l'implantation géographique des fidèles n'apporte guère d'informations intéressantes. Nous relèverons simplement que les Mélanésiens qui fréquentent le Vieux Temple sont presque tous domiciliés à proximité (Vallée des Colons, Quartier Latin, et Vallée du Génie), alors que le temple de Montravel exerce un attrait important sur l'ensemble de la zone urbaine (ycompris sur la Vallée des Colons). D'autre part, on notera que les fidèles résidant à la périphérie de Nouméa sont relativement nombreux parmi les pratiquants recensés - plus du tiers des fidèles de l'Eglise Evangélique Tahitienne et un quart des fidèles de l'Eglise Evangélique Libre viennent de la zone suburbaine.

.../...

- (1) Il n'est pas tenu compte de l'Ecole du dimanche dans ce tableau - l'origine des enfants n'étant pas connue. Mais leur prise en considération n'entraînerait sans doute pas de grand changement dans la répartition.

### 3.2.3. La pratique dominicale selon le sexe et l'âge

Alors que la population urbaine compte 93 femmes pour 100 hommes, l'on a 122 femmes pour 100 hommes présents au culte. L'indice de l'excédent des femmes s'élève à 131, c'est-à-dire que les femmes pratiquantes seraient au nombre de 131 pour 100 hommes si les sexes étaient également représentés dans la société globale.

Tableau 72 : Proportion des femmes dans l'ensemble de la population urbaine et dans la population pratiquante (présente aux cultes), selon les ethnies (pour 100 hommes) ; et indice de l'excédent des femmes dans la population pratiquante.

|               | Population urbaine | Population pratiquante | Indice excédent femmes pratiquantes |
|---------------|--------------------|------------------------|-------------------------------------|
| Européens     | 91                 | 211                    | 232                                 |
| Mélanésien    | 108                | 131                    | 121                                 |
| Tahitiens     | 88                 | 133                    | 151                                 |
| Néo-Hébridais | 51                 | 36                     | 71                                  |
| Totaux        | 93                 | 122                    | 131                                 |

Mis à part le groupe néo-hébridais, dont le comportement est difficile à apprécier en raison du grave déséquilibre des sexes qui le caractérise, tous les groupes ethniques enregistrent un déficit important des femmes dans les communautés protestantes. Chez les Mélanésien, on compte environ 130 pratiquantes pour 100 pratiquants, mais l'excédent des pratiquants serait légèrement moindre si les femmes n'étaient pas en surnombre dans l'ensemble de la population mélanésienne urbaine. Chez les Tahitiens, c'est l'inverse : de 130 pratiquantes pour 100 pratiquants, les premières passeraient à 150 si les femmes étaient aussi nombreuses que les hommes dans le groupe considéré globalement. Mais c'est dans le

groupe des pratiquants européens que la prépondérance des femmes est la plus marquée : on compte plus de deux femmes pour un homme.

L'étude de la pratique religieuse selon les tranches quinquennales d'âge ne peut être menée à bien que pour les communautés mélanésienne et polynésienne ; l'échantillon européen et les Néo-Hébridais sont trop réduits pour autoriser une telle analyse (1)

Tableau 73 : Proportion des pratiquants, hommes et femmes ensemble, selon les tranches quinquennales d'âge et l'appartenance ethnique \*

(Référence : population protestante de chaque groupe ethnique)

|                           | Mélanésiens | Tahitiens |
|---------------------------|-------------|-----------|
| 5 - 9 ans                 | 30          | 69        |
| 10 - 14 ans               | 34          | 71        |
| 15 - 19 ans               | 10          | 11        |
| 20 - 24 ans               | 6           | 7         |
| 25 - 29 ans               | 5           | 7         |
| 30 - 34 ans               | 6           | 16        |
| 35 - 39 ans               | 6           | 17        |
| 40 - 44 ans               | 6           | 26        |
| 45 - 49 ans               | 7           | 31        |
| 50 - 54 ans               | 11          | 31        |
| 55 - 59 ans               | 11          | 34        |
| 60 ans et plus            | 13          | 34        |
| Totaux<br>(5 ans et plus) | 13          | 28        |

\* Ecole du Dimanche incluse

.../...

- (1) On se contentera de noter que près de 40 % des hommes néo-hébridais, pratiquants au Vieux Temple, sont âgés de 25 à 29 ans ; et que cette proportion est supérieure à 50 % si on joint à la tranche d'âge considérée la tranche quinquennale précédente.

Entre la pratique religieuse chez les Mélanésiens et chez les Tahitiens on relève les similitudes suivantes : pratique assidue pour les enfants de moins de 15 ans (si on prend en compte l'Ecole du dimanche), forte chute de la pratique chez les jeunes de 15 à 19 ans, sensible abandon de la pratique entre 20 et 30 ans, puis redressement progressif du taux de pratique au fur et à mesure de l'avancement en âge. Mais, une différence majeure réside dans le fait que, si la reprise de la pratique s'amorce dès l'âge de 30 ans chez les Tahitiens, et atteint pour les personnes de 45 ans et plus le taux élevé de 31 %, les Mélanésiens conservent un taux de pratique faible jusqu'à 50 ans, et n'atteignent que 13 % dans la tranche d'âge de 60 ans et plus. Cette structure explique le fait que l'Eglise Tahitienne compte 48 % de fidèles de 40 ans et plus, alors que la proportion des fidèles de cette catégorie d'âge n'est que de 28 % chez les Mélanésiens - dans la population totale de chacun de ces groupes ethniques, les personnes âgées de plus de 40 ans représentent respectivement 16 et 17 %.

Chez les Mélanésiens la pratique religieuse des jeunes gens de 15 à 19 ans est presque de moitié inférieure à celle des jeunes filles de même âge, la pratique des jeunes filles diminue de moitié à 20 ans, et s'accorde ainsi avec le taux de leurs partenaires masculins. Identique chez les hommes et les femmes de 20 à 40 ans, et caractérisé par sa faiblesse, le taux de pratique religieuse ne croît que lentement avec l'âge, au-delà de 40 ans, et sans que l'écart se creuse beaucoup entre les hommes et les femmes.

Chez les Tahitiens, c'est dans toutes les tranches d'âge que les hommes sont moins pratiquants que les femmes. Mais ce phénomène est particulièrement net, et important par ses conséquences, chez les adolescents et les jeunes adultes - moins de un garçon pratiquant pour trois filles dans la tranche de 15 à 19 ans, et un rapport du simple au double dans la tranche de 20 à 29 ans. Pour les personnes âgées de 40 ans et plus, le décalage reste sensible.

.../...

Tableau 74 : Proportion des pratiquants dans la population protestante  
mélanésienne, selon le sexe et l'âge (Ecole du dimanche incluse)

|                           | Hommes | Femmes | Totaux |
|---------------------------|--------|--------|--------|
| 5 - 9 ans                 | 29     | 30     | 30     |
| 10 - 14 ans               | 29     | 39     | 34     |
| 15 - 19 ans               | 7      | 13     | 10     |
| 20 - 29 ans               | 6      | 6      | 6      |
| 30 - 39 ans               | 6      | 6      | 6      |
| 40 - 59 ans               | 9      | 8      | 8      |
| 60 ans et plus            | 12     | 15     | 13     |
| Totaux<br>(5 ans et plus) | 13     | 14     | 13     |

Tableau 75 : Proportion des pratiquants dans la population protestante  
tahitiennne, selon le sexe et l'âge (Ecole du dimanche incluse)

|                           | Hommes | Femmes | Totaux |
|---------------------------|--------|--------|--------|
| 5 - 9 ans                 | 58     | 80     | 69     |
| 10 - 14 ans               | 60     | 83     | 71     |
| 15 - 19 ans               | 5      | 18     | 11     |
| 20 - 29 ans               | 5      | 10     | 7      |
| 30 - 39 ans               | 14     | 19     | 16     |
| 40 - 59 ans               | 25     | 35     | 30     |
| 60 ans et plus            | 25     | 35     | 30     |
| Totaux<br>(5 ans et plus) | 24     | 34     | 28     |

Si ces données n'autorisent aucun pronostic absolu sur l'avenir de la pratique religieuse en milieu protestant, leur structure permet cependant de prévoir que, si les facteurs déterminants demeurent identiques, le taux de pratique continuera encore à baisser dans l'avenir ; les

cohortes de personnes âgées, à pratique forte, se réduiront, puis disparaîtront en n'étant que partiellement remplacées, et les enfants pratiquants diminueront à mesure que croîtra la proportion des adultes non pratiquants.

#### 3.2.4. Situation matrimoniale des pratiquants

Pour l'ensemble des Protestants et en incluant l'Ecole du dimanche, on peut estimer les célibataires à près de trois quarts des pratiquants, les mariés forment un peu moins qu'un quart, et les veufs et séparés le reste. Cette forte prédominance des célibataires caractérise presque toutes les Eglises ; n'y font exception que l'Eglise Libre et le groupe néo-hébridais, où l'Ecole du dimanche est peu développée, ou inexistante.

Tableau 76: Répartition de la population pratiquante selon la situation matrimoniale.

|                 | Célibataires | Mariés | Veufs ou séparés | Totaux |
|-----------------|--------------|--------|------------------|--------|
| Vieux Temple    | 71           | 24     | 5                | 100    |
| Montravel       | 77           | 21     | 2                | 100    |
| Eglise Libre    | 63           | 33     | 4                | 100    |
| Egl. Tahitienne | 74           | 25     | 1                | 100    |
| Néo-Hébridais   | 54           | 44     | 2                | 100    |
| Totaux          | 74           | 24     | 2                | 100    |

.../...

### 3.2.5. Niveau d'instruction et activité professionnelle des pratiquants

Les données relatives au niveau d'instruction ne concernent que les pratiquants du culte dominical - à l'exclusion des jeunes de l'Ecole du dimanche (faute d'informations). Elles sont présentées pour mémoire, à défaut de pouvoir fonder une analyse portant sur l'influence de l'instruction sur la pratique religieuse. Notons que le Vieux Temple semble jouir de la faveur des pratiquants ayant bénéficié d'une instruction supérieure à la moyenne - mais on en trouve également à Montravel ; et que l'Eglise Libre et l'Eglise Tahitienne, par contre, n'attirent que relativement peu de personnes instruites. La forte proportion des pratiquants néo-hébridais dépourvus de tout diplôme ne reflète que le faible niveau d'instruction du groupe néo-hébridais dans son ensemble.

Tableau 77 : Répartition des pratiquants protestants (culte dominical)  
selon le niveau d'instruction (diplômes) et selon les Eglises  
(Pourcentages).

|                 | Aucun<br>diplôme | CEP | Second. | Sup. | Techn.<br>prof. | Totaux |
|-----------------|------------------|-----|---------|------|-----------------|--------|
| Vieux Temple    | 57               | 16  | 17      | 4    | 6               | 100    |
| Montravel       | 65               | 17  | 11      | 1    | 6               | 100    |
| Eglise Libre    | 68               | 26  | 3       | -    | 3               | 100    |
| Egl. Tahitienne | 76               | 17  | 4       | -    | 3               | 100    |
| Néo-Hébridais   | 87               | 12  | 1       | -    | -               | 100    |
| Totaux          | 70               | 17  | 8       | 1    | 4               | 100    |

Les pratiquants n'exerçant pas d'activité professionnelle représentent 55 % de l'ensemble de la masse pratiquante, si on ne prend en considération que la participation au culte dominical ; et cette proportion s'élève à 79 % si on inclut l'Ecole du dimanche dans le décompte. Dans ce dernier cas, les élèves forment près des quatre cinquièmes de la catégorie des pratiquants sans activité professionnelle.

.../...

Tableau 78 : Praticants sans activité professionnelle - effectifs totaux et pourcentages par rapport à l'ensemble des pratiquants dénombrés dans chaque Eglise (culte dominical et Ecole du dimanche).

|                 | Ensemble des Eglises |     | Pourcentages par lieux de culte |           |          |           |             |
|-----------------|----------------------|-----|---------------------------------|-----------|----------|-----------|-------------|
|                 | Effectifs            | %   | V. Temple                       | Montravel | E. Libre | E. Tahit. | Néo-Hébrid. |
|                 |                      |     |                                 |           |          |           |             |
| Elèves          | 977                  | 79  | 69                              | 84        | 60       | 81        | 20          |
| Femmes au foyer | 183                  | 15  | 19                              | 9         | 30       | 16        | 30          |
| Chômeurs        | 65                   | 5   | 6                               | 6         | 8        | 2         | 50          |
| Retraités       | 18                   | 1   | 6                               | 1         | 2        | 1         | -           |
| Totaux          | 1 243                | 100 | 100                             | 100       | 100      | 100       | 100         |

La distribution, selon la profession, des pratiquants exerçant une activité montre que près des trois quarts ont des emplois manuels (ouvriers, employés de maison, artisans). Ce pourcentage est le moins élevé au Vieux Temple - 51 % ; il atteint 89 % pour le groupe néo-hébridais.

Tableau 79 : Praticants exerçant une profession - effectifs totaux, et pourcentages par rapport à l'ensemble des pratiquants dénombrés dans chaque Eglise.

|                          | Ensemble des Eglises |     | Pourcentages par lieux de culte |           |          |           |          |
|--------------------------|----------------------|-----|---------------------------------|-----------|----------|-----------|----------|
|                          | Effectifs            | %   | V. Temple                       | Montravel | E. Libre | E. Tahit. | Néo-Hébr |
| Ouvriers et Apprentis    | 181                  | 55  | 31                              | 35        | 42       | 81        | 72       |
| Employés de maison       | 56                   | 17  | 20                              | 24        | 38       | 4         | 17       |
| Employés de bureau       | 46                   | 14  | 25                              | 13        | 14       | 10        | 2        |
| Enseignants              | 18                   | 5   | 10                              | 12        | -        | 1         | -        |
| Commerçants              | 2                    | 1   | 2                               | 1         | -        | -         | -        |
| Artisans                 | 2                    | 1   | -                               | 1         | -        | 1         | -        |
| Techniciens              | 17                   | 5   | 4                               | 8         | 3        | 2         | 7        |
| Cadres<br>Ingénieurs     | 4                    | 1   | 8                               | -         | -        | -         | -        |
| Militaires,<br>Policiers | 3                    | 1   | -                               | 1         | 3        | 1         | -        |
| Entrepreneurs            | 1                    | -   | -                               | -         | -        | -         | 2        |
| Totaux                   | 330                  | 100 | 100                             | 100       | 100      | 100       | 100      |

### 3.2.6. Fréquence de la pratique dominicale

Tableau 80 : Fréquence de la pratique dominicale selon le sexe et selon les ethnies

|                              | Mélanésiens |        |             | Tahitiens |        |             | Ensemble |        |        |
|------------------------------|-------------|--------|-------------|-----------|--------|-------------|----------|--------|--------|
|                              | Hommes      | Femmes | Sous-totaux | Hommes    | Femmes | Sous-totaux | Hommes   | Femmes | Totaux |
| Trois dimanches              | 54          | 64     | 60          | 78        | 84     | 82          | 59       | 69     | 65     |
| Deux dimanches de suite      | 18          | 18     | 18          | 15        | 10     | 12          | 18       | 14     | 16     |
| Deux dimanches en alternance | 9           | 7      | 8           | 3         | 3      | 3           | 7        | 6      | 6      |
| Un dimanche sur trois        | 19          | 11     | 14          | 4         | 3      | 3           | 16       | 11     | 13     |
| Totaux                       | 100         | 100    | 100         | 100       | 100    | 100         | 100      | 100    | 100    |

Les quatre cinquièmes des pratiquants sont des pratiquants réguliers ou quasi réguliers - ayant pratiqué au moins deux dimanches de suite. Mais la fréquence de la pratique est nettement plus élevée chez les Tahitiens que chez les Mélanésiens, puisque 82 % des premiers ont participé au culte trois dimanches de suite, alors que cette proportion n'est que de 60 % chez les seconds. En fait, les Tahitiens peuvent être considérés comme des pratiquants réguliers ou quasi réguliers en presque totalité - 94 %.

Les femmes ont une pratique plus régulière que les hommes, quelle que soit l'ethnie. Et c'est pour la tranche d'âge de 20 à 29 ans que la fréquence de la pratique dominicale est la plus faible.

.../...

Tableau 81: Fréquence de la pratique dominicale selon l'âge, toutes ethnies confondues (Mélanésiens et Tahitiens)

|             | Trois dimanches | Deux dimanches de suite | Deux dimanches en alternance | Un dimanche sur trois | Totaux |
|-------------|-----------------|-------------------------|------------------------------|-----------------------|--------|
| 10 - 19 ans | 62              | 14                      | 7                            | 17                    | 100    |
| 20 - 29 ans | 54              | 20                      | 9                            | 17                    | 100    |
| 30 - 39 ans | 77              | 11                      | 6                            | 6                     | 100    |
| 40 - 49 ans | 76              | 17                      | 4                            | 3                     | 100    |
| 50 - 59 ans | 74              | 16                      | 4                            | 6                     | 100    |
| 60 et plus  | 73              | 7                       | 7                            | 13                    | 100    |

Tableau 82 : Evaluation du nombre total des pratiquants habituels selon la fréquence de la pratique et selon l'ethnie

|             | Trois dimanches | Deux dimanches à la suite | Deux dimanches en alternance | Un dimanche sur trois | Totaux |
|-------------|-----------------|---------------------------|------------------------------|-----------------------|--------|
| Européens   | 12              | 6                         | 8                            | 24                    | 50     |
| Mélanésiens | 208             | 95                        | 54                           | 147                   | 504    |
| Tahitiens   | 220             | 48                        | 18                           | 27                    | 313    |
| Autres      | 31              | 24                        | 16                           | 60                    | 131    |
| Totaux      | 471             | 173                       | 96                           | 258                   | 998    |

On peut évaluer le nombre des pratiquants habituels (réguliers et irréguliers) à un millier environ, soit 1,37 fois le nombre des pratiquants dénombrés. Ce taux s'élève à 1,79 pour l'ethnie européenne, il est de 1,45 pour les Mélanésiens, mais ne dépasse pas 1,16 pour les Tahitiens.

.../...

Tableau 83 : Fréquence de la pratique dominicale selon l'ethnie pour l'ensemble des pratiquants habituels  
(Pour 100 personnes par catégorie ethnique)

|             | Trois dimanches | Deux dimanches à la suite | Deux dimanches en alternance | Un dimanche sur trois | Totaux |
|-------------|-----------------|---------------------------|------------------------------|-----------------------|--------|
| Européens   | 24              | 12                        | 16                           | 48                    | 100    |
| Mélanésiens | 41              | 19                        | 11                           | 29                    | 100    |
| Tahitiens   | 70              | 15                        | 6                            | 9                     | 100    |
| Autres      | 24              | 18                        | 12                           | 46                    | 100    |
| Totaux      | 47              | 17                        | 10                           | 26                    | 100    |

Par rapport à l'ensemble de la population protestante âgée de 5 ans et plus, les pratiquants habituels sont représentés à raison de 11 %. En fait, le taux de pratique ne varie pas considérablement, quelle que soit l'ethnie, quand on passe des pratiquants recensés aux pratiquants habituels (catégorie incluant les irréguliers).

Tableau 84 : Taux de pratique net (calculé à partir des pratiquants dénombrés) et taux de pratique corrigé (calculé à partir de l'ensemble des pratiquants habituels), par ethnie (Population de référence : Protestants âgés de 5 ans et plus).

|             | Taux net | Taux corrigé |
|-------------|----------|--------------|
| Européens   | 4        | 7            |
| Mélanésiens | 7        | 10           |
| Tahitiens   | 12       | 14           |
| Autres      | 11       | 17           |
| Totaux      | 8        | 11           |

.../...

#### 4. - Aperçu sur l'évolution de la pratique dans l'intérieur et les îles

Dans l'intérieur et les îles, la pratique religieuse évolue dans le même sens qu'à Nouméa, aussi bien chez les Protestants que chez les Catholiques : baisse sensible de cette pratique dans toutes les ethnies, plus prononcée chez les jeunes adultes. Soumis à des contraintes collectives plus fortes, les enfants et adolescents des villes secondaires et du milieu rural ont mieux conservé les habitudes de pratique religieuses que ceux de Nouméa. Globalement, on peut estimer la proportion des pratiquants habituels à environ 50 % ou 60 % des fidèles en milieu mélanésien, et à moins de 5 % en milieu européen (données communiquées par les paroisses). En fait, ces données varient beaucoup selon les localités. Plus élevée dans les collectivités isolées, la pratique religieuse diminue à mesure que s'accroît l'influence urbaine. Tout affaiblissement des contraintes traditionnelles et toute possibilité accrue de répondre aux sollicitations de la consommation favorisent la désaffection (particulièrement le développement des loisirs et des moyens de communication). Cela est évident quand on passe des îles Belep à Koumac, par exemple. La concurrence des activités sportives (surtout du football) est évidente chez les jeunes. Et l'accroissement des naissances illégitimes paraît répondre partout, en milieu rural, à cette évolution.

### CONCLUSION

Le panorama religieux de la Nouvelle-Calédonie correspond à une superposition de strates humaines, dont l'analyse relève d'abord de l'histoire politique et économique du Territoire. En premier touchée par l'action missionnaire, et le plus profondément, la population autochtone conserve jusqu'à présent les empreintes les plus nettes de la christianisation - on met à part les Wallisiens, arrivés récemment en Nouvelle-Calédonie. Les divers flux de population blanche, déterminés par une succession assez chaotique de projets de peuplement (pénal et

.../...

libre), de colonisation agricole, et de développement minier ont à leur tour imprimé leur marque à l'évolution des religions et à la pratique sociale commandée par elles - notamment à travers les nombreux conflits qu'ils suscitèrent. Enfin, l'évolution religieuse de la Nouvelle-Calédonie a été profondément affectée par la mise en place, périodiquement renouvelée et renforcée, d'un système d'exploitation de main-d'oeuvre importée d'Asie et de Polynésie ; et plus récemment par la politisation, à des fins électorales, d'une fraction importante de cette masse d'immigrés- pour faire contrepoids à la mobilisation politique du milieu mélanésien. La dernière flambée de l'activité minière et métallurgique a été particulièrement lourde de conséquences pour les Eglises : en bouleversant les rapports démographiques anciens et les rapports de force qu'ils impliquaient, mais surtout en accélérant les processus de déchristianisation - par la déstabilisation des communautés traditionnelles et les progrès de la société de consommation. Quant à l'évolution politique actuelle, elle met profondément en cause les Eglises.

Aujourd'hui, les grandes Eglises connaissent un net reflux de leur influence sociale. La baisse massive de la pratique religieuse en est un signe certain. Plus qu'une mauvaise adaptation des célébrations liturgiques aux modes modernes, cette baisse traduit un processus général de déchristianisation, dont les facteurs sont multiples et se conjuguent. Ceux qui sont liés à l'évolution générale de la civilisation moderne sont les mêmes qu'ailleurs. Des systèmes de valeurs profanes se substituent globalement aux systèmes de valeurs religieuses. De nouveaux modèles de comportement, conformes aux contraintes actuelles des structures sociales et économiques, s'imposent par un puissant conditionnement collectif. L'individu est intégré bon gré mal gré dans la société de consommation; or celle-ci forme une structure sociale totale, où les infrastructures matérielles et les justifications idéologiques sont intimement articulées, et où il est illusoire de trier les valeurs selon une grille dualiste du bien et du mal. Une autre cause de la déchristianisation réside dans le fait que les Eglises apparaissent de plus en plus comme des structures archaïques, en retard sur l'évolution générale des systèmes politiques et des schémas culturels qui leur correspondent : elles sont demeurées cléricales, hiérarchisées et autoritaires, alors que la société civile a développé des formes d'organisation démocratiques (ou pseudo-démocratiques). Mais,

.../...

en Nouvelle-Calédonie, la déchristianisation relève en outre de facteurs particuliers liés à l'histoire de la colonisation. Les Mélanésiens qui, autrefois, ne pouvaient se sentir en sécurité, s'instruire et progresser que sous la houlette des Missions, disposent aujourd'hui de possibilités de promotion indépendantes de celles-ci, notamment du fait de l'expansion économique. D'autre part, les Eglises n'ont guère tenu compte des mutations produites par la domination progressive du fait urbain sur la réalité paysanne. Pour protéger celle-ci et sauvegarder leur influence, elles n'ont imaginé qu'un avenir rural pour la société autochtone, résistant à tout ce qui sollicitait cette société de l'extérieur. La promotion recherchée était une promotion in situ, sous contrôle ecclésiastique et coutumier immédiat. Les Eglises n'ont pas réalisé que l'urbanisation induit un changement de la société globale, et non pas une transformation limitée au seul secteur urbain, et que la déchristianisation liée à l'urbanisation se propage inévitablement du milieu urbain au milieu rural. N'ayant guère accompagné leurs fidèles hors des villages et de l'univers traditionnel, les Eglises se trouvent dans une large mesure en porte-à-faux. Enfin, l'hypothèque de leur passé colonial grève aujourd'hui lourdement le présent des Eglises, et compromet leur avenir. Les structures de l'appareil clérical de l'Eglise Catholique sont restées à peu près les mêmes qu'au siècle dernier, et l'idéologie dominante dans cette Eglise demeure fondamentalement conservatrice. La religion a sans doute produit la forme d'aliénation sociale la plus profonde, et sa fonction d'intégration sociale demeure plus opérante que sa fonction de critique sociale. La prédication des valeurs de résignation, de tolérance et de charité servent l'ordre établi dès lors qu'elle n'engage pas vraiment, en même temps, à une action lucide et déterminée pour la transformation des structures. En fait, l'Eglise Catholique manifeste plus le souci de maintenir son héritage que d'innover. Le vieillissement du clergé et l'inadaptation croissante des structures missionnaires à la situation actuelle conduisent à des échéances difficiles. En outre, cette Eglise se trouve gênée par les antagonismes sociaux et politiques qui opposent actuellement certaines communautés de fidèles - Européens et Wallisiens d'un côté, Mélanésiens de l'autre. Pour la branche majoritaire de l'Eglise protestante, qui a su réaliser dans de meilleures conditions la

.../...

décolonisation, la situation apparaît plus favorable : elle connaît un renouveau des vocations pastorales, et elle peut prendre part en toute liberté à l'évolution sociale en cours. Toutefois force est de constater que les espérances de la jeunesse mélanésienne d'aujourd'hui sont avant tout politiques, tandis que la jeunesse européenne est éblouie par les mirages de la consommation.

## A N N E X E I

### L'implantation missionnaire et la diffusion du Christianisme Aperçu historique de l'action des Eglises (1)

La première tentative de christianisation de la Nouvelle-Calédonie fut le fait des Protestants. Le 14 mai 1840, le Rév. Heath, visitant la Mélanésie sur le brick de la London Missionary Society (L.M.S.), le Camdem (capitaine R.C. Morgan), plaça deux évangélistes samoans, Noa et Taniela, à l'île des Pins (Gadji). L'année suivante, des évangélistes furent déposés sur la Grande Terre, à Touaourou. Les Loyauté furent touchées à leur tour : Maré en 1841 (Nécé), et Lifou en 1842 (Mou). Les Catholiques de leur côté, avec Mgr. Douarre, les R.R.P.P. Rougeyron et Viard, les F.F. Marmoitton et Taragnat, de la Société de Marie, débarquèrent à Balade, le 21 décembre 1843, du navire de guerre français le Bucéphale (commandant La Ferrière). La mission catholique de Pouébo fut fondée en 1847. Seule pourtant, l'oeuvre protestante entreprise aux Loyauté connut un succès immédiat. A l'île des Pins, les évangélistes furent massacrés en 1842 ; ceux de Touaourou contraints au repli. Les Catholiques furent sauvés de justesse par la frégate La Brillante, en 1847, après l'assassinat de l'un des leurs, le F. Marmoitton. La première implantation catholique réussie fut celle de Vao, à l'île des Pins, en 1848 seulement, et ce n'est qu'en 1851 que les Maristes reprirent pied dans le nord-est. Aux Loyauté, l'action de la L.M.S. fut un moment concurrencée par la Melanesian Mission, d'obédience anglicane ; en 1852, l'évêque néo-zélandais Selwyn, parcourant la Mélanésie sur la goélette la Undine, déposa le Rév. Nihill à Maré (Nécé). Mais deux années plus tard, la L.M.S. consolida ses positions en installant deux missionnaires, les Rév. Jones et Creagh, à Maré (Nécé). Quant au Rév. Nihill, il mourut peu après, et n'eut pas de successeur.

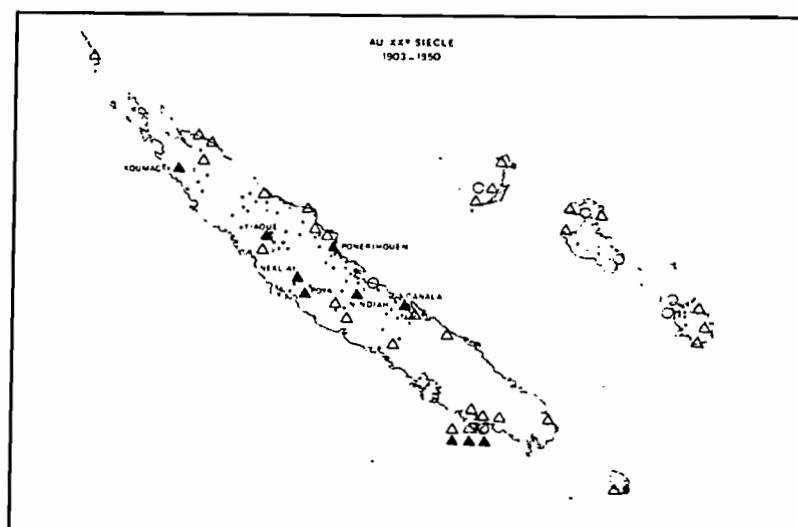
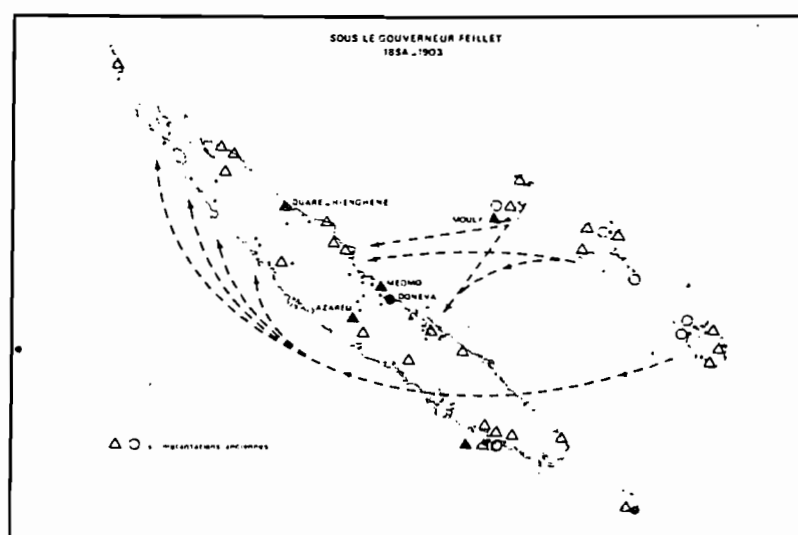
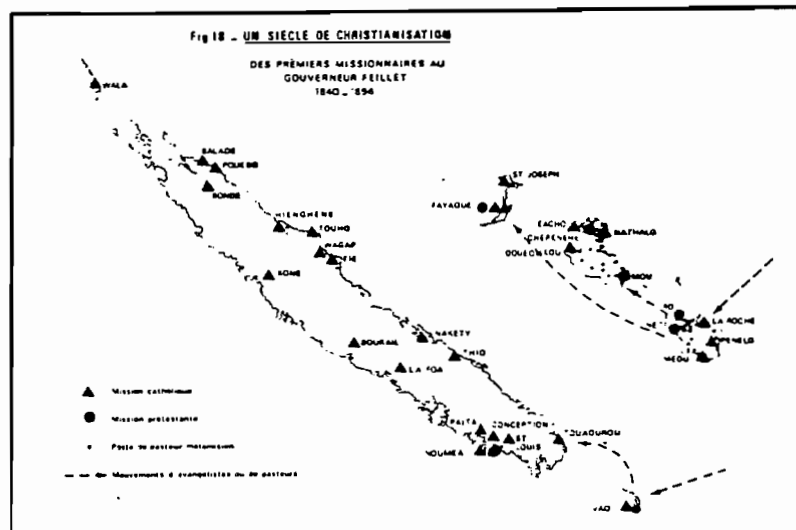
.../...

---

(1) Les données présentées dans cette annexe feront l'objet d'analyses approfondies dans le fascicule I de cette étude.

La prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France le 24 septembre 1853, vivement souhaitée par la Mission Catholique, explique dans une large mesure l'essor rapide de cette Mission sur la Grande-Terre, ainsi que la percée ultérieure du catholicisme aux Loyauté. D'une part la souveraineté française constituait pour la Mission Catholique une garantie de stabilité et de monopole face au risque protestant qui se profilait derrière le pavillon britannique, d'autre part elle assurait aux stations missionnaires une protection militaire contre les populations hostiles, et une assistance matérielle non négligeable (notamment en matière de transports maritimes). Pour sa part, l'Administration avait tout intérêt à soutenir la Mission, qui oeuvrait pour l'ordre français en même temps que pour la conversion religieuse. Aux îles Loyauté, où la souveraineté française ne s'est vraiment imposée qu'à partir de 1864, les Protestants ont eu le temps de prendre l'avantage sur les Catholiques - au moins à Lifou et à Maré, où la christianisation fut quasiment achevée dès 1860. Dans la seconde de ces îles, la concurrence entre les deux confessions donna lieu, à partir de 1866, à des affrontements sanglants, qui aboutirent d'abord à l'exil temporaire de la communauté catholique à l'île des Pins, puis au remplacement des missionnaires de la L.M.S. par des missionnaires français dépendant de la Société des Missions Evangéliques de Paris. Encore qu'il ait utilisé l'Eglise Catholique pour affermir la présence française aux Loyauté et lutter contre l'influence anglaise représentée par les missionnaires protestants, le contre-amiral Guillain a été le premier gouverneur - et le seul jusqu'au gouverneur Feillet - qui se soit montré hostile à l'Eglise Catholique ; il entrava l'oeuvre scolaire de la Mission, et alla jusqu'à accuser l'Eglise de complicité avec les éléments rebelles lors des troubles de Pouébo (1867). Par endroits, ces tracasseries réussirent à ébranler la confiance des Mélanésiens, et il y eut des apostasies. L'Eglise amorça alors un repli sur les positions acquises, et cette tendance se renforça à la suite de la rébellion de 1878. De 1853 à 1894, l'Eglise Catholique avait créé une vingtaine de stations missionnaires, dont près de la moitié au cours des dix premières années. Les Protestants disposaient dans le même temps de cinq stations missionnaires, toutes implantées aux Loyauté.

Le monopole religieux dont jouissait l'Eglise Catholique sur la Grande Terre prit fin avec le Gouverneur Feillet, et on assista, à



partir de 1895 environ, à une rapide diffusion du protestantisme sur les deux côtes. Elle fut l'oeuvre des "natas", évangélistes et pasteurs loyaltiens (surtout maréens) qui, après une infiltration plus ou moins clandestine, reçurent les mêmes droits que les missionnaires catholiques. Cette mesure, prise au nom de la tolérance républicaine, devait permettre au Gouverneur de combattre l'influence catholique, réputée hostile à sa politique de colonisation blanche. Mais l'action menée par les pasteurs loyaltiens en faveur de la promotion mélanésienne (alphabétisation, lutte contre l'alcoolisme, restructuration du milieu, mobilisation culturelle) suscita très vite l'hostilité du colonat blanc, et par contrecoup celle de l'Administration. Des temples furent brûlés, des communautés déplacées, des pasteurs emprisonnés. Et c'est pour secourir les pasteurs loyaltiens et leurs communautés en difficulté que la Mission de Paris envoya en 1903 le Past. M. Leenhardt. Celui-ci fonda une école pastorale à Do Néva, pour former des pasteurs issus de la Grande Terre ; il entreprit la première étude en profondeur de la société canaque, organisa avec beaucoup de rigueur et de finesse l'évangélisation ( en suivant les réseaux traditionnels), coordonna et stimula les efforts des pasteurs indigènes, traduisit divers textes bibliques en houaïlou, et veilla à la scolarisation. Sans relâche, il devait défendre la dignité et les droits de la société autochtone contre les abus de la colonisation - lutte contre les spoliations foncières, et contre toutes les formes de l'arbitraire administratif. Il intervint en 1917 pour éviter l'extension de la rébellion et la répression qu'elle aurait entraînée. - il obtint que les femmes des vaincus fussent restituées à ceux-ci, au lieu d'être distribuées aux auxiliaires mélanésiens en récompense des services rendus. De 1900 à 1920, tandis que la Mission Catholique avait perdu de son élan, l'Eglise Protestante manifesta un dynamisme puissant, qui a beaucoup contribué au relèvement du peuple canaque. La christianisation du pays fut à peu près achevée entre 1920 et 1930.

Pour les Catholiques comme pour les Protestants, la christianisation du monde mélanésien a toujours représenté une priorité absolue, et l'action auprès des autres ethnies une sorte d'assistance spirituelle d'ordre secondaire. D'un côté, il s'agissait, en concurrence avec une autre Eglise, de convertir une société "païenne", de la restructurer radicalement et de l'animer selon des principes chrétiens - ce qui investissait les Eglises d'une fonction centrale dans le dispositif

d'acculturation, avec tout ce que cela impliquait du point de vue politique. De l'autre côté, il n'était question que d'assurer les services de la religion à des populations déjà christianisées, dont les déterminations essentielles opéraient hors du champ religieux. Pour desservir Nouméa et les autres centres habités par des Européens, un accord fut conclu en 1862 entre le Ministère de la Marine et des Colonies et la Congrégation des Maristes, créant un "clergé colonial" rémunéré par l'Administration - soit 8 prêtres et le chef du clergé. Cet accord fut honoré jusqu'à ce que le Conseil Général supprimât le budget du clergé colonial, en 1900. L'administration pénitentiaire avait ses propres aumôneries, catholique et protestante. Hors de Nouméa, le clergé colonial desservait aussi les communautés mélanésiennes proches des centres, de même que les missionnaires ordinaires assistaient les colons isolés. Pour les Catholiques tonkinois, une clause dans le contrat d'engagement stipulait simplement "qu'ils ne seront pas forcés de travailler le dimanche et seront libres d'aller à la messe" (1895), et le prêtre affecté plus tard à leur service dût quitter la colonie à la suite de troubles dont il fut rendu responsable (1926) ; c'est seulement depuis 1954 que les Vietnamiens disposent à nouveau d'un prêtre pour animer leur communauté. En 1940, l'assistance spirituelle des Javanais a été confiée à un missionnaire formé pour cette tâche. Et à partir de 1951, la communauté wallisienne fut desservie par un prêtre wallisien.

La décolonisation s'est avérée difficile à l'intérieur des Eglises. La Société des Missions Evangéliques de Paris désavoua le Past. Charlemagne qui, avec l'appui des cadres de l'AICLF (1) et de la plupart des jeunes moniteurs de l'enseignement protestant, militait pour une promotion accélérée du milieu mélanésien, en s'opposant au corps des pasteurs davantage préoccupé de religion et soumis aux instances missionnaires centrales. Il en résulta un schisme en 1958 (création de l'Eglise Evangélique Libre). Pour avoir été plus tardive dans l'Eglise catholique, la crise n'en a été que plus violente. Il a fallu attendre les retombées des événements de mai 1968 en France pour faire craquer les puissantes structures cléricales que l'évolution économique du Territoire et les réorientations du Concile Vatican II n'avaient guère encore ébranlées. L'analyse de la situation religieuse et politique de la Nouvelle-Calédonie conduisit une équipe de jeunes prêtres et de séminaristes à une contestation

(1) " Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiëns Français " ; se reporter ci-après p. 140.

radicale des rapports de pouvoir dans l'appareil ecclésiastique, ainsi que de l'idéologie conservatrice qui présidait à la vie de l'Eglise. L'affrontement se solda par la fermeture du Grand Séminaire, l'abandon de l'état ecclésiastique par plusieurs jeunes prêtres, et la démission de l'évêque. La crise se répercuta dans les congrégations religieuses, donnant lieu à des départs en masse parmi les éléments jeunes. L'occasion de rompre avec le passé clérical et colonial fut largement manquée.

°  
° °

A la suite du rappel chronologique de l'implantation missionnaire et de la diffusion du christianisme, il paraît utile de présenter rapidement les conditions générales qui ont présidé à la christianisation. Elles expliquent dans une large mesure la relative rapidité des progrès de la religion nouvelle, ainsi que leurs modalités diverses selon les Confessions.

En fait, la diffusion du christianisme a revêtu bien des aspects ambigus. C'est en tant que religion des Blancs, non en raison de son message spécifique, qu'il s'est d'abord imposé au monde mélanésien. Tout pouvoir ayant, dans la civilisation canaque, un fondement religieux ou magique, les autochtones ont attribué au Dieu des Blancs la richesse et la puissance qu'ils observaient chez ces derniers ; et ils ont pensé que l'adhésion à la religion nouvelle allait leur assurer les avantages qu'ils convoitaient. Mais au-delà de l'intérêt matériel qu'elle présentait, la conversion au christianisme leur apparaissait aussi comme une possibilité de renouveler les stratégies sociales, de se constituer un cadre mythique élargi et modernisé, et de se doter d'un moyen de communication efficace avec l'étranger. L'engouement des néophytes protestants pour l'alphabétisation témoignait surtout de leur désir d'accéder aux connaissances des Européens et aux pouvoirs qui, à leurs yeux, s'y trouvaient associés. On comprend ainsi pourquoi les évangélistes polynésiens oeuvrant à l'île des Pins ne suscitèrent plus guère d'intérêt à partir du moment où ils furent soupçonnés de ne pas annoncer le véritable Dieu des Blancs ; et pourquoi les tentatives missionnaires initiales des Catholiques (à Balade et à Lifou), menées dans le dénuement, furent des échecs. Les Missions optèrent donc pour le prestige de stations importantes, distributrices du savoir et des richesses convoitées. De

leur côté, certains chefs mélanésiens comprirent vite le parti qu'ils pouvaient tirer de ce nouveau et puissant facteur social que représentait le christianisme. Les difficultés surgirent seulement lorsque, sur la Grande Terre, les Mélanésiens réalisèrent que les missionnaires catholiques étaient en fait l'avant-garde d'une colonisation qui allait les déposséder de leur pays et aliéner leur société. C'est ainsi que s'expliquent les attaques répétées contre les Missions durant les quinze premières années de la christianisation. Les missionnaires se virent alors acculés à recourir à la protection militaire, provoquant la répression tout en la réprouvant. En bien des endroits, c'est donc réduites par les armes que les tribus païennes se sont livrées au christianisme, pour se tirer de l'impasse d'une impossible révolte, et utiliser les missionnaires comme des médiateurs face au pouvoir colonial. Dans le nouveau contexte créé par la domination européenne, le christianisme est apparu comme l'unique voie de survie - permettant de restructurer la société traditionnelle et de la soutenir face à l'agression coloniale, en s'appropriant dans les meilleures conditions les éléments utiles des apports extérieurs. Au demeurant, les Mélanésiens ont réussi à préserver une part importante de leur univers symbolique et de leurs structures sociales - les croyances païennes sont dans une large mesure restées sous-jacentes à la foi chrétienne, et la société canaque a opposé une remarquable résistance à toutes les opérations de restructuration qui ne rentraient pas dans ses vues. De leur côté, les Missions ont toujours résolument défendu l'ethnie mélanésienne contre les abus de la colonisation, tout en étant les agents les plus efficaces de diffusion des valeurs et des modèles occidentaux.

Inspirées par leurs idéologies respectives, l'Eglise Catholique et la Mission Protestante ont procédé de manière différente. La première a très vite implanté un grand nombre de stations conçues et équipées pour faire oeuvre de civilisation en même temps que de christianisation. Regroupées autour ou à proximité de la Mission, soustraites aux influences jugées néfastes du milieu païen ou colonial, et gouvernées en toutes choses par la seule religion et ses prêtres, les premières communautés de néophytes tendaient à reproduire, toutes proportions gardées, l'idéal des Réductions jésuites du Paraguay. On entendait substituer à la société

.../...

traditionnelle une société radicalement nouvelle, de type théocratique, et participant du modèle technologique et social comme de la tradition chrétienne de l'Occident. Le projet catholique présentait de ce point de vue un caractère fondamentalement totalitaire. Les Protestants ont commencé plus modestement, par l'"évangélisation des Océaniens par des Océaniens", grâce aux "teachers" polynésiens surtout chargés de répandre la Bible (et l'alphabétisation qui y donne accès). L'objectif n'était pas de prendre intégralement en charge la société mélanésienne pour l'amener à correspondre à un modèle défini a priori, mais de la conduire à évoluer d'elle-même à partir des réalités existantes. L'essor du protestantisme sur la Grande Terre revêtit de ce fait des formes quasiment messianiques, et put emprunter les réseaux traditionnels. A un moment où la Mission Catholique s'est trouvée aux prises avec de graves difficultés, et peut-être à court d'imagination - discréditée par une Administration qui lui reprochait de défendre systématiquement les Mélanésiens, prisonnière de son propre carcan institutionnel, et bloquée par un rapport de type paternaliste avec ses fidèles -, le protestantisme est apparu comme un mouvement de libération, propagé par des Mélanésiens et néanmoins investi de la puissance que l'on prêtait à la religion des Blancs. Romaine et française, l'Eglise Catholique a agi en puissance centralisatrice et intégrationniste, produisant des sujets soumis et des collectivités disciplinées. L'Eglise Protestante, initialement d'inspiration britannique et congrégationaliste, s'est plutôt montrée libérale et pragmatique, cherchant à promouvoir des communautés majeures et autonomes.

°  
° °

Pour conclure ce rapide survol historique, peut-on esquisser un bilan de l'action économique, politique et sociale des Missions ? En fait, cette action a été vaste et complexe. On se contentera d'évoquer les principaux domaines où elle s'est exercée. Les innovations technologiques apportées par les missionnaires (diffusion d'outils, introduction de plantes, d'animaux, etc.) ont fortement contribué à transformer l'organisation ancienne de la production, et par voie de conséquence les structures sociales

.../...

et les relations avec l'environnement. Dans le domaine économique, les Missions ont favorisé l'implantation de l'économie de marché. "Civiliser" les Océaniens, notamment au contact des marchandises de l'Europe, leur apparaissait comme un préalable de l'évangélisation; et de plus, les Missions visaient à assurer par ce biais les conditions matérielles de leur propre reproduction. Ainsi, la L.M.S. se procurait une partie de ses ressources dans le commerce. Et les Catholiques ont été jusqu'à fonder une société de transports maritimes et de commerce (La Société Française d'Océanie), dont le Pape et son entourage furent actionnaires à côté de la haute bourgeoisie lyonnaise, et dont les bénéfices devaient être réinvestis dans les oeuvres missionnaires. Le *progrès* était censé conduire à la religion. Les Missions ont par conséquent cherché à faire émerger l'individu comme producteur, et la famille conjugale comme unité de production. Au-delà de l'assistance apportée aux Mélanésiens pour la commercialisation des produits de traite (coprah, troca) et pour l'approvisionnement en marchandises importées, certaines stations missionnaires devinrent d'importantes entreprises, accaparant des terres et monopolisant le contrôle de toutes les activités économiques autour d'elles - agriculture, élevage, commerce, et parfois jusqu'aux industries de transformation (production d'huile et de rhum, par exemple). L'activité de la Mission Catholique dans ces domaines fut souvent perçue comme une concurrence déloyale par le petit colonat blanc et par l'Administration, mais elle avait l'appui de tel grand Comptoir qui y trouvait son intérêt (à plus ou moins brève échéance), et réinvestissait une petite part de ses bénéfices sous forme de dons à l'Eglise. L'expansion de l'économie capitaliste était considérée comme bonne en soi, pourvu qu'elle se fît au bénéfice de la religion et de la civilisation.

L'action des Eglises fut également très importante au point de vue politique. Pour mieux contrôler les populations, la stratégie des missionnaires a consisté, comme celle de l'Administration, à renforcer le pouvoir des chefs tout en le maintenant en tutelle (cela a été particulièrement net aux Loyauté et à l'île des Pins). Mettant à profit la nécessité ressentie par les Mélanésiens de faire corps face au péril colonial, et de se placer sous une protection efficace, les Missions ont réussi à se situer au centre du nouveau dispositif créé par le regroupement des clans à proximité de l'église ou du temple. La puissance politique

.../...

des Eglises, de l'Eglise Catholique surtout, ne s'est effritée qu'à partir du moment où des Mélanésiens, eux-mêmes formés par les Missions (parfois anciens prêtres ou anciens pasteurs), ont pris la relève des instances ecclésiastiques dans l'action sociale et politique. Encore doit-on remarquer qu'en aidant les Mélanésiens, hors des cadres de la distribution traditionnelle du pouvoir, les Eglises ont contribué à amorcer une innovation capitale dans la vie politique. Après la seconde guerre mondiale, le R.P. Luneau fonda l'UICALO (Union des Indigènes Calédoniens Amis de la Liberté dans l'Ordre), et à l'instar de cette initiative, les Protestants créèrent l'AICLF (Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiëns Français). C'est au sein de ces mouvements de formation et de promotion civique que la première génération de leaders mélanésiens s'est préparée aux responsabilités politiques ; et c'est de ces mouvements que sortit, en 1951, l'Union Calédonienne, parti qui devait conduire la société mélanésienne à sa majorité politique.

Au plan de l'organisation de la parenté, l'action des Eglises s'est inscrite dans le sens de l'évolution générale du système social, la famille patrilinéaire prenant le pas sur les utérins, et le foyer conjugal tendant à se dégager de la grande famille.

Au chapitre de l'action culturelle des Eglises, il faut souligner l'oeuvre considérable de l'enseignement, celui du français notamment comme langue de communication. On évoquera, au plan social, les bienfaits de l'assistance sanitaire que les Missions ont assurée quasiment seules pendant longtemps auprès du monde mélanésien (en particulier auprès des lépreux), et les efforts menés en vue de la promotion de la femme et du foyer conjugal.

Mais la christianisation a d'abord eu un impact religieux et moral. La monothéisme chrétien s'est surimposé aux croyances païennes, sans les détruire radicalement ; et, en pratique, les deux ordres religieux demeurent opérants de façon spécialisée et souvent complémentaire, sans toutefois donner lieu à un véritable syncrétisme. C'est seulement en tant que forme d'organisation globale de la société que le paganisme a disparu, mais il serait abusif d'en rendre les Eglises seules responsables.

.../...

## A N N E X E II

### Infrastructures, personnel, et oeuvres sociales des Eglises

Au-delà de l'étape missionnaire, les Eglises locales doivent en principe se doter elles-mêmes des bases matérielles de leur vie religieuse, produire directement leur encadrement, et prendre en charge les oeuvres sociales créées par les Missions. Mais en réalité, l'aide extérieure (en moyens financiers et humains) continue parfois à jouer un rôle déterminant, les rentes héritées du passé demeurent des revenus appréciés, et les charges des oeuvres sociales sont de plus en plus transférées à la société civile. Ces situations sont révélatrices des modalités et du degré d'insertion des Eglises dans la société, ainsi que de leur capacité effective d'intervention. A défaut de pouvoir en faire ici une analyse systématique, on se contentera de fournir quelques données sur le personnel permanent des Eglises - encore faut-il préciser qu'elles ne présentent pas un caractère d'homogénéité absolu, parce que le statut des missionnaires et des ministres ecclésiastiques (ou assimilés) est très variable selon les Eglises. Ensuite, on présentera un inventaire des lieux de culte permanents que possède chaque Eglise. Enfin, on notera l'importance des principales oeuvres des Eglises.

Le personnel permanent le plus nombreux se trouve à la disposition de l'Eglise Catholique : 61 prêtres (53 Européens ou assimilés, 2 Wallisiens, 1 Néo-Hébridais, et seulement 4 Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie), 64 religieux non prêtres, 192 religieuses professes, et 210 catéchistes. L'Eglise Evangélique Autonome dispose de 60 pasteurs (tous mélanésiens, sauf un) ; l'Eglise Evangélique Libre, de 20 pasteurs (tous mélanésiens, hormis le fondateur) ; quant à l'Eglise Evangélique Tahitienne, elle est administrée par un pasteur tahitien. Les Musulmans n'ont à leur service aucun personnel religieux permanent. Pour les minorités religieuses, on compte 10 missionnaires dans l'Eglise mormone et 7 chez les Témoins de Jéhovah, 7 pasteurs ou assistants-pasteurs dans l'Eglise Adventiste, 5 dans les Assemblées de Dieu, 1 dans l'Eglise Sanito, et 2 permanents dans l'Assemblée des Baha'is.

Les communautés catholiques sont organisées en 36 paroisses ou

.../...

quasi-paroisses, disposant d'une église chacune ; et on compte 141 centres pastoraux secondaires dotés de chapelles. L'Eglise Autonome dispose de 84 temples ; l'Eglise Libre de 66 temples ; et l'Eglise Evangélique Tahitienne d'un seul. Dans les minorités religieuses, on dénombre 14 temples ou maisons de réunion - 5 pour les Adventistes, 4 pour les Assemblées de Dieu, et 3 pour les Témoins de Jéhovah, 1 pour les Mormons, 1 pour les Sanitos, et 1 pour les Baha'is (1).

Pour ce qui est des oeuvres, seul l'enseignement demeure sous l'autorité des Eglises - sous contrôle de l'Etat. En 1978, l'enseignement privé catholique comptait 45 écoles primaires regroupant près de 9 400 élèves, 18 institutions secondaires, avec 3 955 élèves, et une Ecole Normale recevant une soixantaine d'étudiants. L'alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique Autonome scolarisait 1 255 enfants dans 19 écoles primaires, et 467 dans 3 établissements secondaires. Pour la Fédération de l'Enseignement Protestant, qui dépend de l'Eglise Libre, les chiffres sont les suivants : 1 093 élèves dans 25 écoles primaires et 199 élèves dans 1 institution secondaire. Face à l'enseignement public, les divers enseignements privés se caractérisent surtout par leur souci d'adapter leur action aux spécificités du monde mélanésien.

La plupart des oeuvres hospitalières des Eglises sont passées sous l'autorité de l'Administration, mais l'Eglise Catholique y demeure représentée par des congrégations religieuses - une vingtaine de religieuses se partagent entre 12 dispensaires, une léproserie, et une maison de repos pour vieillards.

---

(1) Ce décompte ne comprend pas les salles en location.

### Orientation Bibliographique

Il est peu d'ouvrages traitant des problèmes humains de la Nouvelle-Calédonie qui ne parlent des Eglises et du rôle qu'elles ont joué, mais il n'existe aucun ouvrage d'ensemble sur le fait religieux dans ce Territoire, et pas de documentation quantitative, tant soit peu exhaustive. Quelques travaux historiques, comme ceux de K.R. Howe, Y. Person, G. Pisier, présentent d'intéressantes analyses sur certains aspects de la vie des Eglises. Mais c'est dans les oeuvres de M. Leenhardt, puis de J. Guiart et E. Métais, que se rencontrent les vues les plus pénétrantes sur les rapports entre les religions et la dynamique sociale.

Pour la présente étude, l'exploitation des sources citées ci-après a été complétée par des recherches dans les archives des Eglises, et par des enquêtes de terrain - aussi bien sondages statistiques qu'approches qualitatives originales.

BRAINNE (Ch.) - 1854. La Nouvelle-Calédonie. Voyages, Missions, moeurs, colonisation (1774-1854). Paris. Hachette, 137 p.

DOUSSET (R.) - 1970. Colonisation et contradictions. Etude sur les causes socio-historiques de l'Insurrection de 1878 en Nouvelle-Calédonie. Mouton. Paris, 208 p.

GAGNERE (R.P.) - 1905. Etude ethnologique sur la religion des Néo-calédoniens. Saint-Louis. Imprimerie catholique, 63 p.

GUIART (J.) - 1959. Naissance et avortement d'un messianisme. Colonisation et décolonisation en Nouvelle-Calédonie. Archives de Sociologie des Religions, n° 7, pp. 3-44.

GUIART (J.) - 1959. Destin d'une Eglise et d'un Peuple. Nouvelle-Calédonie 1900-1959. Etude monographique d'une oeuvre missionnaire protestante. Edit. Mouvement du Christianisme social, Paris, 88 p.

HOWE (K.R.) - 1978. Les îles Loyauté. Histoire des contacts culturels de 1840 à 1900. Traduit de l'Anglais par Pisier (G.). Publication de la Société d'Etudes historiques de la Nouvelle-Calédonie, n° 16, Nouméa 251 p.

.../...

- LAMBERT (R.P.) - 1976. Mœurs et superstitions des Néo-Calédoniens. Nouvelle Imprimerie Nouméenne, Nouméa, 1900. Réédit. Publication de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, n° 14, Nouméa, 367 p.
- LEENHARDT (M.) - 1922. La Grande Terre, mission de Nouvelle-Calédonie. Paris. Missions évangéliques, 168 p.
- LEENHARDT (M.) - 1930. Notes d'Ethnologie Néo-Calédonienne. Institut d'Ethnologie. Paris, 340 p.
- LEENHARDT (M.) - 1947. Do Kamo. La personne et le mythe dans le monde mélanésien. Gallimard. Paris, 259 p.
- LEENHARDT (R.H.) 1957. Au vent de la Grande Terre. Les Iles Loyalty de 1840 à 1895, Paris, Encyclopédie d'Outre-Mer, 203 p.
- METAIS (E.) - 1967. La sorcellerie canaque actuelle. Les "tueurs d'âmes" dans une tribu de la Nouvelle-Calédonie. Paris. Musée de l'Homme. Publications de la Société des Océanistes, n° 20, 419 p.
- PERSON (Y.) - 1953. La Nouvelle-Calédonie et l'Europe, de la découverte à la fondation de Nouméa (1774-1854), Revue d'histoire des colonies, T. XL, pp. 5-215.
- PISIER (G.) 1971. Kounié ou l'Ile des Pins. Essai de monographie historique. Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, n° 1, Nouméa. 389 p.
- REY LESCURE (Ph.) - 1967. Vos racines . Essai d'histoire des débuts de l'évangélisation de la Nouvelle-Calédonie. Imprimerie Corbière et Jugain. Alençon. 183 p.
- SALINIS (De, R.P.) - 1892. Marins et missionnaires. Conquête de la Nouvelle-Calédonie, 1843-1853, d'après des documents inédits. Paris. Retaux. 336 p.
- SAUSSOL (A.) - 1969. La mission mariste et la colonisation européenne en Nouvelle-Calédonie. Journal de la Société des Océanistes, T. 25, pp. 113-124.

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

|                                                                                                                     | Page |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 1. Appartenance religieuse de la population selon l'ethnie - distribution globale                                   | 17   |
| 2. Appartenance religieuse de la population selon l'ethnie - minorités religieuses                                  | 17   |
| 3. Répartition géographique des Catholiques, selon l'ethnie                                                         | 20   |
| 4. Répartition géographique des Protestants, selon l'ethnie                                                         | 21   |
| 5. Répartition géographique des minorités religieuses                                                               | 25   |
| 6. Origine géographique et appartenance confessionnelle des Mélanésien catholiques et protestants                   | 31   |
| 7. Implantation géographique de l'Eglise Evangélique Autonome et de l'Eglise Evangélique Libre                      | 34   |
| 8. Origine géographique et appartenance confessionnelle des Mélanésien catholiques et protestants résidant à Nouméa | 36   |
| 9. Planche photographique : Eglises et temples à Lifou                                                              | 37   |
| 10. Planche photographique : Centres de formation théologique, catholique et protestant                             | 38   |
| 11. Evolution de la population urbaine et de la population catholique pratiquante selon l'ethnie, de 1963 à 1978 .  | 46   |
| 12. Pratique religieuse des Catholiques selon les ethnies, en 1963 et en 1978.                                      | 47   |
| 13. Pyramides des âges, par ethnie, de la population urbaine, et des Catholiques pratiquants, en 1978               | 61   |
| 14. Les paroisses catholiques de Nouméa. Lieux de culte et pratique religieuse selon l'ethnie, en 1978              | 83   |
| 15. Pratique paroissiale et mobilité interparoissiale selon l'ethnie.                                               | 93   |
| 16. Les paroisses protestantes de Nouméa. Lieux de culte et pratique religieuse selon l'ethnie, en 1978             | 112  |
| 17. Population protestante et protestants pratiquants selon l'ethnie                                                | 115  |
| 18. Historique de l'implantation missionnaire : un siècle de christianisation                                       | 133  |
| 1. Des premiers missionnaires au, gouverneur Feillet, 1843-1894                                                     |      |
| 2. Sous le gouvernement, Feillet, 1894-1903                                                                         |      |
| 3. Au vingtième siècle, 1903-1950                                                                                   |      |

Table des tableaux (1)

|                                                                                                                                                                 | Page |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 1. Distribution de la population selon l'appartenance religieuse et ethnique                                                                                    | 16   |
| 2. Répartition géographique de la population, par Communes, selon la Confession et l'ethnie.                                                                    | 23   |
| 3. Répartition géographique et appartenance ethnique des membres des minorités religieuses.                                                                     | 26   |
| 4. Répartition géographique et appartenance ethnique des membres des Assemblées de Dieu.                                                                        | 27   |
| 5. Répartition géographique et appartenance ethnique des membres de l'Eglise des Adventistes du 7e Jour.                                                        | 27   |
| 6. Répartition géographique et appartenance ethnique des membres de la Congrégation des Témoins de Jéhovah.                                                     | 28   |
| 7. Répartition géographique et appartenance ethnique des membres de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.                                     | 29   |
| 8. Répartition géographique et appartenance ethnique des membres de l'Eglise Réorganisée de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.                         | 28   |
| 9. Répartition géographique et appartenance ethnique des membres de l'Assemblée Spirituelle Nationale des Baha'is.                                              | 29   |
| 10. Répartition des Mélanésien selon leur appartenance confessionnelle et selon leur origine en Grande Terre ou dans les Iles Loyauté.                          | 30   |
| 11. Répartition des Mélanésien loyaltiien selon leur appartenance confessionnelle et selon leur origine dans les îles.                                          | 31   |
| 12. Répartition des Mélanésien protestants selon leur appartenance à l'Eglise Evangélique Autonome ou à l'Eglise Evangélique Libre.                             | 32   |
| 13. Répartition géographique des Mélanésien protestants, par communes, selon leur appartenance à l'Eglise Evangélique Autonome ou à l'Eglise Evangélique Libre. | 33   |
| 14. Répartition des Mélanésien résidant à Nouméa et dans la périphérie, selon leur origine géographique et leur appartenance confessionnelle.                   | 35   |

.../...

(1) Les tableaux ne comportant pas d'indication de date se rapportent tous à 1978. Les tableaux 16 à 68 concernent exclusivement les Catholiques, les tableaux 69 à 84 exclusivement les Protestants.

|                                                                                                                                                                                                                          | Page |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 15. Répartition des Mélanésien <sup>s</sup> protestants résidant à Nouméa et dans la périphérie, selon leur origine géographique et leur appartenance à l'Eglise Evangélique Autonome ou à l'Eglise Evangélique Libre.   | 36   |
| 16. Distribution de la population urbaine et de la population catholique pratiquante selon l'ethnie, en 1963.                                                                                                            | 41   |
| 17. Distribution de la population urbaine et suburbaine, et de la population catholique pratiquante selon l'ethnie, en 1978.                                                                                             | 43   |
| 18. Répartition des Catholiques pratiquants selon les sous-groupes socio-ethniques chez les Européens, Mélanésien <sup>s</sup> , Wallisien <sup>s</sup> et Futunien <sup>s</sup> en 1978.                                | 44   |
| 19. Evolution, selon l'ethnie, de la population urbaine et suburbaine, et de la population catholique pratiquante, de 1963 à 1978.                                                                                       | 45   |
| 20. Distribution, selon l'ethnie, de la population catholique âgée de 5 ans et plus, et des pratiquants ; taux de pratique - 1963.                                                                                       | 49   |
| 21. Distribution, selon l'ethnie, de la population catholique âgée de 5 ans et plus, et des pratiquants ; taux de pratique - 1978.                                                                                       | 49   |
| 22. Proportion des femmes, en 1963, dans l'ensemble de la population urbaine et dans la population pratiquante, selon les ethnies (pour 100 hommes) ; et indice de l'excédent des femmes dans la population pratiquante. | 51   |
| 23. Proportion des pratiquants, en 1963, par rapport à la population globale, selon le sexe et l'âge.                                                                                                                    | 52   |
| 24. Répartition, en 1963, de la population pratiquante selon l'ethnie, le sexe, et le groupe d'âge.                                                                                                                      | 53   |
| 25. Proportion des femmes, en 1978, dans l'ensemble de la population urbaine et dans la population pratiquante, selon les ethnies (pour 100 hommes) ; et indice de l'excédent des femmes dans la population pratiquante. | 54   |
| 26. Evolution de la pratique religieuse, de 1963 à 1978, selon le sexe et selon l'ethnie.                                                                                                                                | 55   |
| 27. Proportion des pratiquants, en 1978, par rapport à la population globale, selon le sexe et l'âge.                                                                                                                    | 56   |
| 28. Evolution, entre 1963 et 1978, de la pratique religieuse selon le sexe et les grands groupes d'âge.                                                                                                                  | 57   |
| 29. Proportion des pratiquants, en 1978, selon le sexe et les tranches quinquennales d'âge - toutes ethnies confondues.                                                                                                  | 58   |
| 30. Proportion, en 1978, des pratiquants (par rapport à la population totale de chaque groupe ethnique), selon les tranches quinquennales d'âge et l'appartenance ethnique.                                              | 59   |

|                                                                                                                                                                                                                                         |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 31. Proportion des pratiquants dans la population européenne, selon le sexe et l'âge.                                                                                                                                                   | 60 |
| 32. Proportion des pratiquants dans la population mélanésienne totale et dans la population mélanésienne catholique, selon le sexe et l'âge.                                                                                            | 62 |
| 33. Proportion des pratiquants dans la population wallisienne, selon le sexe et l'âge.                                                                                                                                                  | 63 |
| 34. Proportion des pratiquants dans la population totale et dans la population tahitienne catholique, selon le sexe et l'âge.                                                                                                           | 64 |
| 35. Proportion des pratiquants dans la population vietnamienne totale et dans la population vietnamienne catholique, selon le sexe et l'âge.                                                                                            | 65 |
| 36. Répartition des pratiquants selon le niveau d'instruction (diplômes) - en 1978.                                                                                                                                                     | 66 |
| 37. Pratiquants sans profession ; effectifs et pourcentages (par rapport à l'ensemble des pratiquants).                                                                                                                                 | 67 |
| 38. Pratiquants exerçant une profession ; effectifs et pourcentages (par rapport à l'ensemble des pratiquants) - en 1978.                                                                                                               | 68 |
| 39. Fréquence de la pratique dominicale selon les ethnies.                                                                                                                                                                              | 70 |
| 40. Fréquence de la pratique dominicale selon le sexe, toutes ethnies confondues.                                                                                                                                                       | 71 |
| 41. Fréquence de la pratique dominicale selon le sexe, et selon les ethnies                                                                                                                                                             | 71 |
| 42. Fréquence de la pratique dominicale selon l'âge, toutes ethnies confondues                                                                                                                                                          | 72 |
| 43. Fréquence de la pratique dominicale selon le sexe et l'âge, toutes ethnies confondues.                                                                                                                                              | 73 |
| 44. Evaluation du nombre total des pratiquants habituels, selon la fréquence de la pratique et selon l'ethnie.                                                                                                                          | 74 |
| 45. Fréquence de la pratique dominicale selon l'ethnie, pour l'ensemble des pratiquants habituels.                                                                                                                                      | 75 |
| 46. Taux de pratique net (calculé à partir des pratiquants dénombrés) et taux de pratique corrigé (calculé à partir de l'ensemble des pratiquants habituels), par ethnie - population de référence : Catholiques âgés de 5 ans et plus. | 75 |
| 47. Répartition, en 1963, de la population urbaine et des pratiquants selon les paroisses.                                                                                                                                              | 77 |
| 48. Répartition, en 1978, de la population urbaine et des pratiquants selon les paroisses.                                                                                                                                              | 78 |

.../...

|                                                                                                                                                                       |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 49. Evolution, entre 1963 et 1978, de la population urbaine et des pratiquants selon les anciennes paroisses.                                                         | 79    |
| 50. Répartition approximative de la population urbaine selon les paroisses et selon l'ethnie.                                                                         | 81    |
| 51. Répartition des Catholiques pratiquants selon les lieux de culte fréquentés et selon l'ethnie.                                                                    | 82    |
| 52. Répartition de 1 000 pratiquants selon la paroisse fréquentée (églises et chapelles confondues) et la paroisse de résidence.                                      | 84    |
| 53. Proportion, par rapport aux pratiquants résidant dans chaque paroisse, des fidèles pratiquant à l'extérieur de la paroisse, et des fidèles venant de l'extérieur. | 86    |
| 54. Répartition de 100 pratiquants par ethnie, selon la paroisse fréquentée-paroisse de résidence ou autre paroisse.                                                  | 87    |
| 55. Proportion, selon la paroisse et l'ethnie, des fidèles pratiquant hors de leur paroisse.                                                                          | 87    |
| 56. Répartition de 100 pratiquants mobiles par ethnie, selon la paroisse fréquentée.                                                                                  | 89    |
| 57. Répartition de 1 000 pratiquants, selon la paroisse fréquentée et l'ethnie.                                                                                       | 90/91 |
| 58. Répartition des pratiquants européens selon la paroisse de résidence et la paroisse fréquentée.                                                                   | 94    |
| 59. Répartition des pratiquants mélanésien selon la paroisse de résidence et la paroisse fréquentée.                                                                  | 94    |
| 60. Répartition des pratiquants wallisiens et futuniens selon la paroisse de résidence et la paroisse fréquentée.                                                     | 95    |
| 61. Répartition des pratiquants vietnamiens selon la paroisse de résidence et la paroisse fréquentée.                                                                 | 95    |
| 62. Répartition des pratiquants du quartier de la Rivière Salée selon la paroisse fréquentée.                                                                         | 96    |
| 63. Proportion des pratiquants ayant fréquenté le même lieu de culte à deux reprises consécutives.                                                                    | 97    |
| 64. Répartition, par lieux de culte, des pratiquants selon le niveau d'instruction (diplômes).                                                                        | 98    |
| 65. Proportion, par lieux de culte, des principales catégories de pratiquants n'exerçant pas de profession.                                                           | 99    |
| 66. Proportion, par lieux de culte, des principales catégories professionnelles de pratiquants.                                                                       | 101   |
| 67. Fréquentation des offices catholiques selon l'horaire des messes, en 1963 - pour 100 pratiquants par ethnie.                                                      | 104   |

|                                                                                                                                                                                                                |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 68. Fréquentation des offices catholiques selon l'horaire des messes en 1978 - pour 100 pratiquants par ethnie.                                                                                                | 105 |
| 69. Distribution, selon l'ethnie, de l'ensemble de la population urbaine et suburbaine, de la population protestante, et des Protestants pratiquants                                                           | 110 |
| 70. Distribution des Protestants pratiquants selon l'ethnie et selon le temple fréquenté.                                                                                                                      | 113 |
| 71. Distribution des Protestants mélanésiens et des pratiquants selon leur origine et selon leur appartenance à l'Eglise Evangélique Autonome ou à l'Eglise Evangélique Libre ; et taux de pratique.           | 116 |
| 72. Proportion des femmes dans l'ensemble de la population urbaine et dans la population pratiquante, selon les ethnies (pour 100 hommes) ; et indice de l'excédent des femmes dans la population pratiquante. | 117 |
| 73. Proportion des pratiquants, hommes et femmes ensemble, selon les tranches quinquennales d'âge et l'appartenance ethnique.                                                                                  | 118 |
| 74. Proportion des pratiquants dans la population protestante mélanésienne, selon le sexe et l'âge.                                                                                                            | 120 |
| 75. Proportion des pratiquants dans la population protestante tahitienne, selon le sexe et l'âge.                                                                                                              | 120 |
| 76. Répartition de la population pratiquante selon la situation matrimoniale.                                                                                                                                  | 121 |
| 77. Répartition des pratiquants protestants (culte dominical) selon le niveau d'instruction (diplômes) et selon les Eglises.                                                                                   | 122 |
| 78. Pratiquants sans activité professionnelle - effectifs totaux et pourcentages par rapport à l'ensemble des pratiquants dénombrés dans chaque Eglise (culte dominical et Ecole du dimanche).                 | 123 |
| 79. Pratiquants exerçant une profession - effectifs totaux et pourcentages par rapport à l'ensemble des pratiquants dénombrés dans chaque Eglise.                                                              | 123 |
| 80. Fréquence de la pratique dominicale selon le sexe et selon les ethnies.                                                                                                                                    | 124 |
| 81. Fréquence de la pratique dominicale selon l'âge, toutes ethnies confondues (Mélanésiens et Tahitiens).                                                                                                     | 125 |
| 82. Evaluation du nombre total des pratiquants habituels selon la fréquence de la pratique et selon l'ethnie.                                                                                                  | 125 |
| 83. Fréquence de la pratique dominicale selon l'ethnie pour l'ensemble des pratiquants habituels.                                                                                                              | 126 |
| 84. Taux de pratique net (calculé à partir des pratiquants dénombrés) et taux de pratique corrigé (calculé à partir de l'ensemble des pratiquants habituels).                                                  | 126 |

TABLE DES MATIERES

|                                                                                        | Page |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <u>Introduction.</u> L'importance sociale du fait religieux en Nouvelle-Calédonie.     | 2    |
| <u>1. Remarques méthodologiques.</u>                                                   | 4    |
| 1.1. L'approche sociologique du fait religieux                                         | 4    |
| 1.2. Volume et implantation des Eglises et Associations religieuses                    | 5    |
| 1.2.1. L'appartenance religieuse                                                       | 5    |
| 1.2.2. L'ethnie, facteur de différenciation religieuse                                 | 6    |
| 1.2.3. Le dénombrement des fidèles                                                     | 7    |
| 1.2.4. La localisation des fidèles                                                     | 9    |
| 1.3. La pratique religieuse                                                            | 10   |
| 1.3.1. La pratique religieuse, indicateur de l'influence sociale des Eglises           | 10   |
| 1.3.2. L'enquête sur la pratique dominicale                                            | 12   |
| <u>2. Situation démographique et implantation géographique des Eglises.</u>            | 14   |
| 2.1. Répartition globale                                                               | 14   |
| 2.2. Composition ethnique des Eglises                                                  | 16   |
| 2.3. Indications sommaires sur l'évolution démographique des Eglises                   | 18   |
| 2.4. Répartition géographique de la population selon la Confession et l'ethnie.        | 19   |
| 2.4.1. Données générales                                                               | 19   |
| 2.4.2. Implantation des minorités religieuses                                          | 24   |
| 2.4.3. Répartition des Mélanésiens catholiques et protestants                          | 30   |
| 2.4.4. Implantation de l'Eglise Evangélique Autonome et de l'Eglise Evangélique Libre  | 32   |
| 2.4.5. Appartenance religieuse des Mélanésiens résidant à Nouméa et dans la périphérie | 35   |
| <u>3. Sociologie de la pratique religieuse à Nouméa.</u>                               | 39   |
| 3.1. La pratique religieuse en milieu catholique                                       | 39   |
| 3.1.1. La pratique dominicale selon l'ethnie - approche globale                        | 39   |
| 3.1.2. La pratique dominicale selon le sexe, l'âge, et l'ethnie                        | 51   |
| 3.1.3. Situation matrimoniale des pratiquants                                          | 65   |
| 3.1.4. Niveau d'instruction et activité professionnelle des pratiquants                | 66   |
| 3.1.5. Fréquence de la pratique dominicale                                             | 68   |
| 3.1.6. Répartition des pratiquants dans les paroisses de Nouméa                        | 76   |
| 3.1.7. Pratique paroissiale et mobilité interparoissiale                               | 84   |
| 3.1.8. Le choix des offices                                                            | 105  |

.../...

|                                                                                                                    | Page |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 3.2. La pratique dominicale en milieu protestant                                                                   | 110  |
| 3.2.1. Le protestantisme à Nouméa, selon l'ethnie                                                                  | 110  |
| 3.2.2. Répartition des pratiquants selon les Eglises et paroisses de Nouméa                                        | 113  |
| 3.2.3. La pratique dominicale selon le sexe et l'âge                                                               | 117  |
| 3.2.4. Situation matrimoniale des pratiquants                                                                      | 121  |
| 3.2.5. Niveau d'instruction et activité professionnelle des pratiquants                                            | 122  |
| 3.2.6. Fréquence de la pratique dominicale                                                                         | 124  |
| 4. <u>Aperçu sur l'évolution de la pratique religieuse à l'intérieur et dans les îles.</u>                         | 127  |
| Conclusion                                                                                                         | 127  |
| Annexe 1. L'implantation missionnaire et la diffusion du christianisme; Aperçu historique de l'action des Eglises. | 131  |
| Annexe 2. Infrastructures, personnel, et oeuvres sociales des Eglises                                              | 141  |
| Orientation bibliographique                                                                                        | 143  |
| Table des figures                                                                                                  | 145  |
| Table des tableaux                                                                                                 | 146  |

°  
° °